

À L'ÉCOLE, TOUCHE PAS À MES FRINGUES !

LES RÈGLEMENTS SCOLAIRES ET LEUR APPLICATION À PROPOS DES TENUES VESTIMENTAIRES SONT-ILS TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?



France BAIE, Dominique HOUSSEONLOGE et Alice PIERARD

ETUDE UFAPEC

AOUT 2022 | 11.22/ET1



Résumé :

Dans nos écoles, les règlements scolaires (règlements d'ordre intérieur) et leur application à propos des tenues vestimentaires des élèves sont-ils toujours adaptés ? Si pas, faut-il les réécrire et faut-il impliquer les parents et les élèves dans la démarche ? Qu'en pensent les écoles, les parents et les élèves ?

Mots-clés :

Tenues vestimentaires, vêtements, tenue correcte, tenue décente, tenue en adéquation avec le métier d'élève, corps, bien-être, épanouissement, apprentissage, groupe, appartenance, identité, look, marques, discrimination, inégalité, injustice, représentations, stéréotypes, genre, sexe, fille, garçon, élève, jeune, adolescent, codes, couleurs, uniforme, école, scolarité, règlement scolaire, règlement d'ordre intérieur, normes, valeurs, droit, ROI, sanctions, avertissements, remarques, punitions, liberté, créativité, épanouissement, participation, collaboration, partenariat, démocratie, citoyenneté, école citoyenne, débat, délégué élève, éducateur, parent, direction, enseignant, évolution de la société, adaptation.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Remerciements

Merci à toutes les personnes qui ont consacré du temps à l'UFAPEC pour enrichir notre réflexion. Nous remercions en particulier :

- Les parents d'élèves qui se sont investis dans le groupe de travail de l'UFAPEC ;
- Les élèves, les parents et les écoles qui ont répondu à nos enquêtes ;
- Bruno Derbaix, sociologue et philosophe ;
- Philippe Van Geel, conseiller pédagogique au SeGEC ;
- Geoffrey Van Puymbrouck, conseiller juridique au SeGEC ;
- Margot Goblet, chercheuse en psychologie sociale à l'ULiège ;
- Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant ;
- Fatima Amkouy, secrétaire générale de JEC (Jeune Et Citoyen) ;
- Logan Verhoeven, coordinateur du CEF (comité des élèves francophones) ;
- Berengère Dromelet, sous-directrice au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve (secondaire) ;
- Housnia Debboun , éducatrice spécialisée à l'école fondamentale Saint-Antoine à Forest, en encadrement différencié.



Table des matières

Introduction	6
1. Méthodologie.....	9
• Un groupe de travail	9
• Des enquêtes en ligne.....	11
• Des interviews d'experts et acteurs scolaires	14
2. Les enquêtes : le point de vue des différents acteurs	16
• Les tenues vestimentaires des élèves à l'école	16
• Une tenue correcte à l'école	19
• Tenues vestimentaires et égalité	22
• Le rapport des élèves aux tenues vestimentaires	25
• L'uniforme à l'école	27
• ROI de l'école et tenues vestimentaires	28
• Conclusion de ce regard croisé via les enquêtes	29
3. Rôle et importance des vêtements pour les jeunes	31
• De façon générale.....	31
• De façon spécifique : le rôle des vêtements pour les jeunes.....	33
4. Causes de tension	39
• De nombreuses incompréhensions de part et d'autre.....	39
• Des tenues qui choquent les écoles. Doivent-elles tout accepter ?.....	40
• Besoin de reconnaissance des diversités identitaires de genre.....	42
• Le sentiment de soumission.....	42
• Le rapport au corps, surtout à celui des filles	44
• Inégalités et discriminations (dans les ROI et dans l'application des règles traitant des tenues vestimentaires).....	50
• Des mouvements médiatisés qui exacerbent les tensions	53
• Les marques	55
• Des vêtements critiqués entre élèves.....	56
5. L'uniforme, une solution ?	57
• Des chiffres ?	57
• L'uniforme scolaire, quelle origine ?	57
• L'uniforme dans le monde	58
• L'uniforme, toujours adapté ?.....	58
• Le pour	59
• Le contre	60
6. Faut-il adapter ou réadapter les ROI au sujet des tenues vestimentaires ?.....	63
7. Droits et règles à l'école.....	66



• Pourquoi des règles à l'école ?	66
• Remarques, avertissements, sanctions.....	67
• Tenue correcte ou décente exigée	69
• Recommandations de la FESeC quant aux ROI et aux règles liées aux tenues vestimentaires	70
• L'école parfois déstabilisée par la nouveauté.....	72
• Une tenue à l'école aujourd'hui pour apprendre comment se comporter dans la vie professionnelle demain... ..	73
• Des règles claires, transparentes, comprises par tous et qui ont surtout du sens.....	75
• Les règles concernant les tenues vestimentaires ne sont-elles pas trop strictes ?	76
8. ROI : faire participer les élèves	78
• Un débat avec les élèves sur les règles liées aux tenues vestimentaires	78
• Impliquer les jeunes : l'exemple du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve.....	80
• Co-construction d'une partie du ROI avec les élèves ?.....	81
9. Pistes et positionnement de l'UFAPEC	84
• Pistes d'action	84
• Positionnement de l'UFAPEC : <i>l'école, un espace de dialogue dans un cadre clair et structurant</i>	86
Conclusion.....	88
Bibliographie.....	91

Introduction

La problématique des tenues vestimentaires à l'école est un sujet brûlant et récurrent, relayé par la presse et plus récemment par des mouvements sur les réseaux sociaux comme #BalanceTonBahut ou encore #BalanceTonProf¹. La question fait particulièrement polémique chaque année lors de la rentrée des classes et dès l'arrivée du printemps.

Commençons par préciser ce que nous entendons dans cette étude par *tenues vestimentaires à l'école* :

- Il s'agit des vêtements, mais aussi des chaussures, bijoux, tatouages, piercings, couvre-chef, coiffure, barbe des élèves.
- Il s'agit des tenues vestimentaires dans le cadre des cours généraux (pas en sport, pratique professionnelle, excursion, séjour, etc.)

Nous souhaitons parler des tenues vestimentaires de manière générale, les signes religieux, comme le voile, ne seront donc pas le point de mire de cette étude.

Les tenues vestimentaires remplissent plusieurs fonctions comme par exemple permettre de se sentir bien. Cependant à l'école, elles peuvent faire l'objet de malentendus, de tensions ou même de conflits au détriment du climat scolaire, mais aussi du bien-être et de l'épanouissement des élèves.

En avril dernier, dans une école artistique de la région namuroise, les tenues vestimentaires ont fait l'objet d'une grève de la part d'élèves, essentiellement féminines. Ces élèves perçoivent le nouveau règlement d'ordre intérieur (ROI) comme une façon de les priver de leur style et même d'une partie d'eux-mêmes.²

À l'opposé de ce point de vue, des enseignants ou parents veulent revenir à une tenue « décente » ou « correcte » pour les élèves, ces adultes considérant que l'école n'est pas le lieu où le jeune peut exprimer sa personnalité et son identité, mais le lieu où il apprend et où il se conforme à l'autorité.



© Pixabay

¹ JONNIAUX A. , #BalanceTonBahut : on fait le point sur le phénomène anti-harcèlement scolaire, 14/09/2020, <https://www.journaldugeek.com/2020/09/14/balance-ton-bahut-phenomene-anti-harcelement-scolaire/>

² RTL INFO, Grève d'élèves de l'IATA à Namur au sujet des règles vestimentaires, 19/04/2022, <https://www.rtl.be/info/video/809919.aspx>



En tant qu'association représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement libre catholique, l'UFAPEC reçoit des messages et interpellations de parents confrontés à cette question et qui expriment leurs interrogations, leur incompréhension, leur mécontentement, leur sentiment d'arbitraire, leur colère ou leur inquiétude. Très souvent, les parents se plaignent d'inégalités, d'injustices ou de discriminations liées aux applications du ROI de l'école. Ces parents nous relaient les effets négatifs que ces tensions, remarques ou sanctions peuvent avoir sur la santé psychologique et mentale, l'intégration et la motivation scolaire de leur enfant.

Ces témoignages parentaux nous ont poussé à nous questionner. Sont-ils représentatifs ? Qu'en pensent la majorité des parents, des élèves et des acteurs éducatifs de l'école ? Est-ce que les règles concernant les tenues vestimentaires des écoles sont toujours d'actualité ? Si elles le sont toujours, pourquoi un tel tollé aujourd'hui ? Si elles ne le sont plus, ne faut-il pas les revoir en fonction de l'évolution de notre société et de de ses mœurs ? Et s'il faut revoir ces règles, quels acteurs scolaires faut-il associer à la démarche ? A contrario, est-ce que les établissements scolaires peuvent encore imposer des règles en la matière sans se heurter systématiquement au mécontentement des élèves et de leurs parents ?

Du côté des écoles, certaines directions sont fermées ou frileuses à l'idée de débattre de ces questions qu'on pourrait percevoir comme secondaires ou anodines dans la scolarité du jeune. D'autres directions, au contraire, ouvrent le débat, car elles sont conscientes que derrière les tenues vestimentaires se cachent des enjeux de société essentiels.

Avec la famille, l'école est une des deux instances majeures de socialisation du jeune. Il va y faire l'apprentissage de la vie en groupe et des codes sociaux, il va y être formé pour devenir un CRACS (citoyen responsable, actif, critique et solidaire) avec la prise de conscience de ses droits et ses devoirs et de la place qu'il peut prendre dans la société.

De nombreux droits sont en jeu dans la question des tenues vestimentaires à l'école étant donné la pluralité des normes et le fait que les jeunes sont autorisés, voire encouragés, à participer au débat. De quels droits parle-t-on ?

- Pour l'école : le droit au respect des valeurs et des règles nécessaires au fonctionnement collectif de l'établissement. Cela passe notamment par le respect du droit à la pudeur pour l'équipe éducative.
- Pour les élèves : le droit à la construction identitaire et citoyenne, à l'épanouissement, à la liberté d'expression, à la créativité, à l'intégration, à l'égalité et à la non-discrimination liée entre autres, au genre, au milieu social et culturel, à la corpulence et enfin le droit à la pudeur.
- Pour les parents : le respect des droits de leur enfant, mais aussi le respect du projet d'établissement concernant les tenues vestimentaires dans l'école où ils ont inscrit leur enfant et à qui ils font confiance.



Dans une démarche d'éducation permanente, cette étude a pour objectif de sensibiliser le lecteur à la question des tenues vestimentaires à l'école et de lui permettre de se faire sa propre opinion à partir d'avis émanant tant d'élèves, que de parents et d'acteurs éducatifs ainsi que de sources scientifiques. Après la présentation des résultats des enquêtes réalisées auprès des écoles, des élèves et de leurs parents, nous aborderons le rôle et l'importance des vêtements pour les jeunes, les causes de tension entre les jeunes, leur famille et l'institution scolaire. Pour faire face aux inégalités, nous verrons si les codes couleurs et l'uniforme peuvent être une solution pour diminuer les discriminations entre élèves.

Nous nous attarderons sur les ROI des écoles. Faut-il les adapter ou les réadapter au sujet des tenues vestimentaires ? Les termes « tenue correcte », « tenue décente », souvent employés, ont-ils encore un sens et ne sont-ils pas quelque fois arbitraires ? Apprendre à s'habiller de manière « adéquate » à l'école, est-ce une manière de savoir comment s'habiller dans la vie professionnelle ? Faut-il des règles à l'école concernant les vêtements ? Ne sont-elles pas trop floues, trop laxistes ou trop strictes ? Ces règles doivent-elles être débattues avec les élèves ? Faut-il faire participer les élèves à la construction d'une partie du ROI ?

Après avoir essayé d'apporter des réponses à toutes ces questions, notre étude proposera des pistes d'actions pour réduire les causes de tension dans les écoles au sujet des tenues vestimentaires des élèves.

1. Méthodologie

• Un groupe de travail

Afin d'être représentatifs et participatifs, nous avons commencé par constituer un groupe de travail de parents impliqués dans l'école de leur enfant via l'association de parents et le conseil de participation et soucieux de la collaboration école-familles. De février à juin 2022, nous avons tenté ensemble d'aller au-delà de nos représentations et convictions respectives, de nous informer, d'entendre différents points de vue.

Ce groupe est assez hétérogène dans sa constitution, que ce soit au niveau du genre, de la région, du niveau d'enseignement (fondamental/secondaire) et des avis sur la question.

Dans un contexte de pandémie où les rencontres dans les écoles et avec les associations de parents n'étaient pas toujours faisables, ce groupe de travail, qui s'est déroulé principalement en visio-conférence, nous a permis de :

- nous ancrer dans la réalité de terrain,
- définir notre sujet ainsi qu'une méthodologie,
- pointer les enjeux, les questions et les causes de tensions essentiels,
- faire les choix des acteurs et experts à rencontrer,
- élaborer un positionnement UFAPEC,
- avancer des pistes.

Voici quelques réflexions-clés de membres du groupe de travail :

- ***Nous avons eu, au sein de notre conseil de participation, deux débats concernant les tenues vestimentaires. Je vous avoue que c'était un peu lourd et sans solution. Ce sujet me semble assez intéressant à traiter, car il y a du travail à différents niveaux. Au niveau des élèves, au niveau de l'école, au niveau des parents.***
- ***Dès que l'on met une règle, elle a toujours ses limites. C'est un sujet que je trouve intéressant mais épineux.***
- ***J'ai quatre enfants entre 12 et 18 ans. La question des vêtements se pose notamment pour les shorts. On reproche souvent aux filles d'avoir des shorts trop courts. Il me semble que la question des tenues vestimentaires est un débat intéressant, car il faut pouvoir se poser certaines questions : « A partir de quand estime-t-on que c'est court ? A partir de quand est-ce acceptable pour l'école ? Jusqu'où les écoles peuvent légiférer sans aller dans l'extrême ? Il me semble important aussi de voir notre rôle de parent. En tant que parent, nous sommes au centre des choix de nos enfants***
- ***Dans les quelques articles que vous nous avez donné à lire, je suis stupéfait qu'on ne parle pas de la concertation entre les différents acteurs de l'école. On aurait beaucoup plus d'adhésion si, en effet, il y avait une participation des jeunes. Il faut tout de même mettre des balises. Et les balises, selon moi, seront plus vite acceptées si elles sont discutées.***



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

- *Il peut y avoir de la discrimination. Une jeune fille mince pourra se permettre une certaine tenue et une autre fille plus ronde sera critiquée parce que l'on estimera que cette même tenue est vulgaire ou choquante sur elle.*
- *Il est important aussi de **ne pas prendre les élèves pour des imbéciles**. Il y a parfois un jeu qui s'installe. Il faut faire attention à **ne pas avoir une approche trop paternaliste**.*

Le groupe a permis de définir ensemble le sujet et les questions à aborder :

- ***Tout ce qui est coiffure, bijoux, chapeaux, me semble faire partie du même cadre.** Je pense qu'il faut les inclure dans l'étude.*
- *Ce sera important **d'aborder ce qu'on entend par tenue correcte, appropriée, décente**.*
- ***Pour l'étude, consulter les élèves me semble essentiel.** On va peut-être être surpris !*
- *C'est important **d'aborder aussi l'enseignement fondamental parce qu'il y a des parents qui utilisent parfois les enfants comme des poupées ou des mannequins et qui les "déguisent"**.*
- *Dans l'étude, il faudrait également **aborder la différence de traitement entre les élèves et les enseignants**. Certains élèves ne peuvent pas se teindre les cheveux ni mettre des tops à petites bretelles mais les profs bien.*
- ***En primaire, la question des tenues vestimentaires n'est pas beaucoup abordée. En secondaire, je découvre l'importance du ROI et des interdictions.** Je pose la question de savoir si les ROI sont relus de temps en temps. Parfois, les directions n'ont pas le temps de s'attarder à ce genre de choses et on fait des copier-coller. **Est-ce que les ROI sont toujours en adéquation avec la société d'aujourd'hui ?***
- ***Ne faudrait-il pas connaître l'avis du monde extérieur ? Avoir des experts ?** On parle parfois du jeune qui se sent mieux parce qu'il s'habille comme il le désire. **Est-ce que cela a vraiment un impact sur l'affirmation de la personnalité ?** Et est-ce que le jeune n'a pas l'occasion de le faire en dehors de l'école ? Ne faut-il pas qu'à l'école, il appréhende les futures règles sociales ?*



- **Des enquêtes en ligne**

Nous avons réalisé une enquête auprès des écoles, des élèves et des parents de l'enseignement catholique afin de questionner les parties concernées.

Les trois enquêtes ont été réalisées avec pour objectifs :

- d'entendre chacun sur la question des tenues vestimentaires et sur l'adéquation des ROI des établissements scolaires sur le sujet ;
- de poser des questions similaires afin de croiser les regards.

Les trois questionnaires en ligne ont été relayés sur notre site internet, sur les réseaux sociaux mais aussi par l'intermédiaire de notre newsletter mensuelle. Ils étaient accessibles du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2022.

Les écoles, le CEF (comité des élèves francophones) et la JEC (Jeune et Citoyen), ces deux dernières structures représentant les élèves, nous ont aidés à diffuser largement notre questionnaire auprès des élèves pour obtenir le plus de réponses possibles. Les écoles et nos associations de parents membres ont aussi relayé le questionnaire à destination des parents.

Les répondants représentant tous les niveaux d'enseignement et tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous pouvons considérer que le panel est représentatif :

- nous avons reçu 118 réponses d'écoles ;
- nous avons reçu 2376 réponses d'élèves ;
- nous avons reçu 2292 réponses de parents.

1) Panel écoles

Les directions ont répondu en nombre (64 réponses), mais d'autres membres de l'équipe ont participé à cette enquête : 32 enseignants, 13 éducateurs, 6 sous-directions, 1 préfet et 1 secrétaire.

Nous avons parfois eu plusieurs réponses pour une même école : direction, équipe enseignante, équipe éducative.

Concernant les niveaux d'enseignement, nous avons reçu :

- 39 réponses d'écoles fondamentales (organisant les niveaux maternel et primaire) ;
- 11 réponses d'écoles primaires ;
- 63 réponses d'écoles secondaires ;
- 5 réponses d'écoles organisant tous les niveaux d'enseignement.

Concernant la répartition des répondants selon les provinces, elle est la suivante :

- 12 réponses réparties sur 9 écoles brabançonnaises ;
- 18 réponses réparties sur 13 écoles bruxelloises ;
- 22 réponses réparties sur 17 écoles hennuyères ;
- 10 réponses réparties sur 8 écoles liégeoises ;
- 13 réponses réparties sur 10 écoles luxembourgeoises ;
- 43 réponses réparties sur 18 écoles namuroises.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Au niveau de l'indice socio-économique de l'école, nous avons eu des réponses d'écoles avec un indice faible (12 réponses d'écoles ayant un indice entre 1 et 5), moyen ou élevé (34 réponses d'écoles ayant un indice entre 16 et 20).

2) Panel élèves

Les filles se sont manifestées en nombre pour répondre à notre enquête. Pour la question du genre des élèves ayant répondu, ils se sont déclarés :

- 1524 filles ;
- 817 garçons ;
- 35 non-binaire³.

Même si nous avons une majorité de réponses d'élèves de l'enseignement secondaire, nous avons eu des réponses d'élèves du primaire.

Sur les 41 réponses venant d'élèves du primaire, nous avons eu :

- 1 réponse d'élève de 1^e primaire ;
- 1 réponse d'élève de 2^e primaire ;
- 3 réponses d'élèves de 3^e primaire ;
- 12 réponses d'élèves de 4^e primaire ;
- 10 réponses d'élèves de 5^e primaire ;
- 14 réponses d'élèves de 6^e primaire.

Sur les 2335 réponses venant d'élèves du secondaire, nous avons eu :

- 329 réponses d'élèves de 1^e secondaire ;
- 448 réponses d'élèves de 2^e secondaire ;
- 385 réponses d'élèves de 3^e secondaire ;
- 433 réponses d'élèves de 4^e secondaire ;
- 402 réponses d'élèves de 5^e secondaire ;
- 316 réponses d'élèves de 6^e secondaire ;
- 22 réponses d'élèves de 7^e secondaire.

Concernant les âges, nous avons eu :

- 36 réponses d'élèves de moins de 12 ans ;
- 190 réponses d'élèves de 12 ans ;
- 363 réponses d'élèves de 13 ans ;
- 393 réponses d'élèves de 14 ans ;
- 405 réponses d'élèves de 15 ans ;
- 361 réponses d'élèves de 16 ans ;
- 355 réponses d'élèves de 17 ans ;
- 175 réponses d'élèves de 18 ans ;
- 98 réponses d'élèves de plus de 18 ans.

³ Une personne non-binaire ne se définit ni homme, ni femme.



Concernant la répartition des répondants selon les provinces, elle est la suivante :

- 19 réponses réparties sur 9 écoles brabançonnaises ;
- 924 réponses réparties sur 14 écoles bruxelloises ;
- 144 réponses réparties sur 10 écoles hennuyères ;
- 347 réponses réparties sur 2 écoles liégeoises ;
- 52 réponses réparties sur 7 écoles luxembourgeoises ;
- 890 réponses réparties sur 15 écoles namuroises.

A la question de savoir s'ils estimaient être dans une école favorisée ou non, 904 élèves ont répondu « favorisée », 95 « défavorisée » et 1337 « ni l'une ni l'autre ».

3) Panel parents

Nous constatons sans surprise, comme pour les panels écoles et élèves, que les parents d'élèves de l'enseignement secondaire sont plus nombreux à vouloir s'exprimer sur les tenues vestimentaires à l'école.

Concernant les niveaux d'enseignement, nous avons reçu :

- 139 réponses de parents d'élèves du maternel ;
- 375 réponses de parents d'élèves du primaire ;
- 1778 réponses de parents d'élèves du secondaire.

Les âges des enfants confirment cette tendance. Nous avons eu majoritairement des réponses de parents d'élèves de 12 ans ou plus :

- 119 réponses de parents d'élèves de moins de 6 ans ;
- 349 réponses de parents d'élèves de moins de 12 ans ;
- 248 réponses de parents d'élèves de 12 ans ;
- 324 réponses de parents d'élèves de 13 ans ;
- 322 réponses de parents d'élèves de 14 ans ;
- 288 réponses de parents d'élèves de 15 ans ;
- 290 réponses de parents d'élèves de 16 ans ;
- 217 réponses de parents d'élèves de 17 ans ;
- 97 réponses de parents d'élèves de 18 ans ;
- 38 réponses de parents d'élèves de plus de 18 ans.

Concernant la répartition des répondants selon les provinces, elle est la suivante :

- 166 réponses réparties sur 20 écoles brabançonnaises ;
- 562 réponses réparties sur 31 écoles bruxelloises ;
- 161 réponses réparties sur 30 écoles hennuyères ;
- 337 réponses réparties sur 15 écoles liégeoises ;
- 207 réponses réparties sur 26 écoles luxembourgeoises ;
- 859 réponses réparties sur 33 écoles namuroises.



- **Des interviews d'experts et acteurs scolaires**

L'UFAPEC a effectué diverses interviews d'experts et d'acteurs du terrain.

1) Bruno Derbaix, sociologue et philosophe

Bruno Derbaix est également éducateur, enseignant, formateur et coordinateur dans l'association des ambassadeurs d'expression citoyenne. Il est expert auprès de différents organismes comme la fédération Wallonie-Bruxelles, l'UNESCO ou la Fondation européenne pour la démocratie. Il a travaillé auprès de l'UCLouvain et de différentes universités comme collaborateur scientifique. Il est l'auteur du livre « Pour une école citoyenne ». Son travail est varié. Travailleur de terrain, il relaie également la parole des jeunes.

2) Philippe Van Geel, pédagogue au SeGEC⁴

Philippe Van Geel travaille au service pédagogique de l'enseignement secondaire du SeGEC (FESec⁵) depuis une dizaine d'années, ancien professeur, ancien directeur à Saint-Gilles.

3) Geoffrey Van Puymbrouck, juriste au SeGEC

Geoffrey Van Puymbrouck travaille au service juridique et administratif de la FESec.

4) Margot Goblet, chercheuse en psychologie sociale.

Margot Goblet est chercheuse en psychologie sociale. Psychologue clinicienne et assistante à l'université de Liège dans le service « délinquance et adaptation sociale », elle a participé à plusieurs recherches sur la cyberviolence et sur la fugue adolescente en Europe. Ses travaux de recherche sont axés sur le genre et sur les violences sexistes et sexuelles.

5) Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant

Depuis 2008, Bernard De Vos est délégué général aux droits de l'enfant. Il intervient en faveur des enfants dont les droits ne sont pas respectés. Il a beaucoup été sur le terrain, dans le domaine de l'aide à la jeunesse, avant d'exercer sa fonction actuelle. Il se sent donc très proche des jeunes.

6) Fatima Amkouy, secrétaire générale de JEC (Jeune Et Citoyen)

Fatima Amkouy est secrétaire générale de JEC (Jeune Et Citoyen) depuis 2016. Avant cela, depuis 2010, elle était détachée pédagogique et chargée de projets de terrain.

⁴ Secrétariat général de l'enseignement catholique.

⁵ Fédération de l'enseignement secondaire catholique.



7) Logan Verhoeven, coordinateur du CEF (comité des élèves francophones)

Logan est le coordinateur du CEF. Le CEF est le syndicat des élèves du secondaire, il les regroupe pour développer la démocratie et pour défendre et diffuser leurs droits à travers des formations, des débats et des actions qui les concernent.

8) Berengère Dromelet, sous-directrice au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve (secondaire)

Directrice adjointe au Lycée Martin V depuis 2007, Bérengère a toujours considéré la participation des élèves comme un élément important dans son travail. Elle a contribué à la mise en place des conseils des élèves et travaille en projets avec les élèves. Elle est responsable, dans le plan de pilotage de l'école, de l'objectif 1 qui est justement de contribuer à la réécriture du ROI avec tous les acteurs pour créer plus de cohérence.

9) Housnia Debboun , éducatrice spécialisée à l'école fondamentale Saint-Antoine à Foret

Housnia Debboun est éducatrice spécialisée (A1) à l'école fondamentale Saint-Antoine à Foret, en encadrement différencié (école scolarisant des enfants issus de famille à indice socio-économique faible) et dont le public se compose d'une trentaine de nationalités différentes. C'est une école de l'enseignement ordinaire et non spécialisé. Dans la majorité des écoles fondamentales, il n'y a pas d'éducateurs, mais parfois, et très rarement, les directeurs des écoles à encadrement différencié utilisent le budget supplémentaire octroyé dans ce cadre pour engager un éducateur et soutenir les élèves issus de ces familles défavorisées.

2. Les enquêtes : le point de vue des différents acteurs

L'enquête était divisée en six parties : les tenues vestimentaires des élèves à l'école (source de problème, critiques, remarques), une tenue correcte, tenues vestimentaires et inégalités, le rapport des élèves aux tenues vestimentaires, l'uniforme à l'école et le règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'école en matière de tenues vestimentaires.⁶

Afin de pouvoir faire un parallèle entre les trois questionnaires, nous avons posé les mêmes questions aux écoles, aux élèves et aux parents.

• Les tenues vestimentaires des élèves à l'école

Les tenues vestimentaires peuvent poser problème à l'école, mais il ne faut pas pour autant dire que cela concerne tous les élèves et toutes les écoles. Le problème existe, mais son ampleur reste relative.

- Pour 83 % des écoles, les tenues vestimentaires des élèves posent problème.
- Pour 64 % des élèves et 86 % des parents, leurs tenues ne posent pas de problème.

Cette différence d'avis entre les parents, les élèves et les directions nous interpelle. Avons-nous eu une majorité d'élèves et de parents maîtrisant et respectant les codes scolaires dans nos panels ayant répondu à nos enquêtes ? Les parents ont-ils tendance à occulter ces questions ou à se voiler la face ? N'ont-ils pas conscience de l'ampleur des difficultés que vivent les écoles ? Veulent-ils minimiser ou dédramatiser ce sujet ou ne sont-ils tout simplement pas au courant ? Est-ce parce qu'ils veulent défendre leurs enfants qu'ils ne soulignent pas trop les problèmes ?

Les vêtements les plus pointés, tant par les écoles que par les élèves et leurs parents, sont les jeans à trous, les trainings, les crop tops, les tenues légères.

- *J'estime que les tenues trop "légères" ou les trainings ne sont pas acceptables.*
- *Les filles viennent en crop top, en dos nu ou en top décolleté à très fines bretelles et parfois sans soutien-gorge.*
- *Souci des trous dans les pantalons.*
- *Les élèves essaient de le contourner en portant des tenues qui ne sont pas réglementaires (croc-top, jean, casquette, couvre-chef divers...).*
- *L'inadéquation entre la mode et les prescrits de notre établissement : jeans troués, pantalons de jogging, vêtements de plage, crop top. Pour les jeunes filles : les tenues qui renforcent l'hypersexualisation.*
- *J'estime que les tenues trop "légères" ou les trainings ne sont pas acceptables.*
- *Par exemple, parfois on voit un petit peu notre ventre quand on met un top, ou bien la robe qui est soi-disant trop courte... Alors on se prend des avertissements.*
- *Pull et top trop court, on voit légèrement le nombril.*
- *On m'a scotché mon pantalon troué.*
- *Une fois, j'avais un pantalon taille basse avec un crop top et ça interpellé une éducatrice et, une autre fois, je suis venue avec un pantalon déchiré et là aussi on m'a dit que ce n'était pas autorisé.*

⁶ L'intégralité des résultats de l'enquête se trouve en annexe 2.

- *Je suis venu en training vu que c'est confortable, mais c'est interdit par le règlement de mon école.*
- *J'aimerais que le training soit autorisé, car j'aime souvent m'habiller en training et je trouve ça confortable.*
- *Pantalons avec des trous pour moi cela reste correct ! Dans les boutiques ce genre de pantalon est tendance !*
- *Un short et un débardeur étaient jugés inappropriés pour ma fille de 10 ans malgré 30°.*
- *Le fait que mes fils ne puissent aller à l'école en jogging et que le jogging soit interdit en quoi est-ce un problème pour l'école ? Que l'école évolue avec la mode de nos enfants, nous sommes en 2022 !*

Les écoles reprochent aux élèves un manque de respect des codes vestimentaires, de pudeur et de décence.

- *Tenues jugées trop courtes en été où "la décence" (sans que ce terme ne soit clairement défini) pose problème.*
- *Certaines de nos élèves féminines manquent de pudeur et n'ont pas toujours conscience de leur corps qui change (puberté). Il est parfois nécessaire de leur faire prendre conscience de l'image d'elle-même qu'elles renvoient aux autres.*
- *Tenues inappropriées de certaines filles qui ne font pas la différence entre tenues de plage et tenues décentes à l'école.*
- *Pour les garçons : tenues trop décontractées en été (sandales sans chaussette, marcel...).*
- *On ne s'habille pas pour venir à l'école comme on s'habille pour une soirée entre amis ou quand on est à la plage.*
- *J'ai déjà porter un top à l'école et un des éducateurs m'a donné une chemise pour cacher le bout de peau qu'on voyait.*
- *Dès que je mets un haut avec lequel on voit mes épaules, mon dos des éducateurs, des professeurs me font des remarques, car, selon eux, cela excite les garçons.*
- *Rompre les règles de tenue vestimentaire, jugé trop vulgaire, trop court, trop plongeant, hypersexualisation.*
- *Il lui a été reproché d'avoir les épaules dénudées en été avec le port d'une robe estivale (à brides fines).*
- *Apparemment tunique indécente ! Alors que ma fille avait demandé mon avis....*

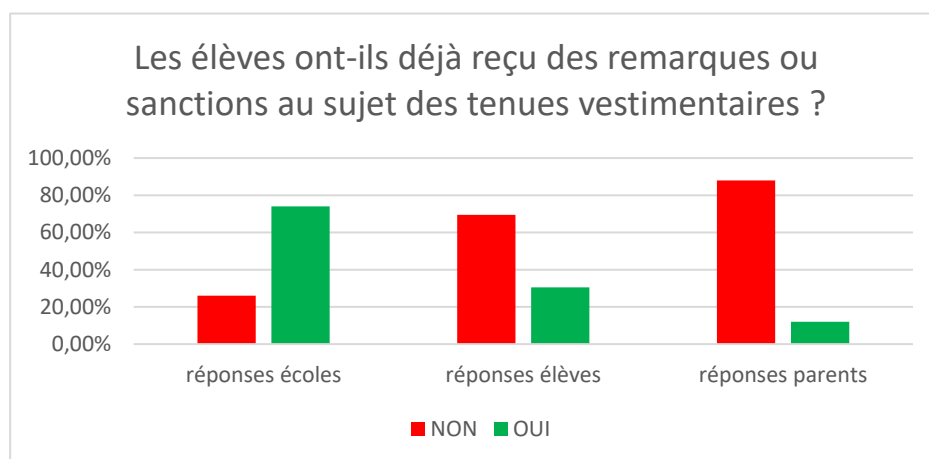
Les critiques au sujet des tenues vestimentaires sont jugées moins fréquentes par les élèves et leurs parents que par les écoles.

- Pour 62 % des écoles, les tenues vestimentaires des élèves sont parfois critiquées.
- Pour 65 % des élèves et 84 % des parents, les tenues ne sont pas source de critiques à l'école.

Quand il y a des critiques, celles-ci sont surtout faites par les enseignants (évoqué par 67 % des écoles et 11,5 % des élèves) et par les éducateurs (évoqué par 53,5 % des écoles et 17 % des élèves). Par ailleurs, les élèves ne sont pas tendre entre eux, car un certain nombre de critiques sont faites par les autres élèves (évoqué par 33 % des écoles et 21 % des élèves) !

Même si cela peut surprendre, cela n'a rien d'étonnant quand on voit le nombre de cas de harcèlements dans nos écoles. *Un élève sur trois est victime de harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles*⁷. L'UFAPEC a d'ailleurs régulièrement des appels et des messages de parents qui témoignent de l'ampleur du problème.

La première contradiction émanant des réponses concerne les remarques et sanctions. 74 % des écoles annoncent avoir déjà donné des remarques ou sanctions, alors que seulement 30,5 % des élèves et 12 % des parents reconnaissent en avoir déjà eu. Avons-nous eu une majorité d'élèves les plus disciplinés en matière de tenue vestimentaire et de leurs parents dans nos panels ayant répondu à nos enquêtes ?



Selon les réponses des concernés, les sanctions et remarques les plus fréquentes sont :

- Les avertissements (45,5 % des écoles – 25 % des élèves – 7,5 % des parents)
- La convocation par la direction ou l'éducateur (26 % des écoles – 4,5 % des élèves)

Quelques explications sont données sur ces sanctions :

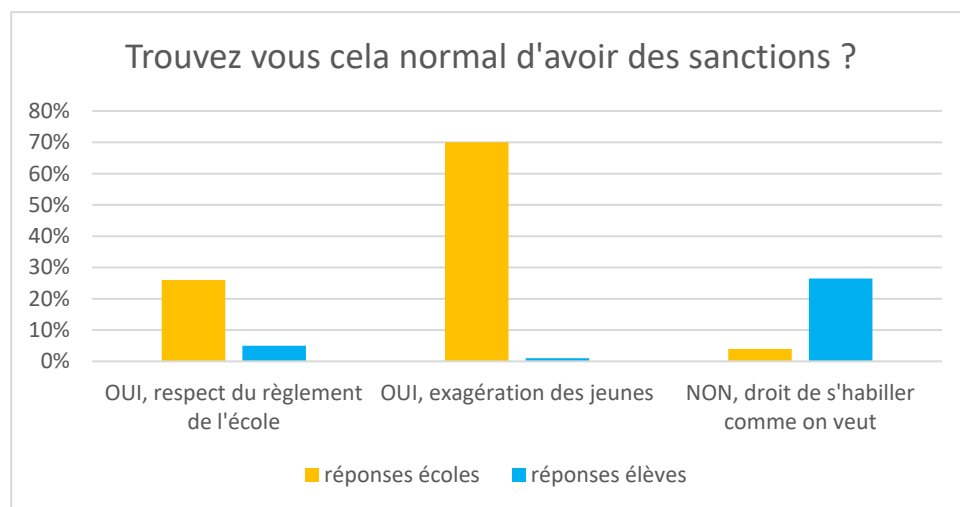
- *Remarque en tête à tête avec l'enseignant pour demander de faire attention les jours suivants.*
- *La direction en parle en aparté à l'élève s'il est en âge de comprendre ou aux parents.*
- *Une explication sur le choix de la tenue et du problème que cela engendre.*
- *Remarque avec humour de l'éducatrice dans la cour, rien de bien méchant.*
- *Juste une remarque logique, tu as signé un règlement dans lequel il est bien spécifié que les pantalons à trous ne sont pas autorisés.*
- *Remarque individuelle orale et mention dans le journal de classe.*

Les remarques sont parfois mal vécues par les élèves :

- *Remarque me mettant mal à l'aise.*
- *Remarque au bureau des éducateurs devant tous les éducateurs.*
- *Remarque privée par un professeur dans les escaliers + jugement des yeux.*
- *Remarque lors d'une interrogation (que j'ai donc ratée, car j'ai perdu mes moyens).*
- *Remarque en criant bien fort devant tout le monde et très sèchement.*

⁷ HENRARD L., « Un élève sur trois est victime de harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Comment lutter contre ce phénomène ? » in *RTBF.be*, 18/01/2022, <https://www.rtbf.be/article/un-élève-sur-trois-est-victime-de-harcèlement-en-fédération-wallonie-bruxelles-comment-lutter-contre-ce-phénomène-10675369> -

Si les écoles trouvent normal de sanctionner les élèves (96 %), les élèves trouvent qu'ils devraient avoir le droit de s'habiller comme ils veulent (631 élèves sur les 727 ayant répondu à cette question).



• Une tenue correcte à l'école

Les parents et les écoles sont d'accord pour dire qu'il faut un cadre concernant les tenues vestimentaires. 90,5 % des écoles et 86 % des parents disent que l'école doit mettre des règles et des limites concernant les tenues vestimentaires.

Si 63,5 % des écoles et 77 % des parents trouvent que le règlement de l'école est clair au sujet de ce qu'est une tenue correcte, seuls 55 % des élèves comprennent ce qu'il en est.

Il est donc important de s'accorder sur la définition d'une tenue correcte à l'école.

Il s'agit surtout d'une tenue décente, propre, respectueuse (de soi comme des autres) et adaptée à l'activité d'apprentissage et à la météo. La décence, le respect et l'adaptation aux conditions de travail et à l'élève pour son bien-être en classe sont les notions les plus présentes dans les réponses aux trois questionnaires.

Voici des définitions données par des écoles :

- Tenue décente, adaptée aux activités scolaires.
- Une tenue permettant tant une hygiène correcte et un confort de travail.
- C'est une tenue décente correspondant au lieu et à l'activité pratiquée dans ce lieu.
- Une tenue adaptée parce que l'on vient à l'école (différent de ce que l'on peut porter à la maison, en vacances, ...), correcte, respectueuse pour soi et pour les autres.
- Des vêtements propres, qui ne sentent pas mauvais.
- Une tenue qui manifeste un certain respect de soi-même et des autres.
- Une tenue qui ne déplace pas l'objectif de l'école, c'est à dire vie commune paisible, lieu d'apprentissage, dépassement de soi, respect des règles de vie de l'école.
- Une tenue adaptée à la météo (une veste par temps de pluie ou lorsqu'il fait froid, des chaussures adaptées pour ne pas avoir les pieds mouillés toute la journée...).

Voici des définitions données par les parents :

- *Une tenue correcte est celle où la pudeur, la dignité de son enfant est respectée. Une tenue est certes la personnalité de son enfant, mais doit rester correcte pour travailler et s'amuser à l'école qui est aussi leur lieu de « travail » comme nous adultes quand nous allons travailler.*
- *Vêtement en bonne forme, pas débraillé, propre et lavé. Pas de marque démesurément onéreuse.*
- *Une tenue où l'enfant se sent bien, permet d'exprimer sa personnalité, mais qui n'est pas provocante et dans l'extrême.*
- *Une tenue adéquate aux activités pratiquées à l'école, respectueuse de ses camarades et professeurs, un apprentissage de la vie professionnelle future.*
- *Pas de shorts ni mini jupes, pas de casquettes ou chapeaux, des épaules couvertes, un pantalon, jeans ou jupe aux genoux.*
- *Pas de préférence pour les habits, dans la limite de la décence bien entendu.*
- *Une tenue propre et adaptée à l'âge de l'enfant.*

Voici des définitions données par les élèves :

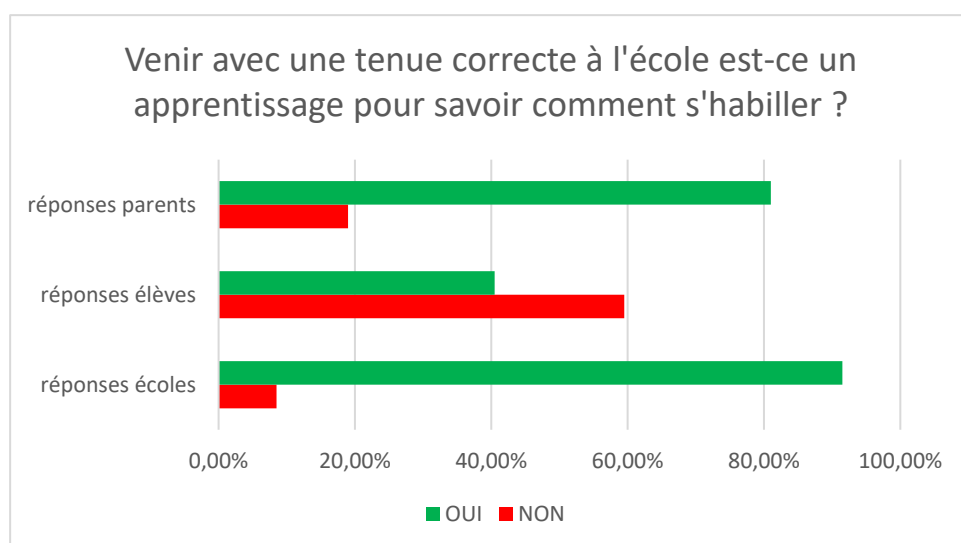
- *Pour moi, une tenue correcte est une tenue décente. Mais je ne vois pas où est le problème de voir une épaule, un dos, un ventre ou encore même une cuisse.*
- *Une tenue décente, pas vulgaire ni trop courte, pas de décolleté. Une tenue qui reste sérieuse et qui rentre dans le cadre du travail. On peut être sérieux dans sa tenue tout en ayant des couleurs et des motifs, mais sans exagérer sur les vêtements trop décontractés.*
- *Une tenue correcte, c'est une tenue qui doit être respectueuse et qui doit respecter le code vestimentaire de l'école.*
- *Une tenue décente, on doit s'habiller comme si c'était notre lieu de travail dans notre vie adulte, car pour le moment c'est l'endroit où l'on construit notre futur et on se doit d'être dans de bonnes conditions pour travailler. Dans le respect des professeurs.*
- *Une tenue propre et qui fait "bien habillé" (pas de tong, short très ou trop court, marcel, croc-top...).*
- *Une tenue que les élèves et enseignants trouvent convenable pour les cours et le bien être des élèves.*
- *Une tenue correcte c'est une tenue pour travailler et être présentable.*
- *C'est une tenue adaptée aux activités de la journée.*
- *Se sentir bien dans ses vêtements, être à l'aise pour travailler.*
- *Une tenue qui respecte les autres et moi-même.*
- *C'est une tenue qui respecte chacun, ni trop vulgaire ni trop stricte.*
- *Une tenue adéquate à la température du jour et pas vulgaire.*
- *C'est une tenue où je prête attention, pas une tenue de sport ou une tenue de pyjama choisie rapidement. C'est une tenue que j'aime et qui est assez décente à porter à l'école.*
- *Pas être trop décontracté, ni vulgaire, pas de tenue de vacances !*
- *Une tenue propre et présentable (peu importe ce que l'on porte tant que la tenue est soignée et propre d'une quelconque manière la tenue correcte à proprement parlé n'existe pas).*
- *Une tenue présentable, propre, sérieuse et classe à la fois.*

Pour de nombreux élèves, toute tenue, tant qu'elle n'est ni vulgaire, ni provocante, peut être considérée comme une tenue correcte à l'école.

- Une tenue tout simplement, ce n'est pas comme si les gens venaient en sous-vêtements.
- La tenue ne fait pas le travail de l'élève donc il n'y a pas de raison d'imposer une tenue ou un type de tenue.
- Selon moi, toute tenue est correcte dans la limite du raisonnable. Je pense qu'une jupe ou un short n'est pas un problème, un crop top non plus.
- Pour moi, chaque personne a le droit de s'habiller comme elle le souhaite du moment qu'elle n'est pas presque en sous-vêtements.
- Pour moi une tenue correcte, c'est pouvoir s'habiller comme on veut, mais pas de manière vulgaire.
- Des vêtements pas trop courts, mais au moins pouvoir exprimer notre style, par exemple les pantalons à trous ne posent pas problèmes.
- Je trouve qu'il est important de laisser les élèves affirmer leur personnalité dans les limites du raisonnable.

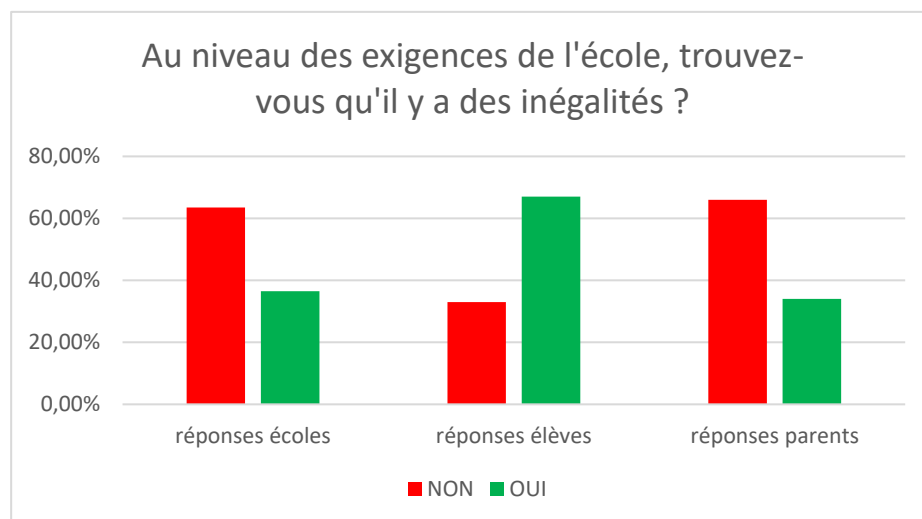
Si les élèves semblent bien comprendre les exigences de notre société liées à cette notion de tenue correcte, ils souhaitent que cela soit élargi. Selon les élèves, certains vêtements jugés incorrects (jeans à trous, trainings, crop top) ne gênent pas le vivre ensemble à l'école. Ces vêtements pourraient donc faire partie de la liste des tenues correctes. *Une tenue dans laquelle on se sent bien, que chacun puisse avoir son style sans trop exagérer. Par exemple les trous dans les pantalons, tant qu'ils ne sont pas trop grand cela ne choque personne ; pareil pour les tops, tant qu'on ne voit pas tout le ventre, ce n'est pas choquant et, quand il fait chaud, c'est bien que vous acceptiez les robes, les shorts et jupes, tant que ça ne dépasse pas une certaine limite.*

Tant pour les écoles que pour les parents, venir avec une tenue correcte à l'école est un apprentissage pour pouvoir plus tard s'insérer dans la vie professionnelle et dans la vie en société (91,5 % des écoles et 81 % des parents), mais le fait de voir cela comme un apprentissage n'est pas perçu par 59,5 % des élèves. Quelque chose devrait-il être fait dans les écoles pour sensibiliser les élèves à cet apprentissage ?



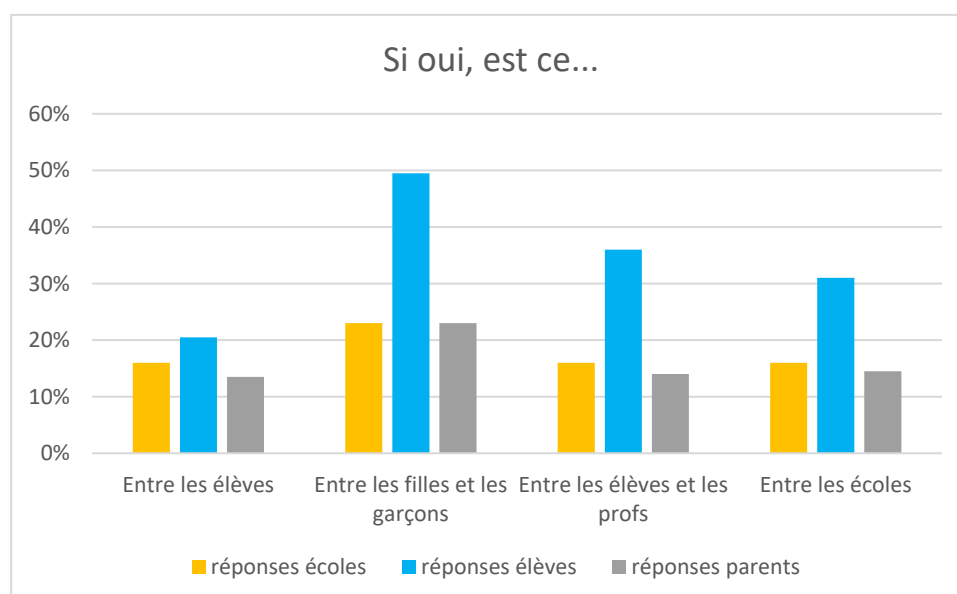
• **Tenues vestimentaires et égalité**

Une question importante qui traverse notre étude est de savoir si les tenues vestimentaires sont sources d'inégalités à l'école.



Au regard des parents et des écoles, cela n'est pas le cas. 63,5 % des écoles et 66 % des parents trouvent qu'il n'y a pas d'inégalités au niveau des exigences de l'école en matière de tenues vestimentaires. Le regard des jeunes est différent de celui des adultes. En effet, 67 % des élèves estiment qu'il y a des inégalités. Celles-ci ne sont-elles pas perçues par les écoles et les parents ? Les élèves ressentent ces inégalités, mais n'en font pas forcément part aux adultes, le sujet est assez subjectif. Cela peut expliquer les différences de perception.

Les inégalités sont de tous ordres (entre les élèves, entre les élèves et les profs, entre les écoles), mais c'est surtout entre les filles et les garçons qu'elles sont perçues. 49,5 % des élèves, 23 % des écoles et 23 % des parents dénoncent des inégalités entre les filles et les garçons.





Ils appuient leurs positions et expliquent leurs réponses en évoquant les différences faites pour les shorts et les jupes, l'acceptation de toute tenue vestimentaire pour les enseignants, les différences entre les familles selon le milieu, des remarques et sanctions selon les enseignants, les différences de règlement entre les écoles, etc.

Au sujet des inégalités entre filles et garçons :

- *Les filles ne peuvent pas avoir de fines brides, alors que les vêtements d'été sont souvent ainsi.*
- *On interdit plus de choses chez les filles, car il y a plus de façons de s'habiller pour une fille (les garçons ne mettent pas de mini-jupe ni de crop top).*
- *Certaines règles s'appliquent aux garçons et pas aux filles ou inversement (piercings, longueur de jupe ou de robe, port du short, ...).*
- *Nous sommes plus laxistes envers les tenues des jeunes filles (peur peut-être de les gêner en cas de remarque) alors que c'est beaucoup plus strict pour les garçons.*
- *Jupes et robes autorisées contrairement au short ou bermuda pour les garçons.*
- *Les garçons ont le droit de mettre des shorts alors que nous les filles, qui avons des short courts, on n'a pas le droit ? On doit venir en pantalon par 30° !*
- *Les garçons ont milles fois moins de restrictions, car la fille est toujours sexualisée pour un rien.*
- *Il en est de même des piercings, un garçon n'a pas le droit aux boucles d'oreilles, mais les filles oui. Ce n'est pas normal.*
- *Étant un garçon, je trouve que les filles sont trop limitées. Certes ne pas dévoiler une partie intime me paraît normal, mais pour ce qui est de leurs épaules, de leurs ventres, je ne comprends pas et trouve ça exagéré.*
- *Une tenue relativement similaire pour une fille ou pour un garçon peut être refusée pour un des deux et pas pour l'autre.*
- *Les garçons ont moins de remarques et d'interdictions comparé aux filles.*
- *Le fait qu'on ne peut pas s'habiller comme on veut, car les garçons peuvent avoir des envies.*
- *Il y a certains vêtements que seulement les filles où les garçons peuvent porter alors qu'à l'époque actuelle, certains garçons veulent peut-être porter des jupes où d'autres tenues, ou inversement, et cela est parfois mal vu par les responsables de l'école, ce qui est dommage.*
- *Les filles peuvent avoir les cheveux longs, mais, dans le règlement, les garçons ne peuvent pas. Je ne comprends pas en quoi un garçon avec les cheveux longs est mal.*
- *C'est plus souvent les filles qui sont stigmatisées dans les interdits : peur d'une sexualité trop visible !*
- *Entre garçons et filles, il y a toujours des stéréotypes de genre au niveau des couleurs, accessoires et modèles.*
- *Une fille a plus de remarques qu'un garçon par rapport à la longueur de ses vêtements, alors qu'un crop top ou une jupe n'empêche en aucun cas de réussir des exercices de mathématiques.*
- *Différence de traitement entre filles et garçons en termes de tenues, bijoux (ce qui tient d'un certain sexisme, pour une fois sans doute plus au détriment des garçons qui ne sont, par exemple, pas autorisés à porter des bijoux.*

Au sujet des inégalités entre les élèves et les enseignants :

- *Nous, équipe éducative, avons un rôle à jouer auprès de nos élèves. Nous sommes également des exemples dans ce domaine. Impossible de venir en tong à l'école si nous ne les autorisons pas à nos élèves.*
- *Des éducateurs montrent leurs tatouages ou cheveux colorés. Certains professeurs s'habillent trop court.*
- *Certains professeurs féminins se permettent le mini short, alors qu'il est interdit pour les filles.*
- *Les adultes doivent montrer l'exemple.*
- *Car on demande aux élèves de respecter, mais certains professeurs s'habillent parfois avec des vêtements qui nous sont interdits.*
- *Les profs ont plus de libertés.*
- *Le prof de gym peut être en training, mais pas les élèves.*
- *J'ai une fois vu une enseignante avec une jupe sanctionner une élève, car elle portait une jupe qui était la même taille que celle de l'enseignante.*
- *Les profs doivent aussi nous "montrer" l'exemple ou alors que tout le monde suive le règlement.*
- *Les professeurs portent des vêtements que les élèves n'ont pas le droit (de porter). Le règlement vestimentaire devrait être le même pour tout l'enseignement.*
- *En ce qui concerne les enseignants, c'est surtout un devoir d'exemplarité. Comment exiger une tenue correcte d'un élève si un(e) enseignant(e) se rend sur son lieu de travail dans une tenue inappropriée ?*

Au sujet des inégalités entre écoles :

- *Chaque école fonctionne différemment.*
- *Les écoles n'ont pas toujours le même degré d'exigence en termes de tenues scolaires. Dans mon expérience, cela est souvent dû au fait que certaines écoles ont des problèmes bien plus importants à gérer que d'autres écoles. Dès lors, elles doivent se montrer plus laxistes sur certains points de règlement tels que les tenues pour pouvoir maintenir la pression sur des points plus essentiels.*
- *Je trouve qu'il y a des inégalités entre les écoles, car il y en a certaines qui acceptent plus de tenues vestimentaires, comme les jeans troués...*
- *Les écoles sont très différentes sur leur règlement et certaines tolèrent beaucoup plus que d'autres.*
- *Beaucoup d'autres écoles n'ont pas toutes ces restrictions et pourtant tout se déroule correctement dans leur établissement.*
- *Le règlement change d'école en école, il est parfois plus strict ou moins strict, c'est injuste.*
- *Dans l'école de beaucoup de mes amis, il y a moins de règles ou alors elles sont plus logiques.*
- *Dans l'école où je suis, nous sommes assez libres de porter ce qu'on veut et c'est vraiment cool. Mais je compare parfois la mienne à celles de mes amies et je trouve ça complètement inégal (et souvent assez strict), que ce soit pour les garçons ou pour les filles.*
- *Il y a des écoles où il y a un uniforme et d'autres non, c'est déjà une grosse inégalité.*
- *Nous avons cinq enfants dans trois établissements différents et chacun a ses propres règles.*

Au sujet des inégalités entre élèves :

- *Les inégalités existent surtout au niveau des remarques faites par les membres du personnel. Certains ferment les yeux et d'autres sont intransigeants, ce qui crée des incompréhensions chez les élèves.*
- *Selon la morphologie de l'élève, les réactions sont différentes.*
- *Nous ne pouvons pas observer la tenue de chaque élève. Parfois nous faisons la remarque à un élève et pas à un autre alors qu'il porte exactement la même chose. Ça peut amener des injustices.*
- *Le même top sur deux filles différentes ne leur va pas de la même façon, sur une on va dire que c'est acceptable et l'autre qui a peut-être plus de forme ça ne passera pas, c'est totalement injuste et c'est du body shaming⁸.*
- *Ils laissent certaines personnes venir en jogging et d'autres non.*
- *Car selon les élèves, il y a des remarques différentes.*
- *Deux élèves différents peuvent se faire engueuler ou non selon la personne avec des tenues similaires.*
- *Les éducateurs et les profs font des remarques par rapport aux tenues, mais seulement quand ils n'apprécient que très peu l'élève ; il y a du favoritisme !*
- *On va plus porter attention sur une personne de couleur ou une personne avec plus de forme qu'une autre.*
- *Certains élèves en situation de précarité portent des vêtements trop grands, trop petits, très abimés, sales.*
- *Certaines familles ne possèdent pas les "codes" par leur différence culturelle, sociale, financière.*
- *Les élèves plus jeunes ou plus âgés ne sont pas jugés de la même façon.*
- *Je trouve des inégalités quand les élèves d'années plus hautes peuvent s'habiller (ou ne reçoivent pas de remarque) avec une tenue moins stricte que les plus petits.*

• Le rapport des élèves aux tenues vestimentaires

Concernant ce point, nous avons surtout eu des réponses d'élèves de l'enseignement secondaire, de leurs parents et de leurs écoles. A l'adolescence, comme nous l'expliquerons plus loin, les vêtements et autres attributs du look sont en effet très importants. Cette importance est exprimée par 80,5 % des écoles, 76 % des élèves et 72 % des parents.

78 % des écoles, 77 % des élèves et 60 % des parents reconnaissent que l'école fait partie des lieux où les élèves peuvent exprimer leur personnalité via leur tenue vestimentaire.

Comment expliquer cet attachement à la tenue vestimentaire ? Sur cette question, écoles, élèves et parents sont unanimes : c'est pour se sentir bien, avoir son propre style, s'exprimer et s'intégrer dans le groupe même si ce dernier point est moins important pour les élèves que ce que les écoles et les parents le croient. Les élèves sont-ils moins conscients de ce qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour leur intégration dans le

⁸ Body Shaming désigne le blâme que subit une personne par une autre personne ou un groupe d'individus (souvent sous forme de mots cruels), à cause de l'apparence de son corps, lequel peut être jugé trop gros, trop maigre, trop musclé, etc.

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/body-shaming/>

groupe ? Les critiques entre élèves évoquées par une certaine partie des répondants vont dans ce sens.

Les répondants pouvaient cocher plusieurs items expliquant l'importance des vêtements pour les jeunes, « se sentir bien » et « exprimer sa personnalité » sont les deux éléments qui ressortent le plus.

Les tenues vestimentaires sont importantes pour...	Selon les élèves	Selon les écoles	Selon les parents
Se sentir bien	69,5 %	52,5 %	59 %
Exprimer sa personnalité	54 %	57,5 %	45 %
Être créatif	24 %	29 %	14,5 %
Se démarquer	18,5 %	43 %	8,5 %
Exprimer son appartenance de genre ou de non genre	15,5 %	26 %	7,5 %
Se sentir branché	12 %	51,5 %	31 %
Se sentir intégré dans un groupe	9,5 %	49 %	27,5 %

Nous avons posé une question sur les marques de haut de gamme, afin de savoir si les jeunes en portent à l'école et pourquoi. Majoritairement, ils en portent, comme le précisent 77 % des écoles, 71,5 % des élèves et 62 % des parents.

Ce qui attire, c'est avant tout la beauté et la qualité de ces vêtements. 56 % des élèves et 34 % des parents justifient ce port de vêtements de marque parce qu'ils sont beaux ; 26,5 % des élèves et 29,5 % des parents évoquent la qualité. Comme le disent deux élèves :

- *Car je peux les porter plus souvent au lieu de racheter.*
- *C'est pas l'étiquette *haut de gamme* qui compte, c'est la qualité, la matière qui comptent. Avoir un t-shirt cher ne veut pas dire que je veux de l'attention, peut-être il était juste mieux que celui moins cher ?*

Pour les écoles, il s'agit surtout d'avoir un look (44 %) et d'être intégré dans un groupe (40 %). Même si pour ces deux questions (importance des vêtements et port de vêtements de marques) l'appartenance au groupe n'est pas le critère le plus reconnu par les élèves, il a aussi du sens pour certains. Deux élèves partagent leur avis à ce sujet :

- *Car si t'as pas de vêtements de marque, tu vas moins te faire intégrer dans un groupe de potes. Et je trouve cela dommage à l'heure actuelle.*

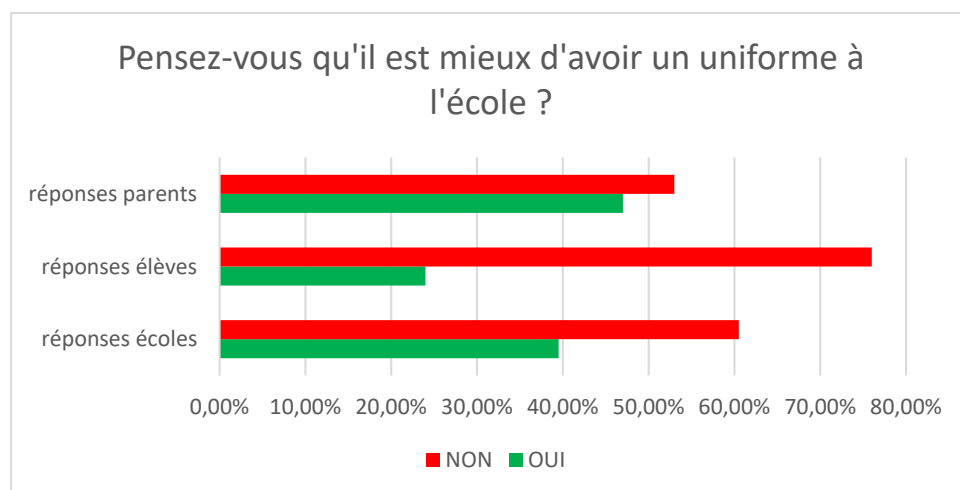
- *Il est parfois compliqué de s'intégrer dans un groupe qui n'a pas la même définition de "bien financièrement".*

• L'uniforme à l'école

Parmi les répondants aux trois enquêtes, nous avons des établissements scolaires concernés par l'uniforme :

- 6 écoles ont un code couleurs imposé aux élèves ;
- 15 élèves ont un code couleurs imposé et 2 portent un uniforme ;
- 33 parents doivent respecter un code couleurs pour la tenue vestimentaire de leurs enfants à l'école et 17 doivent acheter l'uniforme de l'école pour leurs enfants.

L'uniforme est loin d'être répandu dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais il est encore présent dans certains établissements. Nous avons demandé dans nos questionnaires s'il était mieux d'avoir un uniforme à l'école ou non. Les avis divergent même s'il y a une majorité de personnes (60,5 % des écoles, 76 % des élèves et 53 % des parents) qui sont contre l'uniforme.



Certains disent oui à l'uniforme, sous prétexte :

- qu'il n'y a pas de différence entre élèves (17,5 % des écoles, 12 % des élèves et 21 % des parents) ;
- qu'il y a moins de comparaison et de rejet (12 % des écoles, 9 % des élèves et 18,5 % des parents) ;
- que cela donne un sentiment d'appartenance à l'école (10 % des écoles, 3 % des élèves et 7,5 % des parents).

D'autres disent non, sous prétexte :

- que cela limite la liberté des élèves (47,5 % des écoles, 54,5 % des élèves et 41,5 % des parents) ;
- que cela limite leur besoin de se démarquer (9,5 % des écoles, 12,5 % des élèves et 8,5 % des parents) ;
- que c'est moche (3,5 % des écoles, 9 % des élèves et 3 % des parents).

• ROI de l'école et tenues vestimentaires

Les avis sur le règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'école au sujet des tenues vestimentaires sont loin d'être unanimes. La première question sur le ROI permettait aux répondants de dire, parmi une dizaine d'items, comment ils qualifient le ROI en matière de justice, de clarté, d'adaptation à la société actuelle, etc.

Pour 78 % des élèves, ce règlement ne devrait pas être le même dans toutes les écoles. De plus, ils qualifient surtout le ROI de leur école en disant qu'il :

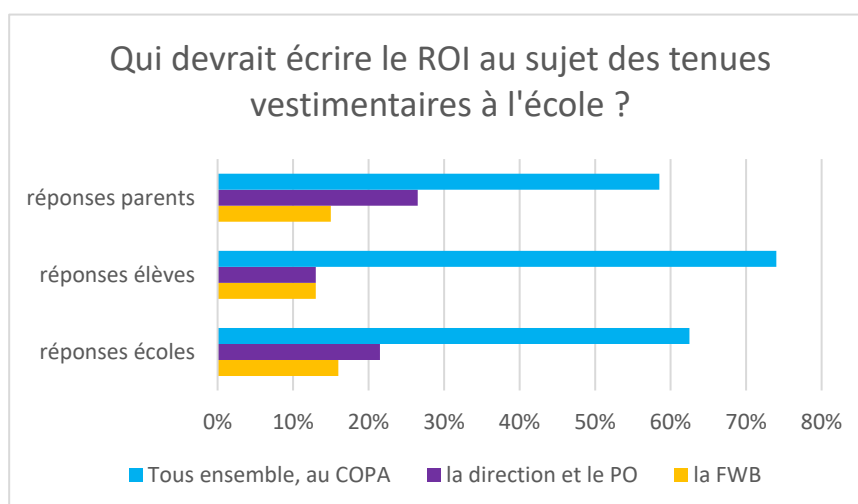
- n'est plus adapté à notre époque et devrait être réadapté (50 %) ;
- est trop strict (49,5 %) ;
- est injuste (33,5 %).

Le regard des adultes sur le ROI est plutôt positif, les qualificatifs les plus fréquents sont :

- il est bien (24,5 % des écoles et 38 % des parents) ;
- il est juste (31 % des écoles et 22,5 % des parents) ;
- il est clair (29 % des écoles et 24 % des parents) ;
- il devrait être le même dans toutes les écoles (20 % des écoles et 27 % des parents).

Gardons de la nuance, car 24,5 % des écoles disent que le ROI n'est pas clair. Au sein d'une même catégorie, les avis peuvent être différents selon les réalités de chaque école.

Toutefois, tous les acteurs sont d'accord pour dire que le point sur les tenues vestimentaires dans le ROI doit être écrit de façon concertée (enseignants, éducateurs, parents et élèves), via le conseil de participation. C'est le positionnement de 62,5 % des écoles, 74 % des élèves et 58,5 % des parents. Cela rejoint l'obligation légale présente dans le code de l'enseignement : *le conseil de participation est chargé de débattre et de remettre un avis sur le règlement d'ordre intérieur de l'école et, le cas échéant, de l'amender et le compléter.*⁹



⁹ Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Livre 1^{er} – Titre 5 – Chapitre 3 - Section 1^{er} : Du conseil de participation – Article 1.5.3-1 § 2- 7.

https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf - lien vérifié le 2 mai 2022.

• **Conclusion de ce regard croisé via les enquêtes**

Concernant la majorité des questions, les avis sont plutôt unanimes entre les écoles, les élèves et les parents.

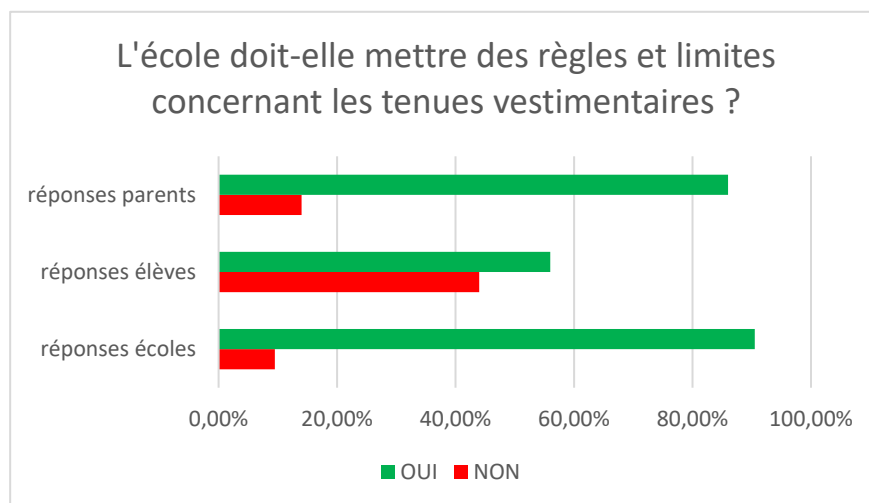
- Ils trouvent majoritairement que le règlement de l'école est clair au sujet des tenues vestimentaires, même si le pourcentage d'élèves trouvant le règlement clair est moins important que ceux des adultes. Près de la moitié des élèves ne le trouvent pas clair.
- Ils font part d'inégalités, surtout entre les filles et les garçons.
- Ils estiment que les tenues vestimentaires sont importantes pour les élèves afin de se sentir bien, d'avoir son propre style.
- Ils se prononcent majoritairement contre l'uniforme.
- Ils souhaitent que le point sur les tenues vestimentaires dans le ROI soit écrit ensemble, au conseil de participation.

Les adultes jugent que venir avec une tenue correcte à l'école est un apprentissage pour la vie future. Cet apprentissage n'est reconnu que par deux élèves sur cinq.

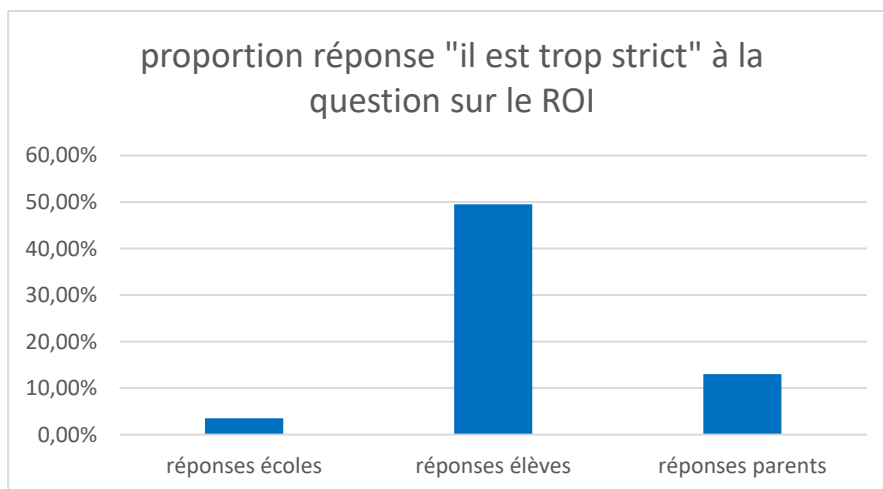
Les élèves et leurs parents évoquent moins de problèmes, de critiques et de sanctions que les écoles. Est-ce de nouveau parce que nous avons une majorité d'élèves « disciplinés » parmi les répondants ? Ou préfèrent-ils, tout comme leurs parents, taire les problèmes ? Plusieurs hypothèses peuvent être formulées et nos enquêtes ne nous permettent pas de répondre à ces questions.

Les divergences d'opinions entre adultes et élèves se marquent surtout au sujet des règles et du regard sur le ROI de l'école.

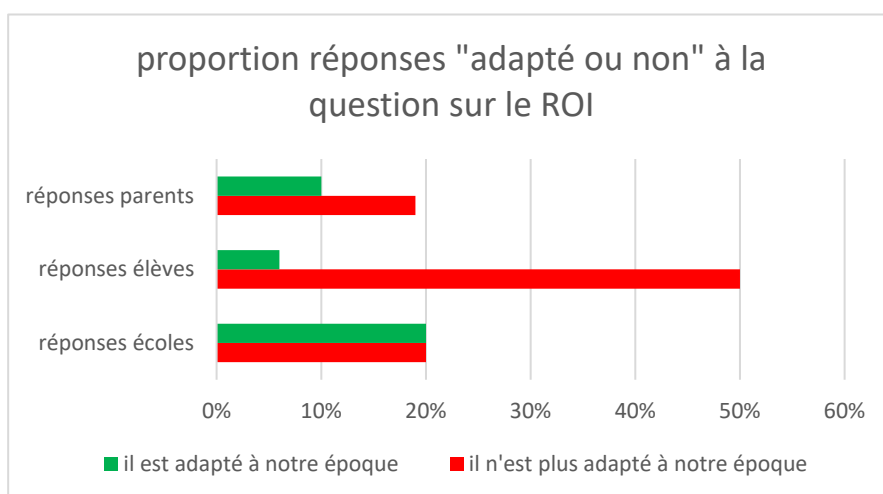
Les adultes sont plus en demande d'un cadre et de règles que les élèves, cela explique les différences de réponses aux questions sur le souhait de limites et le fait de trouver le ROI strict. L'avis positif des adultes sur le ROI concorde avec les 90,5 % des écoles et 86 % des parents qui disent que l'école doit mettre des règles et des limites concernant les tenues vestimentaires. Les élèves, de leur côté, ne sont pas autant demandeurs de règles et de limites.



Les élèves trouvent le ROI trop « strict », c'est l'un des qualificatifs qu'ils utilisent le plus, mais ces règlements conviennent à la majorité des parents et des écoles.



Concernant l'adaptation des ROI, question qui guide cette étude, même si le positionnement des parents et des écoles est mitigé, les différentes parties trouvent que les ROI devraient être réadaptés. Près d'un parent sur cinq et une école sur cinq rejoignent les nombreux élèves en demande d'une adaptation du ROI.



3. Rôle et importance des vêtements pour les jeunes

- De façon générale

1) Se protéger¹⁰

La fonction première du vêtement est la protection : agressions climatiques (soleil, froid, pluie, vent, etc.), dangers divers notamment liés au travail, à une activité, à un sport (vêtements et chaussures de sécurité sur un chantier, vêtements réfléchissants, etc.)

2) Cacher et valoriser son corps

Se vêtir est le propre de l'espèce humaine, même dans des sociétés primitives où certaines parties du corps sont cachées. S'habiller correspond à un besoin universel de l'homme, celui de répondre au sentiment de pudeur.¹¹ Les tenues vestimentaires et les tensions qu'elles occasionnent nous apprennent beaucoup de choses sur le rapport au corps de telle ou telle société, telle ou telle communauté...

En fonction de l'époque, du lieu, du contexte, de l'âge, du genre, les endroits recouverts diffèrent. Dans des pays asiatiques comme l'Inde, découvrir son ventre pour une femme est naturel et signe de féminité et de fécondité. Par contre, montrer ses épaules, son décolleté ou le haut de ses jambes est inadapté.

À l'inverse, un vêtement, des chaussures, un maquillage, une coiffure peuvent aussi servir à valoriser son corps ou une partie de son corps et attirer les regards sur celui-ci.¹² Ne dit-on pas qu'il faut mettre ses atouts physiques en valeur ?



© Alice Pierard

¹⁰ Nous reprenons cette classification de Culture et Santé, *Des habits et nous - Le vêtement, vecteur de signes*, Bruxelles, 2012, <https://cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/71-des-habits-et-nous-le-vetement-vecteur-de-signes.html>

¹¹ Ibidem.

¹² Ibidem.



3) Communiquer

Parce qu'il est d'abord langage, le vêtement est un objet culturel et social par excellence qui a toujours fait l'objet de conformisme et en même temps d'audace et de scandales à travers les âges. *En effet, en tant qu'objet culturel, le vêtement a la faculté de fixer sur lui un certain nombre de normes et de valeurs perpétuant l'ordre social traditionnel, mais il peut également constituer un vecteur de changement, voire de confusion, dans l'ensemble des représentations mentales diffuses qui constitue la culture*¹³. Lorsqu'on se vêt d'une certaine façon, c'est parce qu'on appartient à un milieu et à une culture définis. Ces pratiques vestimentaires changent malgré tout régulièrement, car elles sont inscrites dans une société en perpétuelle évolution.

Par le vêtement, on cherche généralement à mettre en valeur son apparence physique, ce qui est une manière de contribuer à son épanouissement personnel. Cet épanouissement peut donc passer par la consommation de vêtements, mais aussi par une certaine contrainte sociale qui pousse les individus à se conformer aux codes vestimentaires de leur milieu. Par le vêtement on indique également « qui on est », on décline son identité « vraie » ou « fausse »... Le corps recouvert, paré de vêtements et d'attributs, s'offre aux regards. Ainsi marqué, il constitue une sorte de vitrine entre l'individu et le groupe pour afficher son identité, sa culture, son statut économique et social. D'une société à une autre, d'une culture à une autre, certains vêtements sont plus ou moins valorisés, plébiscités ou rejetés. *Vu le rôle majeur qu'il joue, le vêtement – indissociable du corps – est devenu progressivement un thème majeur de la recherche en sciences sociales : des objets d'histoire totale, analysés comme des systèmes de représentations des constructions sociale, politique, économique, religieuse et culturelle. Comme langages, ils forment des processus dynamiques et actifs, donc performatifs, d'appartenance ou d'exclusion. Ils caractérisent des manières d'être qui contribuent à définir et à hiérarchiser les groupes et les individus.*¹⁴

Dans notre société actuelle où la norme est plurielle et où les styles vestimentaires sont multiples, le vêtement peut être source d'ambiguïté et de malentendus : il existe tant de nuances dans les tenues vestimentaires qu'on n'est jamais certain que le message que l'on veut faire passer par notre habillement soit reçu de la même façon pour le récepteur (celui qui nous regarde).

¹³ SPERBER D., *Le savoir des anthropologues*, Hermann, Paris, 1982, p. 42 et SPERBER D., *La contagion des idées*, Odile Jacob, Paris, 1996. Cité dans la thèse de LETT C., *Le prétexte du vêtement : sociologie du genre au prisme des pratiques vestimentaires*, Université Grenoble Alpes, HAL Open Science, 2016, p. 18, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01372404/document>

¹⁴ ANHIMA, *Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les sociétés anciennes*, Projet 2019-2023, <https://www.anhima.fr/spip.php?article2113>



- **De façon spécifique : le rôle des vêtements pour les jeunes**

A la lumière de ces informations, quel est véritablement le rôle des tenues vestimentaires chez les jeunes aujourd'hui et spécialement à l'école ? Quelle importance les vêtements ont-ils pour les enfants et pour les ados ?

L'enquête réalisée auprès des élèves nous donne quelques éléments de réponse : une grande majorité des élèves, soit 76 %, trouvent les vêtements importants (39,5 % des élèves trouvent que les vêtements et les autres attributs du look sont très importants pour eux et 36,5 % les trouvent moyennement importants). Les raisons pour lesquelles ils trouvent ces vêtements importants varient. Ce qui ressort très clairement, c'est qu'ils leur permettent de se sentir bien (69,5 %) et qu'ils sont une manière d'exprimer leur personnalité (54 %). Viennent ensuite le besoin d'être créatifs (24 %), ; de se démarquer (18,5 %), de se sentir branché (12 %), de se sentir intégré dans un groupe (9,5 %).

1) Se sentir bien

Tout simplement « se sentir bien » ! Voici la réponse la plus prisée des jeunes ayant répondu à notre enquête. Rien de plus simple, rien de plus naturel. Ce désir absolu de se sentir bien, d'être heureux, d'avoir accès au bonheur et d'être épanoui coïncide avec une société de plus en plus individualiste qui nous propose nombre de choses centrée sur l'épanouissement individuel et le bien-être : soin du corps, voyages, vacances, cures, massages, recettes santé, cours d'entretien et de remise en forme, opérations esthétiques, etc. *Nous sommes dans une société orientée vers l'individualisme. Se définir soi en tant qu'individu est important, nous sommes à la recherche du bonheur individuel... Les jeunes grandissent dans cet état d'esprit*, explique Margot Goblet, chercheuse en psychologie sociale.

Qu'est-ce que le bien-être ? Il est défini *comme un état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit.*¹⁵

Voici quelques extraits issus de notre enquête auprès des élèves qui illustrent ce besoin de bien-être :

- *J'aimerais que l'on puisse mettre des tenues avec lesquelles on se sent à l'aise, avec laquelle on se sent bien tout en restant dans les limites du raisonnable. La société évolue, donc l'école devrait faire pareil. Pour les filles je trouve que les pantalons à trous ne devraient pas être interdits. Après il faut bien évidemment plus de matière que de trous...*
- *Je trouve que c'est important de pouvoir porter une tenue dans laquelle on se sent bien et beau pour faire face aux personnes. Cela peut vous paraître bête, mais pour moi me sentir belle et bien dans ma tenue me permet de faire face aux personnes et aux commentaires qu'ils pourraient faire. Chaque style est différent, ce qui nous rend magnifique et unique.*
- *Pour moi, c'est important de se sentir bien. Il faudrait que nous puissions porter une tenue suffisamment confortable pour travailler à l'école, sans devoir se*

15

[https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-%C3%AAtre/9159#:~:text=bien%C3%AAtre\)&text=1.,une%20sensation%20de%20bien%2D%C3%AAtre](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-%C3%AAtre/9159#:~:text=bien%C3%AAtre)&text=1.,une%20sensation%20de%20bien%2D%C3%AAtre)

tortiller à cause des vêtements trop courts ou trop serrant. Mais il faut tout de même un minimum de respect et de discipline, car l'école est un lieu d'apprentissage.

2) Exprimer sa personnalité

Les vêtements et le look en général semblent jouer un rôle important dans l'expression de soi. *La mode de l'adolescent, élevée à la dignité du « look », est un appel du regard mais pose également de manière aiguë l'insoluble question que se pose tout sujet, notamment adolescent : que suis-je pour l'autre dans ce que je lui donne à voir en tant que sujet ?*¹⁶ Le jeune, à travers sa tenue vestimentaire, veut montrer son visage et son identité. Selon Bruno Derbaix, sociologue, le vêtement remplit un double rôle, celui de pouvoir s'exprimer librement et celui de permettre l'expression de son individualité, et cela se marque encore plus à l'adolescence. A l'ère du paraître, des snapchats¹⁷ et du succès des réseaux sociaux, le vêtement semble être la vitrine de l'âme. N'a-t-on pas dès le premier regard posé sur quelqu'un déjà une impression (bonne ou mauvaise) parce qu'il porte tel ou tel vêtement ? Le vêtement agit, malheureusement parfois, comme une étiquette. *Si le vêtement nous dit quelque chose de nous-même et si la tendance vers l'uniformisation se poursuit inéluctablement, nous ne saurions que trop prendre garde à assimiler l'autre à ce que l'on conçoit de lui dans une appréhension immédiate ou le temps de la découverte fait cruellement défaut*¹⁸. L'adage « l'habit ne fait pas le moine » est pourtant toujours d'actualité. Le vêtement ne reflète pas toujours la personnalité de quelqu'un et les apparences sont parfois trompeuses.

Mais bien souvent, porter des vêtements semble être un moyen de montrer aux autres qui on est ou, en tout cas, ce qu'on aimerait qu'on pense de nous. Quelle image avon-nous de nous-même et quelle image aimerait-on véhiculer ? Voici une liberté dont nous disposons. Il n'y a qu'à constater les mouvements de grogne des élèves dans les écoles, souvent médiatisés, pour observer la colère de certains jeunes quand on les prive de cette liberté. Dernièrement, les élèves de l'IATA (école d'arts de Namur)¹⁹ ont fait grève afin de protester contre le ROI qui cadre leurs tenues vestimentaires. Pas de chaînes, pas de coloration « flashy », pas de piercings, pas de maquillages extravagants, etc. Les directions constatent que certains élèves, après des mois de confinement liés à la COVID-19, ont pris l'habitude de s'habiller comme ils voulaient. Ils tentent de faire comprendre aux élèves ce qu'ils considèrent comme des excès. Différencier la simple fantaisie de la tenue extravagante n'est pas chose aisée surtout dans une école d'art. En soulignant certaines interdictions prévues dans le ROI, les élèves affirment : « *On nous prive d'une partie de nous-mêmes !* ». Les enfants et surtout les adolescents ont besoin de s'affirmer soit par leur comportement, soit verbalement, soit par leurs tenues vestimentaires. Ils prennent distance par rapport à la famille, par rapport au monde des adultes, par rapport à l'école. S'affirmer est un enjeu développemental majeur chez les jeunes. Dans ce grand théâtre qu'est l'école, lieu de socialisation par excellence, les acteurs que sont nos

¹⁶ BIDAUD E. et OUVRY O., « Adolescence, vêtement et visagification », in *Adolescence*, 2007/3 (T.25 n°3), p. 10, <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2007-3-page-645.htm>

¹⁷ Applications de partage de photos et vidéos.

¹⁸ BA B., JURG C. et TRIN J.-L., « S'habiller. Socialisation, médiation, corps », in *Le Sociographe* n°17, mai 2005, http://www.champsocial.com/extrait-Le_sociographe_n_17_S_habiller_Socialisation_m_diation_corps,778.pdf?champsocial_panier=31d004201b6f2b39a2e6033f74fc5428

¹⁹ JONNIAUX A, op. cit.

enfants ont besoin de jouer avec les autres, d'expérimenter, de se confronter, d'apprendre par et à travers le regard des autres, de s'affirmer et d'exprimer leur personnalité. *Au travers de son look, le jeune se crée une deuxième peau, une peau sociale*, affirme Margot Goblet.

Parents, école, professeurs, éducateurs, amis, ont des attentes spécifiques et différentes par rapport aux tenues vestimentaires des jeunes, et le jeune a dû mal à se positionner entre son envie d'exprimer sa personnalité et les différents souhaits de tous ces acteurs qui gravitent autour de lui. Il se trouve au croisement de différentes sphères identitaires avec des demandes différentes, parfois contradictoires, et avec, en filigrane, une pression due à notre société de consommation dans laquelle il évolue. *Nos jeunes sont bombardés par pleins de modèles différents. Une partie des adultes importants pour eux (parents, profs...) leur dit que c'est comme ça qu'il faut s'habiller, tandis qu'une autre partie (pub, mode) leur dit de porter autre chose. Ils sont exposés à des messages du monde adulte qui sont parfois hypocrites et contradictoires. On leur dit : achète tel vêtement et, en même temps, ne le porte pas, car ce n'est pas adéquat*, explique encore Margot Goblet. Ecartelés, tiraillés par des messages discordants, ils doivent malgré tout se positionner.

Bien souvent l'école demande au jeune de porter un certain type de vêtement, comme les jupes qui vont jusqu'aux genoux par exemple, ce qui ne va pas participer nécessairement à l'affirmation de soi... L'école va aussi interdire à l'élève de porter un vêtement, alors que les parents l'autorisent. L'autorité de l'école n'est pas du même domaine que l'autorité des familles. *Quand survient un problème dans le rapport d'autorité à l'école, c'est souvent parce que, de part et d'autre, on ne se situe pas dans le même domaine. L'un parle à partir du domaine moral ou conventionnel, l'autre du domaine personnel.*²⁰ L'école va se référer à son règlement d'ordre intérieur pour savoir et faire savoir ce qui est permis ou pas. Dans la famille, les règles sont également nécessaires et se fondent le plus souvent sur l'amour que les parents portent à leurs enfants. L'enfant est, bien souvent, en attente de repères et d'éducation.²¹

Pour Fatima Amkouy (JEC – Jeune et citoyen), le jeune est parfois coincé dans un conflit de loyauté. *Les parents acceptent que leurs enfants mettent des baskets ou acceptent que leurs filles portent des tenues courtes, par exemple, alors que l'école l'interdit. Donc il y a une incompréhension chez le jeune entre ce que l'école interdit et ce que les parents autorisent. Si les parents autorisent une tenue, pourquoi l'école l'interdit-elle ? Pourquoi est-ce que vous ne nous entendez pas, nous jeunes, sur ce que nos parents nous autorisent à porter ? L'école ne se soucie pas assez de cette approche globale d'éducation. Le triangle parents-élèves-école n'est pas assez pris en compte pour réfléchir à ce sujet. Il serait tellement intéressant pour l'école de s'arrêter sur ce que cela signifie pour les jeunes et de les amener à aborder la question des valeurs et des normes.*

Le triangle famille-élève-école est important, on le sait, mais chacun des acteurs de ce triangle a sa propre représentation du rôle tenu par le vêtement sans toujours pouvoir la partager. *J'aurais tendance à dire qu'il existe un fossé entre l'école, les parents et les jeunes en ce qui concerne les représentations que chacun de ces acteurs a au sujet des tenues vestimentaires. Les jeunes vont s'approprier leurs tenues vestimentaires pour*

²⁰ HUBIEN B., *Entre école et famille : les enfants dans le rapport d'autorité*, analyse UFAPEC n°17.11, 2011, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1711-famille-ecole-autorite.html>

²¹ Idem.

exprimer leur façon d'être ou exprimer leur genre. Les jeunes vont conceptualiser leur tenue vestimentaire d'une manière différente que les adultes, explique Logan Verhoeven (CEF – Comité des élèves francophones).

3) Besoin d'être créatifs

Certains élèves ont besoin de créer, de s'inventer une identité, de se rendre originaux. Beaucoup d'entre eux chinent dans les friperies, dans les brocantes, sur des applications d'achat-vente de deuxième ou chez leur grands-parents. Comme des radars, ils recherchent le vêtement vintage qui les rendra un peu uniques. Certains confectionnent eux-mêmes leur vêtement et assemblent des tissus improbables pour rendre un peu jaloux leurs copains. Les festivals regorgent de pantalons en patchwork, de pulls yéyé, etc. Il n'y a pas que les marques qui font que les jeunes se démarquent.

Cheveux bleus, rouges, jaunes, piercings, tatouages, chaînes, chaussettes colorées et dépareillées, les accessoires ont aussi leur importance pour se créer son style. *Sur les réseaux sociaux comme dans les vêtements ou les accessoires qu'il porte, l'élève se brouillonne son identité dans une démarche beaucoup plus maîtrisée et calculée qu'on le pense parfois. Il se cherche, se teste, essaie des choses, et voit comment les autres réagissent, au grand dam de l'institution scolaire qui, en y mettant des limites, prend toujours le risque de se faire accuser d'entrave à la liberté individuelle ou à la liberté d'expression.*²²

Les élèves sont friands de créativité. Rien d'étonnant donc qu'ils aient le besoin d'être créatifs aussi dans leurs tenues vestimentaires. *Comme l'école est le premier espace de socialisation des jeunes, il me semble essentiel que l'école puisse aussi proposer un espace où ils puissent s'exprimer et c'est là aussi que leurs copains et copines les voit. C'est important de pouvoir se montrer et se définir. Et si cela ne doit pas passer par le vêtement, peut-être manque-t-il des lieux d'expression de soi, de créativité à l'école ?* s'interroge Margot Goblet.

Pour satisfaire cet élan de créativité, ne manque-t-il pas à l'école des cours plus créatifs et des activités qui laissent la part belle à l'imagination des jeunes, comme des cours de peinture, d'expression, d'art (sans pour autant devoir choisir l'option art) ? La mise en place du PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique)²³, prévue par le pacte et mise en place progressivement dans les écoles, doit permettre d'amener cette dimension créative au sein de tous les établissements scolaires.

Les jeunes passant la majorité de leur temps à l'école, n'est-il pas normal qu'ils utilisent ce lieu pour s'exprimer ? Mais le peuvent-ils ou pas ?

²² GRAVELEAU S., « Tenue « correcte » à l'école : « L'institution cherche depuis toujours à discipliner le corps des élèves » in *Le Monde*, 29/09/2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/29/tenue-correcte-a-l-ecole-l-institution-cherche-depuis-toujours-a-discipliner-le-corps-des-eleves_6054001_3224.html

²³ BAIE F., *Le PECA permettra-t-il d'assurer un égal accès à tous les élèves à l'art et la culture ?*, analyse UFAPEC n°15.19, septembre 2019, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1519-peca.html>



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Pour Bruno Derbaix, les écoles ne sont pas des endroits où les élèves peuvent s'exprimer par leurs vêtements. *Elles ne sont pas des endroits où les élèves peuvent s'exprimer tout court. Il n'y a pas souvent de cercles de parole en classe. Dans la plupart des écoles, les cours sont l'espace d'abord des programmes qui sont reçus par les élèves et on leur demande peu de parler des programmes, de parler des contenus.*

Fatima Amkouy (JEC-Jeune et citoyen) souhaite qu'il y ait d'avantage d'expression et de créativité dans les écoles. *L'école doit devenir le lieu où la créativité doit se déployer. Je trouve que le jeune, actuellement, est terriblement brimé par rapport à sa créativité. Si on ne lui offre pas des espaces de créativité en relation avec autre chose que sa tenue vestimentaire, je peux comprendre que le jeune arrive avec des tenues « farfelues ». Ce qui nous manque énormément dans l'école c'est la possibilité d'expression de la créativité. Je rêve d'une école où le vivre-ensemble se traduit par l'acceptation de l'autre tel qu'il est, tel qu'il veut s'identifier. Ceci demande un espace de réflexion, d'échange pour que le jeune s'interroge sur sa créativité. Il faut pouvoir accompagner le jeune dans sa construction identitaire, l'accepter tel qu'il est et réfléchir avec lui sur ce qu'il veut être. Pour cela, le cadre doit être balisé, qu'il soit accepté ... et compris.*

Logan Verhoeven (CEF) aimerait que l'école puisse permettre que cette fantaisie des jeunes éclore à travers leurs recherches vestimentaires. *L'école devrait être un lieu où cela devrait se faire, mais je pense que, aujourd'hui, c'est un peu à géométrie variable, selon le degré d'acceptation des adultes. L'école devrait permettre cette expression vestimentaire, car c'est important pour la construction sociale et individuelle des jeunes.*

Certains détracteurs d'une école qui se voudrait créative nous diront qu'il y a d'autres lieux pour s'exprimer et créer comme, par exemple, les ateliers de dessins ou de poteries, les cours de danse, etc. Mais l'école doit-elle miser sur ces espaces extérieurs ? Certains enfants n'ont sans doute pas accès à ces lieux de créativité. En effet, les parents n'ont pas tous les moyens financiers ou la disponibilité pour inscrire leurs enfants dans des activités extra-scolaires. L'école est un lieu obligatoire où les jeunes se retrouvent d'office, ne faut-il pas compter sur elle pour offrir le maximum de possibilités d'expression et de créativité ?

4) Se démarquer

Le regard des autres est une sorte de miroir. Nous cherchons tous à nous représenter, à nous définir par rapport aux autres. Aussi, il est intéressant de savoir ce que nous laissons voir. Au sein du groupe, les jeunes ne s'habillent pas nécessairement de la même façon, ils aiment se démarquer, avoir leur propre identité et leur propre style même si certaines choses les rallient.

Les tenues originales ou excentriques sont souvent choisies par les jeunes pour sortir du lot. Il y a parfois une surenchère sur la tenue qui fera de l'effet et sera considérée par les pairs comme la tenue inattendue, la tenue « Waouh ! ». Se démarquer est donc quelque chose d'important.

5) Appartenir à un groupe

L'école est un lieu d'apprentissage et de socialisation des jeunes. La pédopsychiatre Sophie Maes explique que les jeunes ont, à l'image de petits chatons, véritablement

besoin de se frotter l'un à l'autre, d'appartenir à un groupe. C'est sans doute ce qui a le plus manqué aux jeunes durant le confinement lié à la pandémie de la COVID-19.

L'école est un lieu où on apprend à faire avec les autres, à grandir avec eux, et dans lequel une culture adolescente se crée. Chaque école a sa culture propre qui est très vivante. Chaque élève a un sentiment d'appartenance à un groupe d'amis, à son école. Les élèves développent et créent des fonctions sociales et identitaires pour « appartenir ».

En portant certains vêtements, le jeune marque son appartenance à son groupe tout autant qu'il est dans l'individuation : j'appartiens à tel groupe, mais en même temps je suis telle personne par le piercing, par le tatouage, par le vêtement... Il y a donc un double mouvement qui répond à ces enjeux développementaux, affirme Margot Goblet.

Le vêtement est un signe d'alliance. Les adolescents ont besoin de s'identifier, de suivre une mode, d'afficher une appartenance à un groupe.



© Pixabay

4. Causes de tension

Quels sont les grands éléments de tensions entre les jeunes, leur famille et l'institution scolaire au sujet des tenues vestimentaires ? Les causes de tensions, diverses, proviennent surtout de nombreuses incompréhensions qui subsistent de part et d'autre (entre les élèves, l'école et les parents) dans le fait de pouvoir porter ou non tel vêtement. Les tensions sont souvent liées aux tenues des jeunes qui ne correspondent pas aux desideratas de l'école. Certaines tenues sont généralement considérées comme indécentes ou choquantes par les écoles. Les tensions sont également liées à un besoin de reconnaissance des élèves dans leurs diversités identitaires de genre, à une revendication de liberté qu'ils ont par rapport à leur corps, à un sentiment de soumission ressenti par rapport aux tenues qu'on leur impose de porter, à des inégalités et discriminations (dans les ROI et dans l'application des règles traitant des tenues vestimentaires). Les mouvements médiatisés tels que #Me Too ou #balancetonbahut exacerbent ces tensions. Les marques des vêtements sont également pointées du doigt dans les causes de tension. Si les écoles reprochent souvent aux élèves de porter telle ou telle tenue parce qu'elle ne correspond pas au ROI de l'école et que ces critiques font des remous, il est intéressant de constater que les tensions peuvent aussi provenir des élèves eux-mêmes, car ils se critiquent apparemment aussi entre pairs au sujet des vêtements.

- **De nombreuses incompréhensions de part et d'autre**

En amont des tensions, il y a souvent des incompréhensions. Les jeunes ne comprennent pas pourquoi on ne les laisse pas porter un type de vêtement (jeans troués ou déchirés, trainings, pantalon militaire, crop top, mini-jupe, short, baskets, etc.) ou un accessoire (boucle d'oreille pour les garçons, cheveux colorés, couvre-chefs, etc.) alors que la mode, les magasins et les grandes chaînes de vêtements leur proposent des nouveaux modèles alléchants. C'est cette incohérence entre ce que la société propose et ce qu'on demande aux jeunes de porter dans les écoles qui révolte les élèves.

Ils ne comprennent pas non plus pourquoi on devrait les priver d'un des moyens qu'ils ont de se démarquer, de montrer leur personnalité, de créer, de dénicher le vêtement qui les rendra particulier ou accepté par un groupe. Ils ne comprennent pas pourquoi parfois leurs parents ne les soutiennent pas dans leur choix vestimentaire et se rangent du côté de l'école.

Pourtant, si les parents ne sont pas toujours d'accord avec la manière dont leur enfant s'habille, ils ne comprennent pas nécessairement les sanctions démesurées prises par l'école quand leur enfant ne porte pas la tenue attendue. Certains parents défendent bec et ongles leur enfant et ne trouvent pas normal que les écoles prennent de telles sanctions envers leur progéniture.

Certains jeunes ne comprennent pas n'ont plus comment l'école peut être si stricte, si autoritaire, si peu communicative, si discriminante, si sexiste parfois. Les tensions proviennent souvent des applications des règles issues des ROI. Ces applications peuvent leur paraître arbitraires, subjectives, inégales et surtout injustes.



Par ailleurs, les écoles ne comprennent pas comment certains élèves ne sont pas mieux éduqués, comment ils ne sont pas plus responsables et ne mettent pas des vêtements davantage « décents », « corrects », « appropriés » au métier d'élève. Les écoles regrettent ces comportements dans le chef des élèves. Elles blâment le manque de respect, la nonchalance d'élèves « qui se croient à la plage » et parfois l'excentricité, la vulgarité ou la provocation vestimentaire de certains élèves dans un cadre qui devrait être un lieu d'étude et de concentration. Les écoles ne comprennent pas non plus pourquoi les parents se rangent parfois du côté des enfants, etc. Incompréhensions riment donc avec tensions !

- **Des tenues qui choquent les écoles. Doivent-elles tout accepter ?**

Bien souvent, les tensions découlent du fait que les écoles n'acceptent pas certaines tenues parce qu'elles les trouvent en inadéquation avec le ROI de l'école. Or, pour les jeunes qui portent ces tenues cela paraît normal. L'école et les élèves sont donc en friction parce qu'ils ne se trouvent pas sur la même longueur d'ondes. Epaules dénudées, dos nus, mini-jupes où on voit le haut des cuisses, crop tops où on voit le nombril, décolletés plongeant, tee-shirts moulants sans soutien, mini-shorts où on voit les fesses, pantalons taille basse où on voit dépasser un string ou un caleçon, jeans troués, trainings, piercings, tatouages, cheveux colorés, tenues punk, tenues rock, tenues militaires, tenues baba cool, tenues de plage, etc. Les écoles en voient de toutes les couleurs. Celles-ci sont-elles trop sévères avec les élèves ou au contraire ont-elles raison de mettre des limites ? Les écoles ne sont-elles pas en droit d'exiger une tenue qu'elles jugent adaptée aux apprentissages ? N'ont-elles pas également droit à la pudeur, à permettre aux enseignants de donner cours sans être distraits ou choqués ? Et les autres élèves n'ont-ils pas droit d'avoir cours dans un climat de concentration ?

En fonction des écoles, de leur culture, les tenues sont plus ou moins bien acceptées. Certaines écoles seront plus permissives, d'autres beaucoup plus strictes. Pour certaines écoles, les tenues considérées comme « provoquantes » ou « incorrectes » posent de réels problèmes. Avec certaines tenues, il y a aussi parfois un climat de tension qui s'installe à l'école, certaines remarques désobligeantes fusent entre élèves, etc.

La grande majorité des écoles interdiront les tenues qu'elles jugent indécentes, choquantes, extravagantes, inappropriées, provoquantes, vulgaires (notions qui peuvent paraître parfois subjectives et arbitraires et que nous examinerons plus loin dans l'étude) parce que non, les écoles ne doivent pas tout accepter !

Pour les membres de l'équipe éducative, mais aussi pour de nombreux parents, l'école doit apprendre, en plus de tous les apprentissages scolaires, les règles de savoir-vivre. L'école est co-éducatrice et, avec les familles, elle apprend aux enfants à se comporter de manière « respectueuse » ; elle leur apprend qu'on ne met pas n'importe quoi n'importe où, que cela varie en fonction du contexte, de la culture et des appartenances sociales.

Mais n'est-ce pas aussi aux parents à jouer un rôle important dans cette éducation sans se décharger sur l'école ? Les parents n'ont-ils pas une réelle responsabilité dans l'explication des règles aux enfants ? Si lors de l'inscription de leur enfant, les parents acceptent un projet pédagogique et un cadre, ne doivent-ils pas l'expliquer à leur enfant ? Une règle comprise est une règle qui peut plus facilement être acceptée. En tant que



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

principaux éducateurs, n'est-il pas nécessaire que les parents puissent prendre part au débat à l'école, mais aussi au sein de la famille avec leurs enfants ?

Par rapport aux parents, le sociologue David Lebreton alerte sur le rôle de contenance (containing) et de soutien (holding) affectif que les parents ont à jouer à l'adolescence, mais qui fait trop souvent défaut.²⁴ David Lebreton explique encore que si l'expression de soi, de sa personnalité et de sa créativité sont nécessaires dans le processus de construction du jeune, cette expression doit d'abord être balisée. Dans ce sens, le sociologue met en garde contre le risque de mal-être chez les adolescents devant l'absence de repères et la fragilité croissante du monde des adultes, le corps étant aussi la projection de ce mal-être : *les tentatives d'appropriation et de contrôle de l'image de soi par la coiffure, les tatouages, les vêtements peuvent s'avérer signes de détresse dans les conduites à risque, les addictions, les troubles alimentaires qui disent une volonté d'échapper à une identité insupportable.*²⁵

La pointe émergée de l'iceberg de cette crise d'autorité aussi bien parentale que sociétale est ce que l'on appelle le phénomène de *l'enfant-roi* que nous avons déjà abordé dans diverses analyses. L'enfant-roi (qu'il soit enfant ou adolescent), autant victime que tyran, est un jeune confondu avec un adulte, à qui on passe tout et dont on réalise tous les désirs au nom de son épanouissement.²⁶ Une étude universitaire récente voit même dans le phénomène de l'enfant-roi un danger pour nos démocraties. *Si le culte de l'enfant crée des individus éloignés de cet idéal, c'est-à-dire plus individualistes, plus centrés sur eux-mêmes, moins cultivés et plus réticents à faire des efforts, cela peut compliquer les luttes futures pour une société plus durable, démocratique et égalitaire.*²⁷ Les auteurs prônent le retour à la discipline dans la fermeté et la bienveillance.²⁸

Une carte blanche de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant tempère les conclusions de cette étude tout en clarifiant certains points et notamment la confusion faite entre d'une part intérêt supérieur de l'enfant et culte de l'enfant et d'autre part besoins et désirs de l'enfant.

Cette carte blanche nous rappelle encore que faire l'apprentissage d'un cadre et de limites dans la bienveillance et sans violence est un droit de l'enfant tout comme le fait de pouvoir trouver sa place et participer au sein de la société. Enfin, la carte blanche précise que reconnaître l'intérêt supérieur de l'enfant, personne plus vulnérable, ne veut pas dire nier les intérêts des adultes parents ou professionnels.²⁹ Ces lignes directrices peuvent certainement s'appliquer à la question des tenues vestimentaires.

²⁴ LE BRETON D., *Corps et adolescence*, collection Yapaka.be, 2016, pp. 7-8,

<https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-87-lebreton-corpsadolescence-web.pdf>

²⁵ Idem, 4^e de couverture.

²⁶ Dominique Houssonloge, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?*, analyse UFAPEC 2008, p. 3, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/l-enfant-roi-fait-isole-ou-produit-de-notre-societe.html>.

²⁷ DUPONT S., MIKOLAJCZAK M. et ROSKAM I. *Le culte de l'enfant : un examen critique de ses conséquences sur les parents, les enseignants et les enfants*, étude du département de psychologie de l'UCLouvain, mars 2022, <https://www.mdpi.com/2076-0760/11/3/141/htm>

²⁸ Idem.

²⁹ Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, « Si l'enfant-roi existe, l'intérêt supérieur de l'enfant n'en est pas la cause » in *La Libre Belgique*, 05/07/2022, [Si l'enfant-roi existe, l'intérêt supérieur de l'enfant n'en est pas la cause - La Libre](#)



- **Besoin de reconnaissance des diversités identitaires de genre**

Les tensions proviennent également du manque de reconnaissance des diversités d'identités de genre. Les élèves trouvent parfois qu'il y a une sorte de ringardisation de la part des écoles dans la manière dont on les traite.

Aujourd'hui, de nombreux jeunes ne se reconnaissent pas dans ce que la société et l'école leur proposent en termes d'identification de genre. Il n'y a, en effet, pas que des jeunes hétérosexuels qui sont en accord avec le sexe qui leur a été attribué à la naissance qui sont inscrits dans nos écoles. La société et la micro-société qu'est l'école fonctionnent encore exclusivement fort sur un modèle binaire.

Les élèves sont très souvent étiquetés « fille » ou « garçon » et c'est comme cela qu'on compose les classes dans certaines écoles, c'est comme ça qu'on fait les cours de gym, c'est comme ça qu'on détermine où on va aux toilettes, c'est aussi comme ça qu'on vous appelle : « Mademoiselle », « Monsieur », « les filles », « les garçons ». Il n'y a pourtant pas que les positions filles-garçons qui sont légitimes, il y a d'autres types de rôles et de positionnements, explique Bruno Derbaix. Pour ce sociologue, c'est une véritable demande de reconnaissance au niveau des diverses identités que les jeunes brandissent comme étendard. Les jeunes veulent que les adultes comprennent qu'il n'y a pas que l'opposition traditionnelle « garçon » - « fille » qui existe, il y en a d'autres. On peut être LGBTQIA+ (la liste est en mouvement et s'allonge)³⁰ et pouvoir être, tous, respectés dans son identité. « Nous voulons être libres d'être qui on veut et de s'habiller comme on veut ! ».

Certains élèves demandent d'ailleurs que l'on emploie le "iel". Les filles s'appellent entre elles souvent « mec » ou « gros ». Outre le fait que cela peut paraître branché, c'est une manière de gommer les différences ou au contraire de s'ouvrir aux diversités et de les accepter. Cette revendication de ne pas nécessairement appartenir à un genre bien précis, mais d'être appréhendé comme un être humain ou comme une personne dans tout ce qu'elle a d'universel, se traduit à travers le langage, mais aussi à travers le vêtement.

Les élèves d'aujourd'hui ont de nouvelles revendications langagières et vestimentaires parce que notre société est en mouvance par rapport aux identités de genre. Une nouvelle génération d'élèves a des attentes par rapport à une génération plus ancienne (parents, directions, éducateurs, etc.). Ce conflit de génération, à travers l'acceptation ou la non-acceptation, peut occasionner des tensions.

- **Le sentiment de soumission**

Les tensions semblent provenir également d'un sentiment de rébellion et de soumission à l'autorité. En effet, certains élèves se révoltent de devoir accepter certaines règles, qui leur apparaissent rigides, sans pouvoir pour autant avoir pu participer au débat. Quand un ROI interdit certains vêtements sans pouvoir laisser place à la discussion, ce peut être, en effet, parfois, très frustrant. À l'école, il y a apparemment encore beaucoup de : « On ne peut pas, un point c'est tout ! ». *Comment est-ce qu'on justifie ces « on ne peut pas*

³⁰ L comme lesbienne, G comme gay, B comme bisexuel, T comme transsexuel ou transgenre, Q comme queer, I comme intersexe, A comme asexuel.

« dans l'école » ? C'est relativement intéressant de voir qu'au final il y a assez peu d'arguments. L'école doit apprendre aux élèves à exercer leurs libertés... Donc, on pourrait tirer de cette mission le fait qu'elle doit apprendre aux élèves à exercer leurs libertés de vêtements et donc pas forcément leur laisser faire n'importe quoi, mais ne pas être dans l'interdiction sans discussion et plutôt dans l'accompagnement de comportement. Et en fait, la plupart du temps, ce n'est pas ça qui se passe. Les écoles utilisent les règles vestimentaires comme un outil de cadrage, comme pour dire : « Ici, c'est l'école. En dehors, vous vous habillez autrement, mais, ici, c'est l'école et il faut s'habiller d'une certaine manière », explique Bruno Derbaix.

Bernard De Vos soulève que les interdictions se trouvant dans les ROI sont souvent considérées par les élèves comme de l'abus de pouvoir. *Dans les ROI, on interdit les cheveux colorés, les tenues excentriques de couleurs vives, les tops à bretelles, on interdit aussi les cheveux trop longs pour les garçons, les lacets aux couleurs voyantes, les habits noirs, les piercings. Ces interdictions, figurant dans les ROI, donnent le sentiment d'un abus de pouvoir auprès des jeunes car ils leur interdisent d'être qui ils sont (dois-je couper mon chignon pour paraître plus viril ?, ma couleur de cheveux c'est mon identité !, ce n'est pas parce que je montre mon ventre que je suis une pute !). De plus, ces mêmes interdictions ne s'adressent pas aux adultes de l'école.*

L'école en n'interdisant pas certains vêtements se sent-elle faible ou démunie ? A-t-elle peur que les élèves fassent n'importe quoi, dans leur tenue, mais aussi dans leurs comportements ? Derrière certaines interdictions ou impositions concernant les vêtements, il y a des messages implicites précise Bruno Derbaix, qui a le sentiment que les écoles veulent marquer leur territoire et leur autorité : *On se rend compte qu'il y a aussi un mécanisme de domination culturelle qui se joue là.*

Les jeunes, pour s'affirmer, n'ont-ils pas besoin de rejeter, déroger ou contourner la règle qu'on leur impose au niveau des tenues vestimentaires ? Le fait de critiquer des règles imposées, n'est-ce pas une façon de remettre en cause toutes les autres normes édictées par l'école ? N'est-ce pas aussi une question de principe ? Rejeter les interdictions, n'est-ce pas un passage logique de l'adolescence ? Aux interdictions, l'élève essaiera de s'y soustraire d'une manière ou d'une autre. Il utilisera des subterfuges pour passer outre et contourner les règlements d'une manière ou d'une autre. N'est-ce pas le propre des enfants et surtout des adolescents de forcer les portes ? Un article du *Monde* explique que l'institution scolaire a toujours cherché à discipliniser le corps des élèves, mais que les élèves n'hésitent pas eux aussi à s'opposer aux règles concernant les tenues vestimentaires, car c'est également une manière de s'opposer à l'autorité. *À partir du moment où le système impose des contraintes fortes sur les corps, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des résistances ou des tactiques pour récupérer du pouvoir d'agir et se réapproprier son corps. Taille de la jupe, port du pantalon, jeans taille basse, casquette, cheveux longs, crop top [tee-shirt qui laisse apparaître le nombril], etc. : les élèves se sont toujours engouffrés dans les failles que leur laissaient les règlements intérieurs de leurs établissements, ou bien ont remis en cause ces règlements. Cela fait aussi partie de leur « métier d'élève », décrit par le sociologue Philippe Perrenoud.³¹*

³¹ GRAVELEAU S., op. cit.

Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Mais faut-il pour autant ne rien interdire et ne rien imposer ? L'équilibre entre le tout interdire de manière autoritaire et le tout laisser faire de manière laxiste est sans doute fragile... Aux interdictions pures et simples, ne vaut-il pas mieux le débat ?

- **Le rapport au corps, surtout à celui des filles**

La notion de pudeur, d'intimité et le rapport au corps, principalement à celui des filles, sont un point de tension important et ce déjà en primaire. Généralement, certains vêtements comme les crop tops, les tee-shirts à fines bretelles, les larges décolletés, l'absence de soutien-gorge ou la visibilité des sous-vêtements, les mini-shorts, les mini-jupes, les jeans largement troués posent problème, considérés comme trop dénudés et inappropriés à une tenue scolaire comme la photo ci-dessous de deux lycéennes françaises.³²



En répondant à notre enquête, certains établissements font état d'excès qu'ils rencontrent par rapport à la notion de pudeur et au découverture du corps, principalement chez les filles. Ils utilisent les mots « vulgaire », « osé » pour parler des tenues des filles. Les répondants évoquent les crop tops, les épaules dénudées, la taille des jupes, etc. : *élèves sans soutien avec top blanc en partie translucide (mamelons visibles), jupes très courtes (plus haut que mi-cuisse), vêtements courts (top pour les filles et jupes), décolletés, trous dans les pantalons (plus de trous que de tissus), sous-vêtements visibles.*

L'exposition de soi nécessaire à la construction identitaire du jeune traverse les époques. Cependant, le développement de la télé-réalité et des réseaux sociaux a contribué à faire évoluer la notion d'intimité : *L'intimité, c'est ce qu'on ne partage pas, ou alors rarement et dans des circonstances bien précises. Elle s'oppose à l'espace public où tout ce qui apparaît l'est potentiellement au su de tous*³³. Cela a amené le psychiatre Serge Tisseron à développer le concept d'*extimité*³⁴. Cette extimité se manifeste aujourd'hui chez les adolescents et plus souvent chez les filles, quelquefois prépubères, par la publication de

³² Photo illustrant un article dans BATTAGLIA M., « Tenues au lycée : quand le « crop top » s'invite à la table des discussions familiales » in *Le Monde*, 29/09/2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/29/quand-le-croc-top-s-invite-a-la-table-des-discussions-familiales_6054089_3224.html

³³ DE THEUX P. et BONVOISIN D., *L'extimité : s'exposer pour se construire*, analyse Média Animation, 2012, [L'extimité : s'exposer pour se construire - Média Animation asbl \(media-animation.be\)](http://media-animation.be)

³⁴ TISSERON S., *L'intimité surexposée*, Ramsay, Paris, 2001.

photos et vidéos d'eux où ils se mettent en scène parfois dans des tenues dénudées et suggestives. Cette mise en scène de soi a aussi une influence sur le rapport au corps des jeunes et sur leur look vestimentaire. Or, s'exposer ainsi n'est pas sans conséquence sur l'image que l'on donne de soi et sur les relations aux autres ; cette question nécessite un accompagnement éducatif en famille et à l'école : *oui j'ai un nouveau corps sexué, mais j'évite les ambiguïtés et la surexposition. C'est la démarche du Lycée Martin V : lorsque tu t'habilles ainsi, ce n'est pas un consentement, mais est-ce une invitation ?* Cependant, dans une société contre-éducative où certains jeunes ne reçoivent pas les repères nécessaires à la maison, le fossé se creuse entre ce qui est autorisé en famille et à l'école.

Les jeunes eux revendiquent le fait d'être propriétaires de leur corps et à ce titre, de s'habiller comme ils le souhaitent pour se sentir bien et libres. Or, ils ont le sentiment que les adultes ne comprennent pas cela. Logan Verhoeven voit dans la tenue vestimentaire une forme de combat, de revendication à assumer son corps. *Je pense qu'il y a parfois, et notamment depuis quelques années, des combats féministes ou simplement des combats pour l'expression de genre. Le fait que les garçons portent du vernis ou que les filles mettent des croc tops est l'expression de vouloir assumer son corps. Il y a aussi une plus grande visibilité des cas de harcèlement et une plus grande conscientisation des jeunes sur leurs droits à leur identité qui peut parfois être plurielle, leurs droits à assumer leur orientation sexuelle, à lutter contre la grossophobie...* Bruno Derbaix va dans le même sens. *Quand on se dénude c'est en général avec une revendication de liberté.*

Être propriétaire de son corps, pouvoir choisir d'en montrer ou d'en cacher des parties, exposer certaines choses jusque-là de l'ordre de l'intimité comme son ventre et son nombril, ses sous-vêtements, ses tétons, représente une revendication dont la jeunesse actuelle s'est emparée. Dans le même ordre d'idées, les jeunes remettent en question l'imposition de prescrits sociaux, comme le fait que les filles s'épilent et se rasent et pas les garçons, que les filles se maquillent et pas les garçons, que les filles portent des bijoux et pas les garçons, que les filles portent des jupes et pas les garçons, que les filles portent des soutien-gorge et pas les garçons...

Essayons de comprendre en quoi ces pratiques sont choquantes pour une bonne part des enseignants et des adultes.

Nos écoles sont ancrées dans une culture judéo-chrétienne où le corps s'expose peu au regard en dehors de certains lieux et activités réservés (comme le sport, les lieux de vacances et la plage, les soirées).

*Couvrez ce sein [ou ce corps], que je ne saurais voir.*³⁵ Cette phrase souvent utilisée par plaisanterie devant une tenue « osée » est encore d'actualité. Dans certaines écoles, même montrer un genou est déplacé et on y mesure le nombre de centimètres de tissus au-dessus ou en-dessous du genou... Nous touchons là à un conflit de valeurs et de représentations entre jeunes et adultes.

³⁵ Cette phrase « Couvrez ce sein que je ne saurais voir » est extraite de l'acte III, scène 2 de la comédie en vers de Molière, écrite en 1669, "Le tartuffe ou l'imposteur". Cette pièce est une attaque féroce contre l'hypocrisie des dévots, qui fuient la séduction de la beauté féminine, en particulier lorsqu'elle est dénudée, et refusent de porter les yeux sur les appas de la femme, conformément aux recommandations de nombreux textes religieux.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Au-delà d'une culture judéo-chrétienne, la tendance de l'école serait de vouloir discipliner le corps des élèves, à les rendre transparents ou neutres pour plus d'assiduité dans les apprentissages. C'est ce qu'explique notamment la docteure en sciences de l'éducation, Anne Dizerbo, *le corps y étant en quelque sorte « soustrait » à l'élève qui ne peut en disposer à sa guise. L'institution scolaire, héritière des représentations du dualisme cartésien, s'approprie et discipline le corps, envisagé comme dissocié de l'esprit et contraint à se faire oublier.*³⁶

Les jeunes, et spécialement les filles, beaucoup plus critiquées, peuvent-ils faire abstraction de leur corps spécialement à un âge de transformation où l'adolescent doit apprivoiser et s'approprier cette nouvelle « enveloppe » ? Ne faut-il pas nous poser cette question : quel message donne-t-on aux jeunes, quelle image de lui-même lui renvoie-t-on quand on leur donne pour injonction de cacher son corps, quand on leur parle d'indécence, de vulgarité, de provocation, alors qu'il est à une période de la vie difficile, éprouvant parfois un sentiment de honte face au développement ou, au contraire, au non-développement de certaines parties de son corps (seins, ventre, hanches, torses, poils, cuisses). Est-ce un message respectueux du jeune et propice à son intégration ? Contrairement à l'hypersexualisation des petites filles qu'il dénonce, Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, insiste sur le fait qu'il est important que des jeunes filles qui ne rentrent pas dans le moule esthétique actuel puissent aussi s'affirmer en portant des crop tops, de même qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce que les garçons montrent leurs abdos. *Les directeurs et les enseignants qui seraient choqués d'un décolleté plongeant n'ont qu'à mettre leur regard ailleurs.*

Lorsque quelqu'un s'habille de manière plus dénudée que la norme sociale tolérée, cela ne veut pas dire pour autant qu'il a envie d'être dévisagé ou *maté*. Dans l'enquête destinée aux élèves, certains dénoncent la projection d'une sexualité adulte sur les enfants et les ados. Et effectivement, encore trop d'adultes perçoivent les intentions des enfants et des adolescents dans ce sens (les jeux de *touche-pipi* vers cinq, six ans en sont un bel exemple : pour l'enfant, il s'agit tout simplement d'une découverte de son corps et de celui qui est différent du sien).

Toutefois, certains élèves savent pertinemment bien et osent affirmer avec franchise que s'ils s'habillent de telle ou telle manière, ce n'est pas que pour eux ou pour revendiquer une forme de liberté, mais aussi pour être vus. N'y aurait-il pas de la provocation ? Pour la psychologue Margot Goblet, si provocation il y a, c'est le fait d'une minorité. *Pour certains jeunes, cela peut être de la provocation, mais ce n'est pas la première fonction, je pense. Ce corps m'appartient, je vais en faire ce que je veux, le définir comme j'ai envie, et je vais le définir aussi en partie pour le regard de mes pairs et en fonction des diktats de la pub. C'est donc plutôt cela qu'un rapport de pouvoir par rapport à l'adulte.*

Le sociologue François de Singly ne partage pas tout à fait ce point de vue. Il voit plutôt dans les tenues vestimentaires des jeunes, notamment dans le crop-top, une gentille guerre des générations où l'adolescent provoque l'adulte. *La « mode jeune » est donc en premier lieu une façon de prendre de la distance avec ses parents. À partir des années 1980, où les adolescents constituent l'une des cibles principales du marketing de la*

³⁶ DIZERBO A., « Être et avoir un corps à l'école, Enjeux biographiques du contrôle du corps dans l'institution scolaire », in *Eprouver le corps*, 2016, pages 69 à 79. - <https://www.cairn.info/eprouver-le-corps--9782749249988-page-69.htm>



*consommation, les vêtements deviennent la nouvelle expression de cette opposition, et symbolisent le rapport de force avec la famille. Porter un crop top n'est que la dernière version d'un phénomène récurrent : choquer le monde adulte. Il s'agit de dire publiquement qu'on est soi-même et pas des copies des parents, d'irriter les adultes et de provoquer une contestation.*³⁷ Mais pourquoi ce conflit a-t-il lieu principalement à l'école et non plus en famille ? Parce que, la famille est devenue un lieu de négociation, alors que l'école reste le dernier rempart de l'autorité, perçue comme une institution d'un autre siècle où le jeune n'a pas le sentiment de pouvoir être lui-même ni de pouvoir s'exprimer.

Enfin, pourquoi une telle crispation autour du crop-top, alors que d'autres effets de mode comme les pantalons laissant apparaître largement le caleçon des garçons ont fait moins de remous ? Tout d'abord comme l'explique encore François de Singly, parce que le crop-top amène une dimension sexuelle (le ventre et le nombril n'ayant jamais été exposés dans notre culture occidentale). À ce titre, exposer le bas de son dos semble poser moins de problème. Ensuite et surtout parce que le contrôle du corps de la femme est ancestral. *Évalué par les hommes, mais aussi par la société, le corps féminin appartient pour ainsi dire traditionnellement au domaine public. Dans les années 1920, le mouvement des garçonnnes, ces femmes qui revendiquaient notamment de porter les cheveux courts, a provoqué un véritable tollé.*³⁸ La femme a gagné peu à peu le droit de montrer ses cheveux, ses chevilles, ses jambes, ses bras, ses épaules, le haut de son torse, mais son ventre et son nombril eux doivent toujours relever de la sphère privée ; dans ce sens, le crop-top est aussi l'expression d'une nouvelle revendication féministe³⁹. Le crop-top représente donc un double combat conscient ou non : celui des jeunes, d'une part, et des femmes, d'autre part, pour s'approprier leur corps. À ce titre, le crop-top dérange doublement.

Nous ne pouvons pas clore ce chapitre sans nous interroger sur les raisons de ce contrôle particulier du corps des filles. Nous l'avons entendu à maintes reprises dans la bouche des élèves, mais aussi des écoles, des parents et des experts, les discriminations et même la culpabilisation envers les filles par rapport à leur tenue vestimentaire sont toujours bien présentes : *si tu t'habilles ainsi, ne t'étonne pas de te faire harceler par les garçons.* Pourquoi ? Les filles sont-elles responsables, par leurs choix vestimentaires, du harcèlement et des violences sexuelles des garçons ?

Et pourquoi les filles ne harcèlent-elles pas les garçons qui portent des tenues moulantes faisant apparaître leur anatomie et notamment leurs tétons ? Certains professeurs masculins se disent mal à l'aise devant des filles aux tenues jugées trop légères, ne sachant plus où poser les yeux. Certes, nous l'avons dit, il y a aussi des excès et de la provocation chez les filles, mais pourquoi les professeures féminines ne ressentent-elles pas ce même malaise devant les garçons ? C'est plutôt un sourire amusé qui apparaît lorsque les garçons exhibent fièrement une bonne partie de leur caleçon ou encore lorsqu'ils laissent entrevoir leur raie fessière faute de ceinture ou de pantalon avec une taille normale.

³⁷ DORION A.-N., Entretien, « Le sociologue François de Singly décrypte les enjeux qui se cachent derrière les débats autour des tenues vestimentaires des lycéennes », in *Le Point*, 14/10/2020, https://www.lepoint.fr/education/le-crop-top-est-l-affirmation-d-une-feminite-adolescente-qui-veut-irriter-l-adulte-14-10-2020-2396282_3584.php

³⁸ Idem.

³⁹ Idem.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Est-ce que le problème serait dans le regard des hommes ? Effectivement, les hommes, en termes d'attraction pour l'autre sexe et de sexualité, sont beaucoup plus dans le visuel comme l'explique le docteur et sexologue Catherine Solano : *Les hommes regardent, les femmes écoutent.*⁴⁰ Le succès des images et vidéos érotiques et pornographiques auprès de la gent masculine illustre notre propos. Les causes de cette stimulation sexuelle visuelle chez l'homme seraient même physiologiques.⁴¹

Par ailleurs, comme nous l'avons abordé dans une étude précédente, les femmes ont gagné des droits ces dernières décennies, mais de nombreuses résistances conservatrices, conscientes et inconscientes, limitent encore l'égalité homme-femme.⁴² Les derniers événements aux Etats-Unis abolissant le droit à l'avortement en témoignent. Parmi ces résistances conservatrices, nous trouvons le mythe du viol encore prégnant dans l'inconscient collectif : *Dis-moi ce que tu portais et je te dirai pourquoi tu as été violée.*⁴³ Ce mythe rend la femme responsable des violences sexuelles qui lui sont faites : drague lourde, harcèlement, violences jusqu'au viol sont encore régulièrement attribués à la femme et notamment à ses tenues trop sexy ou provocantes.⁴⁴ A contrario, des expositions « *Que portais-tu ce jour-là ?* » sont organisées à travers le monde pour déconstruire ce mythe : diverses tenues portées par des jeunes filles ou femmes violées sont présentées. Ces vêtements vont de l'uniforme policier ou militaire à des robes longues couvrant tout le corps et témoignent *que l'habit ne fait pas le viol.*⁴⁵

Pourquoi ce stéréotype de genre est-il encore présent aujourd'hui ? Parce que sans éduquer et sensibiliser, on ne peut pas effacer des siècles de ce que l'on nomme la *domination masculine* où la femme relevait de l'autorité d'un homme et était soumise à son bon-vouloir. Nous avons déjà évoqué cette question dans l'étude consacrée à l'EVRAS⁴⁶ et dans une analyse consacrée à la violence dans les relations amoureuses juvéniles.⁴⁷ Parce qu'aussi il est plus facile de continuer à entretenir ce mythe et de culpabiliser les filles, plus dociles et craintives, que de prendre le problème à bras le corps, de sanctionner les garçons, de leur apprendre à respecter les filles et à contrôler leurs pulsions. Dans ce sens, le délégué général aux droits de l'enfant renvoie les écoles à leurs responsabilités. *Et s'il y a un problème avec des garçons, il est sans doute intéressant*

⁴⁰ SOLANO C., « Excitation : les hommes regardent, les femmes écoutent », in *E-Santé.be*, 27/08/2002 <https://www.e-sante.be/excitation-hommes-regardent-femmes-ecoutent/actualite/772>

⁴¹ La stimulation sexuelle visuelle produit une activation neuronale plus importante et plus rapide chez l'homme au niveau de l'hypothalamus et de l'amygdale. Source : COUR F., DROUPY S., FAIXC A. et METHORST C., *Anatomie et physiologie de la sexualité*, 2012, p. 550, 2013, <https://www.urofrance.org/fileadmin/documents2/data/PU/2013/v23i9/S1166708712006719/main.pdf>,

⁴² HOUSSEONLOGE, D., *Cinquante ans après Mai 68, l'égalité hommes-femmes en tension*, étude UFAPEC n°15.18-ET2, 2018, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1518et2-egalite-hommes-femmes.html>

⁴³ MOURGERE I., Exposition "Que portais-tu ce jour-là ?" Non, l'habit ne fait pas le viol in *TV5 Monde*, 20/01/2018, <https://information.tv5monde.com/terriennes/exposition-que-portais-tu-ce-jour-la-non-l-habit-ne-fait-pas-le-viol-216227>

⁴⁴ Amnesty international, *Sondage sur le viol : chiffres 2020*, 4/03/2020, <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/sondage-viol-chiffres-2020>

⁴⁵ MOURGERE I., op. cit.

⁴⁶ LONTIE M., *L'éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ?*, étude UFAPEC, 2017, <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2017/1317-Etude1-EVRAS.pdf>

⁴⁷ BAIE F., *Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?*, analyse UFAPEC n°20.17 - novembre 2017, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/2017-amours-violentes.html>

Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

d'expliquer aux garçons que les filles ne sont pas du gibier à drague. Si on apprenait aux garçons à respecter les filles, on n'aurait plus besoin de se soucier de la tenue des filles.

Enfin, nous vivons dans une société contre-éducative où le corps des femmes est utilisé et exploité que ce soit dans la pub, les médias ou d'autres industries. Baignées dans un tel environnement, parfois déguisées en poupée ou en barbie par leurs propres parents, les petites filles comprennent très tôt que leur apparence physique peut être une forme de pouvoir. Dans ce sens, peut-être faudrait-il aussi éduquer les filles et renforcer leur estime de soi pour qu'elles puissent exister moins par leurs tenues vestimentaires et plus par leur personnalité.



© Pixabay

- **Inégalités et discriminations (dans les ROI et dans l'application des règles traitant des tenues vestimentaires)**

Les exigences en matière de tenues vestimentaires sont souvent mal vécues, car les jeunes les estiment injustes, inégales et discriminantes. 67 % des élèves trouvent qu'il existe des inégalités dues aux tenues vestimentaires. Cela concerne surtout des inégalités entre les filles et les garçons (49,5 %). Suivent les inégalités entre les élèves et les professeurs (36 %), entre les écoles (31 %) et entre les élèves (20,5 %).

1) Inégalités filles-garçons

Les tenues d'été pour les filles sont souvent jugées trop courtes et trop provocantes par rapport à celles des garçons. Les élèves trouvent qu'il existe bien plus de restrictions pour les filles que pour les garçons. Le short, la jupe et les trous dans les pantalons posent apparemment un réel problème. De nombreuses écoles imposent de porter les shorts et les jupes à hauteur du genou, alors que la mode et les magasins proposent aux filles des modèles bien plus courts. Comme les filles ne veulent pas mettre des bermudas comme les garçons ou des jupes de grands-mères, elles sont obligées de porter des pantalons ou des longues robes alors qu'il fait chaud. Elles trouvent cela injuste. En fonction de leur assignation de genre, les garçons et les filles font face à des règles et des interdictions différentes. Les filles trouvent souvent qu'elles reçoivent plus de remarques et de sanctions que les garçons. D'après les élèves, il semble y avoir moins d'inégalités pour les garçons. L'interdiction faite aux garçons du port de boucles d'oreilles ou de longs cheveux revient cependant quelque fois. Nombreuses sont les filles qui s'insurgent encore aujourd'hui : « Vous êtes plus sévères avec les filles qu'avec les garçons ! ». Des mouvements de protestation mobilisent de nombreux élèves contre les ROI sexistes dans les écoles.

Certains élèves ont manifesté devant le cabinet de Caroline Désir, la ministre de l'éducation, pour crier leur ras-le-bol. Le magazine féministe belge « Axelle » était sur place. *Les règlements d'ordre intérieur relèvent des prérogatives du pouvoir organisateur, mais ils doivent évidemment respecter des principes de droit, notamment en matière de non-discrimination. La ministre Désir défend le modèle d'une école inclusive et égalitaire, qui n'est pas compatible avec une règle qui conduirait à écarter une jeune fille dont la tenue est jugée provocante, alors que des garçons pourraient, par exemple, venir en short à l'école.*⁴⁸

Pour se rallier à la cause des filles, les garçons décident de mettre des jupes. *Depuis plusieurs mois, un peu partout dans le monde, on voit des garçons arriver en jupe à l'école. Au Québec, en Espagne, en Ecosse et aussi en Belgique, les filles en ont marre d'obéir à des règlements jugés sexistes et discriminants. Les garçons les soutiennent. Courageusement ils viennent à l'école en jupe, des profs s'y mettent aussi. Bravo à eux. Le mouvement est en marche pour faire évoluer les mentalités dans l'enseignement.*⁴⁹

⁴⁸ WERNAERS C., « Dans les écoles, filles et garçons combattent le sexisme des règles vestimentaires », in *Axellemag*, n°241, septembre 2021, pp. 14-17, <https://www.axellemag.be/ecoles-sexisme-regles-vestimentaires/> -

⁴⁹ GUERET F., « Des garçons en jupe à l'école pour dénoncer le sexisme : une révolution en marche » in *RTBF.be*, 08/06/2021, <https://www.rtbf.be/article/des-garcons-en-jupe-a-lecole-pour-denoncer-le-sexisme-une-revolution-en-marche-10778673>

2) Discriminations liées aux élèves avec d'autres identités de genre ou non-genrés

Derrière certaines règles, certains élèves d'autres identités de genre ou non genrés se sentent également exclus et discriminés. *Un garçon qui ne se voit pas comme un garçon ne va pas pouvoir s'habiller en robe ou jupe, avec un débardeur, un pantalon en cuir car la direction, les éducateurs, les professeurs seront contre (le contraire est possible pour une fille, mais elle ne sera quasiment pas jugée)*, explique un élève dans notre enquête.

Prenons l'exemple d'un élève qui veut être non binaire et à qui on imposerait un langage vestimentaire binaire. Cet élève n'aura-t-il pas le sentiment d'une domination culturelle ? Une école qui dit que les vêtements doivent être neutres et impose ces vêtements fait vivre à certaines personnes qui les portent un sentiment de non-neutralité. C'est en tout cas l'avis de Bruno Derbaix. *Certains jeunes ne se sentent pas « homme » ou « femme ».* *Pour ceux-là, les règles sur les vêtements (et les accessoires) vont discriminer.*

Pour combattre ces discriminations de genre, certains garçons portent encore une fois des jupes pour montrer, comme nous l'avons vu plus haut, qu'ils veulent soutenir les femmes, mais aussi pour expliquer qu'on soutient les personnes d'autres identités de genre ou non genrés.



© Pixabay

3) Inégalités entre les élèves et les profs

Les élèves ont souvent un sentiment d'injustice entre ce que l'on attend d'eux et ce que certains membres du personnel enseignants se permettent de porter. Les décolletés plongeant, les jupes courtes sont souvent interdites aux filles alors que les éducatrices et les enseignantes en portent. La différence de statut est parfois mentionnée par l'équipe éducative pour justifier ce privilège. Ici se pose la question de l'exemplarité. Ne faut-il pas en effet que les éducateurs montrent l'exemple s'ils veulent imposer des règles au niveau des vêtements. N'y a-t-il pas aussi là un manque de cohérence et de sens lorsque les adultes prétendent qu'il faut bien s'habiller à l'école pour apprendre comment s'habiller plus tard dans sa vie professionnelle. Les éducateurs de nos écoles, au moment où ils émettent des remarques aux élèves et alors qu'ils sont eux-mêmes habillés avec des tenues qui ne coïncident pas avec le règlement de l'école, ne sont-ils pas en train de travailler ?



Pour Philippe Van Geel, cette inégalité et différence de traitement entre les élèves et les membres de l'équipe éducative pose, en effet, un problème. *J'assiste pour le moment à plusieurs conseils d'entreprise parce qu'on doit adopter un nouveau règlement de travail dans toutes les écoles. Le règlement de travail concerne uniquement les membres du personnel. Le nouveau règlement de travail ne prévoit rien sur la tenue vestimentaire des enseignants. Chaque fois que nous essayons d'introduire des notions d'exemplarité par exemple, souvent les représentants du personnel refusent. Nous sommes confrontés à deux arguments : 1) ce sont des ados, nous sommes des adultes et 2) les professeurs ne vont pas exagérer, ils savent très bien qu'ils doivent donner l'exemple. Ces réponses ne nous sont pas satisfaisantes. Nous sommes dans une société où il faut dialoguer encore et toujours et essayer de convaincre. C'est plus le directeur qui par sa force de persuasion qui peut arranger les choses. Mais je vous assure que c'est très compliqué.*

Bruno Derbaix, quant à lui, trouve qu'il peut y avoir des règles qui soient différentes pour les élèves et pour les professeurs. Mais si elles sont différentes et que cela se justifie, il faut en tous cas qu'elles soient expliquées aux élèves. *Les élèves ont toujours tendance à comparer les règles qu'on leur applique avec les règles des enseignants. C'est normal, c'est devant leurs yeux ! Ils les trouvent souvent injustes. Mais c'est normal que ce ne soient pas les mêmes règles. Les élèves sont bénéficiaires d'enjeux d'éducation et ils sont mineurs et les enseignants sont les apprenants. Et forcément les règles ne sont pas les mêmes. On ne va pas dire à un enseignant, ta jupe est trop courte rentre chez toi car l'enjeu de perdre un élève ou un enseignant n'est pas le même. Mais les règles qui concernent les enseignants ne sont pas suffisamment connues des élèves. Il manque de la transparence à ce sujet. On n'explique pas aux élèves les règles qui concernent les enseignants de peur que les élèves critiquent les enseignants qui transgressent les règles. Tout cela entretient une situation qui est floue. C'est donc normal que les élèves aient le sentiment d'inégalités entre élèves et enseignants.*

4) Inégalités entre écoles

Les élèves soulignent le fait qu'il y a de grosses différences de traitement des élèves entre les écoles. Certaines écoles permettent les trainings, shorts, trous, mini-jupes et pas d'autres. Faut-il respecter ces différences ? Ne faudrait-il pas imposer des règles qui soient les mêmes pour toutes les écoles afin que les élèves ne se sentent pas lésés, afin d'ouvrir les inscriptions à tous les publics ? Nous le verrons plus loin.

En fonction du public, du quartier, du niveau socio-économique des élèves, en fonction des origines et de la culture des élèves, en fonction des traditions et de la culture de l'école, en fonction des options proposées au sein de l'établissement scolaire (art, sport...), ne faut-il pas continuer à faire en sorte que les écoles, pour établir leurs propres règles au niveau des tenues vestimentaires, puissent continuer à être libres de faire leur propre choix ? Ou au contraire, faut-il une ligne directrice unique et un modèle de base avec un minimum de règles identiques qui seraient respectées par tous les établissements scolaires ? Ne serait-ce pas une entrave de libertés des écoles d'imposer des règles identiques pour tous ? Ne faudrait-il pas laisser ces différences, mais mieux les expliquer et débattre avec les élèves à ce sujet ?



Philippe Van Geel explique. *En ce qui concerne la différence de traitement entre deux écoles voisines, c'est vrai que cela peut être très compliqué à comprendre, cela fait partie de la complexité et la richesse de notre système scolaire. Chaque école est différente, a sa culture, a ses traditions. Il faut faire avec, en sachant que les écoles doivent évoluer. Je comprends qu'une école de transition n'ait pas les mêmes règles au sujet des tenues vestimentaires qu'une école à profil qualifiant, et en fonction du contexte socio-économique. Les élèves comprendront mieux les différences si on les explique.* L'UFAPEC va dans le même sens en prônant la liberté et l'autonomie des pouvoirs organisateurs et des écoles dans leur choix des règles notamment liées aux tenues vestimentaires. En effet, la culture de l'école, les traditions, les valeurs, les options, les filières, le public et les familles changent d'une école à l'autre, et ces différences entre écoles transparaissent dans les règlements d'ordre intérieur. C'est une richesse de notre enseignement libre catholique que d'avoir cette diversité.

5) Inégalité entre les élèves

Il y a parfois des inégalités entre les élèves, car l'école va juger qu'une même tenue va être choquante ou provoquante sur un élève plus corpulent, par exemple, que sur un autre. Et ce sont à nouveau bien souvent les filles qui souffrent de cette injustice, car ce sont les formes des seins, des hanches et des cuisses qui se font voir davantage. Ces différences de traitement entre élèves peuvent paraître tellement injustes qu'ils occasionnent parfois un dégoût de l'école, du décrochage scolaire, voire un changement d'école.

Bernard De Vos souligne ces inégalités entre élèves. *Le directeur aura le dernier mot, c'est lui qui décidera si la tenue est correcte ou pas avec le risque que la jeune fille qui a une poitrine plus opulente soit recalée par rapport à celle qui a une poitrine plus discrète.*

Dans certaines écoles, on remarque des signes de grossophobie. Il existe encore des comportements hostiles, des critiques verbales et des remarques humiliantes qui stigmatisent et discriminent les élèves en surpoids ou obèses. Certains élèves et membres de l'équipe éducative ont encore des préjugés et des stéréotypes négatifs selon lesquels le fait d'être « gros » est une question de volonté personnelle. Ces comportements hostiles ont des effets sur la santé mentale et psychologique des enfants et peuvent déboucher sur un manque de confiance, un manque d'estime de soi, voire une dépression plus sévère. Les élèves les plus gros sont impactés, mais il en va de même pour toutes les formes de différence.

• Des mouvements médiatisés qui exacerbent les tensions

1) Le mouvement #Me Too

Le mouvement #Me Too créé par la militante féministe américaine Tarana Burke, a fait des remous auprès des jeunes. Ce mouvement appelant à libérer la parole au sujet des agressions, abus et harcèlements sexuels, a pris une dimension virale. Sa version francophone #balancetonporc appelle les femmes et jeunes filles à briser la loi du silence. *Par rapport au féminisme, ces jeunes filles grandissent avec des messages que nous n'avons pas eus : elles sont incitées à prendre de plus en plus de place dans leur corps,*



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

dans le monde, à revendiquer. L'ère du Me Too est très présente et invite à dénoncer quelques restrictions de liberté que ce soit, explique Margot Goblet.

Dans les écoles, les élèves osent s'exprimer à un point tel que certains enseignants, éducateurs ou directions craignent de faire par maladresse des remarques, des gestes ou des regards déplacés et qu'ils soient jugés comme sexistes. Certains enseignants ont parfois l'impression que tout devient sexiste, ou que tout pourrait être jugé comme sexiste, que c'est le prétexte à tout. Ils ont parfois peur d'interdire. N'y a-t-il pas là une dérive de notre société ?

Avec l'ère du #Me Too, vous allez être susceptibles d'être accusé de... On est en plein dans la société et son évolution actuelle. On ressent, pour le moment, une grande crainte de la part de plus en plus de directions d'intervenir concernant le respect de leur ROI en matière vestimentaire parce qu'elles ont peur qu'on les traite de sexistes, d'homophobes, etc. Cela c'est très clair ! Autant pour les directions, il est délicat de faire une réflexion sur la tenue d'un de ses élèves, autant pour les enseignants cela devient épineux, explique Philippe Van Geel.

2) Le mouvement #balancetonbahut

En France, le 12 septembre 2020, depuis qu'une jeune lycéenne a révélé sur un réseau social ce qui lui était arrivé, les témoignages se multiplient en ligne et sur les réseaux sociaux pour soutenir les élèves victimes de harcèlement scolaire, dénoncer les agressions sexuelles et le sexisme dans les établissements scolaires.

« Vers 15 h 30, j'ai croisé une AED [assistante d'éducation] qui m'a dit "je suis sûre qu'ils vendent des tee-shirts à ta taille au magasin", poursuit Lou. Cette remarque m'a énervée. Mes amies avaient eu des réflexions du même genre plus tôt dans la journée. J'ai dit à voix haute, "c'est vrai que ça va faire bander les garçons". » Le lendemain, Lou poste sa photo sur Twitter, dans sa tenue de la veille, assortie de la mention « #balancetonbahut ». ⁵⁰
C'est comme cela que le mouvement, largement médiatisé, a débuté.

Les élèves ont créé #balancetonbahut et les gens se le sont approprié en ligne pour s'étendre sur les restrictions concernant les tenues et les ROI jugés discriminants envers les filles, contraintes de « se couvrir ». Le collectif revendiquait 30.000 usages du hashtag sur Twitter et 500.000 vues sur l'application TikTok. Ce mouvement a fait des vagues.

#Me Too et #balancetonbahut, ne sont pas les seuls mouvements qui ont vu le jour, il en existe d'autres et nous n'allons pas ici tous les citer. Mais ces mouvements montrent l'ampleur du problème. En l'espace de quelques jours, les internautes peuvent très vite amener les foules et sensibiliser les élèves. Les écoles sont donc prudentes et ont bien souvent peur de faire des impairs.

⁵⁰ MORIN V., « #balancetonbahut, #14septembre : des jeunes filles dénoncent le sexisme au lycée », in *Le Monde*, 15 septembre 2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/15/balancetonbahut-14-septembre-des-jeunes-filles-denoncent-le-sexisme-au-lycee_6052311_3224.html

- Les marques

Selon notre enquête auprès des élèves, 71,5 % des répondants portent des marques. Les raisons pour lesquelles les élèves les mettent sont principalement parce que les élèves trouvent ces vêtements de marque plus beaux que les autres (56 %), parce qu'ils sont de meilleure qualité (26,5 %) et parce que cela donne un look (15 %). Dans une de ses analyses⁵¹, l'UFAPEC a déjà pointé le fait que les élèves sont friands des marques et prescripteurs d'achats pour leurs parents. Les marques font fureur, car elles permettent de se différencier et d'appartenir à un groupe. Il semble que les marques peuvent agir comme une signature pour certains enfants et adolescents. *Tout comme l'enfant, l'ado est inscrit dans notre société de consommation et est un agent économique de poids. Soucieux de leur image et d'être comme les autres, les ados et plus spécialement les 12-15 sont addicts aux marques. L'achat des vêtements de marques peut représenter un poids financier et générer des conflits dans les familles. Devenues de véritables puissances mais fragiles face aux critiques de l'opinion publique et aux goûts changeants des jeunes consommateurs, les marques développent des stratégies toujours plus efficaces. Toutefois, le succès des marques identitaires ne s'explique pas que par des stratégies commerciales, il répond aussi aux envies et attentes de la société actuelle avec l'individualisation de notre société où prime l'épanouissement de chacun.*⁵²

Bernard De Vos est plus sceptique sur l'ampleur du phénomène. Pour lui les marques des vêtements poussent les familles les plus pauvres à faire des dépenses considérables, certes, mais ce n'est pas le plus grand problème du contenu des ROI. Selon lui, c'est un facteur sociologique important, mais qui a été surpassé par d'autres marqueurs tels que l'importance d'avoir le dernier smartphone à la mode et des outils numériques derniers cris.

Les marques ont leur importance, mais parfois, dans toute une série d'écoles, c'est le seconde-main qui est un « marqueur ». Cela peut être pour des raisons environnementales mais aussi pour des raisons d'appartenance à un groupe. Aujourd'hui, avoir des vêtements de seconde-main, qui ont le bon style, fait en sorte que l'on fait partie d'une certaine élite. *Ce sera l'enjeu de trouver chez sa grand-mère le bon pull des années 80 ou la bonne chemise. Ce n'est donc pas qu'un enjeu de marques, mais les marques vont tout de même jouer un rôle de marqueur et ajouter quelque chose à la fracture sociale en discriminant une partie de la population de l'école,* explique Bruno Derbaix. Les médias, la publicité, la mode proposent également des modèles identitaires très normés auxquels les jeunes vont parfois pouvoir adhérer, parfois ne pas y avoir accès pour des raisons socio-économiques ou parce que cela ne coïncide pas avec les attentes de l'école, parfois s'écarter, car ne reflétant pas assez les diversités. Certains élèves ne vont pas vouloir porter de marques de manière très volontaire pour montrer qu'ils sont contre la société de consommation. En ne portant pas de marques, ils envoient à leurs pairs un message. *De par mon expérience clinique, ces jeunes-là savent aussi ce que cela suscite chez l'autre de pas vouloir être l'ado qui porte les marques. Ne rien faire, ne pas communiquer, c'est déjà envoyer un message. Je pense que les ados en ont tout-à-fait conscience,* explique Margot Goblet.

⁵¹ HOUSSEY D., op. cit., p. 7.

⁵² Idem.



Housnia Debboun, éducatrice spécialisée dans une école fondamentale à encadrement différencié, souligne, sans vouloir généraliser, le fait que dans les écoles à indice socio-économique faible, les enfants sont davantage enclins à désirer posséder des vêtements de marques et surtout à les montrer. *Porter tel type de vêtement, c'est se sentir reconnu et exister. C'est aussi appartenir à un groupe parce que si on ne s'habille pas comme les membres du groupe, on se sent stigmatisé, exclu. Il y en a qui ont besoin de porter des marques absolument parce que d'autres ont des marques. Ils se sentent nuls, ils se sentent pauvres, c'est ce qu'ils disent s'ils ne portent pas de marques. Porter des marques, c'est aussi une manière de se sentir bien, d'avoir du style... C'est vrai que les élèves essayent de faire leur maximum pour porter des marques. Pour eux, c'est très important. Quand ils s'achètent une paire de basket, ils la montrent à tout le monde comme si c'était un trophée. On voit vraiment qu'ils sont heureux.*

Posséder une marque, c'est adhérer à un groupe. Ne pas en avoir, c'est être exclu. Mais ces mécanismes de rejet n'ont pas attendu les marques pour exclure. Se comparer est le propre de l'homme. Notre société de consommation a fait de l'être humain un être avide de richesse. Montrer son pouvoir d'achat est pour nous une fierté. Que cela soit dans les écoles défavorisées ou huppées, les élèves, à l'image de leurs parents, aiment se glorifier de ce qu'ils ont comme « avoirs ». Ces mécanismes-là n'ont pas toujours besoin des vêtements pour discriminer. Dans des écoles très huppées, certains élèves ne comparent pas nécessairement leurs vêtements, mais aussi leurs smartphones, leurs voitures ou leurs maisons. Les marques participent au rejet, mais elles ne sont qu'un des nombreux facteurs des fractures socio-économiques. L'uniforme et les codes couleurs peuvent-ils gommer ces difficultés liées aux marques ? Peuvent-ils anéantir ces formes de rejet en ne soulignant plus les appartenances sociales et économiques ?

- **Des vêtements critiqués entre élèves**

Au sein de l'établissement scolaire les vêtements sont critiqués. On pourrait croire qu'ils sont uniquement critiqués par les adultes et les membres du personnel qui font autorité, mais notre enquête nous montre qu'ils sont encore plus critiqués par les autres élèves. Même si cela nous surprend, cela n'a rien d'étonnant quand on voit le nombre de cas de harcèlements dans nos écoles. *Un élève sur trois est victime de harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles*⁵³. L'UFAPEC a d'ailleurs régulièrement des appels et des messages de parents qui témoignent de l'ampleur du fléau. Bien consciente de cette plaie qui fait saigner nos écoles et nos enfants, elle organise des conférences et des animations en collaboration avec le Réseau Prévention Harcèlement⁵⁴ et écrit régulièrement des articles et des analyses⁵⁵ pour sensibiliser les parents à ce problème. Les parents peuvent effectivement être des acteurs pour faire baisser ces chiffres en conscientisant leurs enfants.

⁵³ HENRARD L, op. cit.

⁵⁴ Source : <https://www.lerph.be/rph.php>

⁵⁵ Source : <https://www.ufapec.be/en-pratique/projets-en-cours/harcèlement/>

5. L'uniforme, une solution ?

• Des chiffres ?

Nous ne possédons pas de chiffres sur le nombre d'écoles qui imposent un uniforme aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles. Voici cependant quelques indications. En 2011, la psycho-pédagogue Ludivine Barbier expliquait que, en dehors de La Vierge fidèle à Bruxelles qui demandait encore réellement le port d'un uniforme, seules une dizaine d'écoles du réseau libre imposaient un code vestimentaire ou un code couleur. *De nos jours, la quasi-totalité des écoles "à uniforme" optent pour une uniformité de couleurs. Soit pour un code vestimentaire respectant des exigences de coloris et de sobriété.*⁵⁶ A côté de cela, un site de ventes en ligne, qui fournit les élèves et que nous avons contacté par téléphone, renseigne une septantaine d'écoles demandant l'uniforme. Un uniforme spécifique y est précisé pour chaque école.⁵⁷

Il semble que le recours à l'uniforme ou du moins à un code vestimentaire ou à un code couleur soit, depuis quelques années, en recrudescence.⁵⁸ Jean-Pierre Delepine, gérant de boutiques d'uniformes scolaires, confirmait déjà cette tendance en 2018 évoquant un besoin de discipline dans les écoles face à *un laisser-aller général* dans l'éducation des jeunes.⁵⁹

A l'opposé, nos enquêtes, ont montré, comme nous l'avons présenté dans la partie chiffrée, que :

- Un très faible pourcentage de répondants (écoles, élèves ou parents) sont concernés par l'uniforme dans leur établissement
- Une majorité des répondants toutes catégories confondues estiment qu'il préférable de ne pas avoir d'uniforme (76 % pour les élèves, 60 % pour les écoles, 53 % pour les parents)

• L'uniforme scolaire, quelle origine ?

L'uniforme scolaire apparaît au XVI^e siècle en Angleterre, un pays qui reste encore très attaché à l'uniforme. Ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle qu'il apparaît en France et en Belgique avec l'objectif de renforcer la discipline dans les classes. *Tout comme pour les militaires, il est très strict et synonyme de soumission à l'autorité. De quoi calmer les enfants et ados les plus rebelles et tumultueux.*⁶⁰ Au début du XX^e siècle, ce sont essentiellement les enfants de la bourgeoisie qui portent l'uniforme, les autres étant encore peu scolarisés. À partir de 1919, avec l'obligation scolaire effective, tous les enfants et adolescents portent l'uniforme. Après mai '68, la tenue vestimentaire obligatoire va progressivement disparaître.⁶¹

⁵⁶ BARBIER L., « L'uniforme qui se déforme », in *La Libre Belgique*, 7 novembre 2011.

⁵⁷ Source : <https://www.uniformes-scolaires.be/fr/262-uniformes-classes-par-ecole>

⁵⁸ Source : <https://fr.metrotime.be/belgique/rentree-scolaire-lunifforme-revient-la-mode>;

⁵⁹ Source : https://www.rtb.be/auvio/detail_l-uniforme-a-l-ecole-bonne-ou-mauvaise-idee?id=2392638

⁶⁰ Source : <https://fr.metrotime.be/belgique/rentree-scolaire-lunifforme-revient-la-mode>

⁶¹ Source : <https://www.laroutedeslangues.com/blog/les-uniformes-scolaires-dans-le-monde/>

- **L'uniforme dans le monde**

On peut dire que dans les pays latins comme la France, l'Espagne et l'Italie, la situation est fort semblable à la nôtre. L'uniforme y a été abandonné dans la majorité des écoles.

En Allemagne, les uniformes ont pratiquement disparu dans les années 80/90, associés aux jeunesses hitlériennes. Ils réapparaissent aujourd'hui dans certains établissements scolaires afin d'encourager l'égalité sociale.⁶²

Au Royaume-Uni, comme nous l'avons dit, la tradition de l'uniforme est encore très présente (80 % environ⁶³) dans les écoles privées, mais aussi publiques. Cela représenterait un coût élevé pour les familles : en moyenne 250 euros pour une tenue complète.⁶⁴ Nombre d'écoles imposent un insigne ou écusson représentant l'image de marque, voire le prestige, de l'école et de nombreux élèves sont fiers de porter leur uniforme.

En Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, l'uniforme scolaire est aussi fréquemment la norme.⁶⁵

Au Canada et aux États-Unis, c'est principalement dans les écoles privées et en particulier catholiques que l'uniforme au sens strict est toujours imposé.⁶⁶ Dans les écoles publiques, il s'agit plutôt de codes vestimentaires.⁶⁷

- **L'uniforme, toujours adapté ?**

Dans son analyse de 2013, l'UFAPEC se posait déjà la question de la pertinence de l'uniforme et de son adéquation aux réalités des jeunes d'aujourd'hui : *La standardisation que permet l'uniforme scolaire est-elle une solution pour niveler les différences liées aux écarts d'argent ou de classes sociales ? L'uniforme gommerait-il les inégalités sociales, ou ne ferait-il que les dissimuler ? L'uniforme se situe en dehors du temps, en dehors de la mode et des loisirs. Il assure une forme de permanence, qui pourrait apporter une certaine sérénité aux élèves. Mais est-il adapté aux jeunes d'aujourd'hui ?*⁶⁸

Bref, un uniforme pourrait-il effacer toutes ces tensions que nous avons évoquées au sujet des tenues vestimentaires à l'école ? Qu'en pensent les élèves, les directions, les parents, les experts ?

⁶² Source : <https://www.laroutedeslangues.com/blog/les-uniformes-scolaires-dans-le-monde/>

⁶³ Source : <https://www.tf1info.fr/international/ces-pays-ou-les-eleves-vont-a-lecole-en-uniforme-1554085.html>

⁶⁴ Ibidem.

⁶⁵ Ibidem.

⁶⁶ Ibidem.

⁶⁷ Ibidem.

⁶⁸ LORIERIS B., L'uniforme scolaire peut-il effacer les inégalités, et est-il adapté à nos réalités actuelles ?, analyse UFAPEC 2013, p. 2, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/0413-uniformes.html>

- **Le pour**

Pour les défenseurs de l'uniforme⁶⁹ (nous y incluons le code couleur ou le code vestimentaire), il poursuit différents buts :

- permettre une certaine cohésion et un sentiment d'appartenance au sein d'un groupe en l'occurrence d'un établissement scolaire, donner une image positive de l'établissement. Pour certaines écoles, un écusson propre à l'école est cousu sur le haut de la tenue. Il est à noter que nous retrouvons ces fonctions au travers des t-shirts, polos ou sweats que nombre d'écoles imposent ou proposent aujourd'hui pour certaines activités internes ou externes à l'école.
- faire prendre conscience aux élèves qu'ils sont à l'école et qu'ils endossent leur métier d'élève avec ce que cela nécessite comme rigueur, simplicité, sobriété et convenance. Dans ce sens, pour certains, il s'agit également d'inculquer la notion de *classicisme* qui dépasse la mode.⁷⁰ L'uniforme est souvent composé de bleu marine, blanc ou gris.
- éviter aux élèves et à leurs parents le souci de choisir des vêtements adaptés à l'école tous les matins et d'avoir des tensions en famille.⁷¹
- lutter contre la surenchère vestimentaire, la surconsommation, les inégalités sociales, le racket ou le harcèlement qui peuvent y être liés, notamment dans des écoles à encadrement différencié.⁷²

Un parent du groupe de travail témoigne de sa situation. *J'ai deux enfants qui sont en secondaire. Avant mes enfants étaient dans une école fondamentale avec uniforme et maintenant ils ne le sont plus. Étonnamment, j'aimais bien l'uniforme, car il n'y a pas de prise de tête.*

Un directeur d'école qui a répondu à l'enquête estime que l'uniforme est une solution s'il est généralisé. *Si uniforme il y a, ce doit être une décision de la Communauté française et ce doit être appliqué dans toutes les écoles subventionnées, afin de lutter contre les inégalités et de pousser les jeunes à s'exprimer autrement. Ce n'est pour moi positif que dans ces conditions-là. Si l'uniforme n'est pas imposé dans toutes les écoles, alors, je suis d'avis de laisser le jeune s'exprimer dans son look qui, à l'adolescence, est très important. À noter qu'en tant qu'école qualifiante, les jeunes coiffeurs-es, esthéticiens-nes, n'ont aucune difficulté à adopter un uniforme lié à l'exercice de leur métier quand ils sont en train d'exercer.*

Un parent du groupe de travail voit aussi l'uniforme comme une solution pour éviter un débat sans fin. *Les tenues vestimentaires à l'école, c'est un débat sans fin. Pourquoi on ne pourrait pas imposer ce que l'on trouve dans d'autres métiers, chez les pompiers on a une tenue, chez les policiers on a une tenue, chez les infirmiers on a une tenue... Pourquoi les écoles ne pourraient-elles pas imposer une tenue ?*

⁶⁹ Précisons que nous aurions aimé donner la parole à des établissements qui ont un uniforme, mais qu'ils n'ont pas répondu à notre demande.

⁷⁰ Voir notamment : https://college.maredsous.be/medias/Pdf/ROI_Emmaues_2014-2015_02.pdf

⁷¹ Ibidem.

⁷² Voir notamment : [Projets – Institut Sainte-Marie Seutin \(ismseutin.be\)](http://ismseutin.be)



- Le contre

Les différents acteurs institutionnels ou experts que nous avons interrogés sont unanimes pour dire que l'uniforme dans nos écoles n'est pas une solution.

Pour la psychologue et chercheuse Margot Goblet, l'uniforme lisse et gomme le problème des tenues vestimentaires. *C'est un peu un cache misère où on fait comme si on ne savait pas. En primaire ce n'est pas aussi important de se définir en tant qu'individu, cela commence entre 11 et 13 ans. L'uniforme ne peut pas effacer les rapports de classe, d'autres choses vont les rappeler.*

La chercheuse nous fait part également d'études internationales qui ont montré que l'uniforme n'avait majoritairement pas d'effet positif sur la scolarité ou le comportement des élèves. Parmi ces études, une recherche universitaire néo-zélandaise de 2021 indique que l'uniforme n'a pas d'effet sur la réussite scolaire, mais a un impact négatif direct sur la santé physique et psychologique des élèves les plus vulnérables que sont les filles, les minorités ethniques et religieuses et les étudiants les plus pauvres. Ces élèves souffrent de devoir porter une tenue vestimentaire qui ne correspond pas à leurs besoins physiques et socioculturels ou une tenue qui est en opposition avec l'éducation familiale qu'ils ont reçue depuis la naissance.⁷³

Une autre étude de 2021 menée aux États-Unis auprès d'élèves de l'école primaire montre que l'uniforme n'entraîne pas de meilleures compétences sociales ou un plus haut taux de fréquentation, à l'exception, pour ce deuxième item, d'élèves défavorisés (là où il y avait un uniforme scolaire, ils étaient plus assidus à l'école). Ce dernier point rejoint le choix d'écoles à encadrement différencié que nous avons évoqué plus haut de choisir l'uniforme.

Pour Bernard De Vos, le délégué général aux droits de l'enfant, l'uniforme va à l'encontre de la créativité des jeunes. *On ne peut pas priver les ados et les enfants, de ce moyen d'expression.*

Philippe Van Geel, conseiller pédagogique de la FeSEC, exprime son avis personnel et estime que l'uniforme semble peu applicable à l'ensemble des écoles. *Je ne vois pas comment culturellement on pourrait imposer un uniforme dans toutes les écoles du pays. D'abord parce qu'on n'est pas anglosaxons, nous n'avons pas cette tradition qui existe depuis des dizaines, voire des centaines d'années ; ensuite, parce qu'en Belgique nous avons quatre réseaux [subventionnés]. D'un point de vue culturel et institutionnel, cela me paraît assez compliqué.*

Son collègue Geoffrey Van Puymbrouck, conseiller juridique de la FeSEC, rejoint son point de vue estimant que l'uniforme, c'est la solution de facilité. Par ailleurs, au niveau du coût que peut représenter un uniforme imposé, Geoffrey Van Puymbrouck explique encore que depuis le décret gratuité de 2019, l'école ne peut plus imposer l'achat d'une marque. *Si vous prenez l'exemple très connu du tee-shirt de gym, si l'école propose un achat groupé facultatif du tee-shirt de gym avec le logo de l'école, elle a tout à fait le droit de le*

⁷³ *Reviewing School Uniform through a Public Health Lens: Evidence about the Impacts of School Uniform on Education and Health*, SSPH+ | [Reviewing School Uniform through a Public Health Lens: Evidence about the Impacts of School Uniform on Education and Health \(ssph-journal.org\)](https://ssph-journal.org)



faire. Les parents ont tout à fait le droit d'y souscrire. S'ils y souscrivent, ils devront payer. Mais les élèves ou les parents peuvent très bien décider d'avoir un tee-shirt de la même couleur, mais d'une autre marque ou d'une sous-marque ou tricoté par mamy. D'un point de vue juridique, pour qu'une règle soit acceptée il faut qu'elle puisse être considérée comme légitime par tout le monde. Imposer un magasin avec un uniforme type, d'un modèle et d'une marque, cela pose un problème au niveau gratuité. Je ne vois comment l'école pourrait faire, sauf si elle prend de l'argent pour le faire sur les frais de subventions de fonctionnement ou que le PO le fournisse lui-même.

Pour le sociologue Bruno Derbaix, l'uniforme ne réduit pas les inégalités et il est contraire à l'apprentissage de la liberté et de la citoyenneté. Bruno Derbaix va encore plus loin, il associe presque l'uniforme à une volonté de domination culturelle occidentale avec un message explicite d'exclusion des diversités. *Dans les écoles plus bourgeoises que je connais, il y a énormément de marqueurs de différences socio-culturelles, même avec l'uniforme. Les gens pensent que l'uniforme est neutre alors que la plupart des uniformes ne sont absolument pas neutres. Ils sont ultra-connotés ! Culturellement parlant, l'uniforme traduit vraiment une domination culturelle. Le fait d'imposer l'uniforme est extrêmement stigmatisant et ne nous permet pas d'accompagner les élèves dans cet enjeu d'expression des jeunes à travers leurs vêtements. On a l'expression d'une école qui est fermée aux diversités, alors qu'aujourd'hui, partout en Belgique, et surtout dans les grandes villes, on a une population qui est diversifiée. Si on veut que cette population et que tout le monde se sente bien à l'école, il faut que les élèves s'y sentent accueillis et qu'ils puissent au moins s'exprimer.*

Pour la secrétaire générale de la JEC, Fatima Amkouy, l'uniforme ne permet pas d'enrayer les inégalités. *Pour moi, c'est un emplâtre sur une jambe de bois ! C'est facile de faire porter l'uniforme. Même avec l'uniforme, on voit bien qui est « marqué », qui ne l'est pas. Même quand on impose des couleurs (bleu marine, blanc), il y a du Nike bleu marine et blanc et il y a aussi du Primark bleu marine ! Encore une fois, c'est la réflexion qui manque, c'est l'éducation qui manque autour de toutes ces questions-là. Est-ce que l'on va demander aux élèves d'uniformiser aussi leur téléphone pour que l'on soit tranquille ?*

Logan Verhoeven du CEF va dans le même sens, estimant que l'uniforme va renforcer le fossé entre école et société et qu'il est contre-productif. *On ne répond pas aux vrais problèmes de fond et surtout on ne va pas travailler la différence qui peut exister entre les personnes. Comme je le disais, l'habit est aussi une expression de genre et d'identité et le fait de gommer tout simplement ce fait par un uniforme empêche l'expression. C'est comme si on demandait à quelqu'un de ne jamais s'exprimer sur ses vrais besoins, sur ses envies, ses préférences que cela soit d'ordre idéologique ou de façon quotidienne. Pour éduquer les jeunes, il faut leur apprendre la diversité, leur apprendre qu'il existe des tenues plus appropriées dans telle ou telle situation. Et cela peut se faire à travers un cours. Dans des cours techniques ou professionnels, on met des habits adaptés. Au cours de chimie, on met un tablier. C'est à ces moments-là qu'il est opportun de pouvoir questionner le sens d'une tenue en matière de sécurité, en matière d'hygiène, en fonction des circonstances, mais pas en imposant un règlement qui vaut en toute circonstances, à tout moment dans l'école peu importe dans quelle classe on est.*

Pour résumer, face aux excès et aux tensions générés par les tenues vestimentaires, l'uniforme scolaire peut tenter des écoles et des parents pour contrer les inégalités, revenir à un climat plus serein et à plus de discipline nécessaire aux apprentissages et le préparer à la vie professionnelle. Cependant l'uniforme risque d'entraîner plusieurs écueils particulièrement en secondaire :

- il serait une solution de facilité pour éviter de s'emparer de la question, mais ne résoudrait pas le problème.
- Il ne permettrait pas de faire disparaître les inégalités sociales. L'uniforme pourrait même participer à une image élitiste et fermée de l'établissement. À ce sujet, depuis le décret gratuité, les écoles ne peuvent plus imposer l'achat de vêtements précis.
- Là où un vêtement spécifique n'est pas imposé (code vestimentaire ou code couleur), certains portent des vêtements de luxe et d'autres *cheap*.
- Là où un vêtement spécifique est imposé (l'uniforme au sens strict), certains uniformes coutent bien plus chers que le prix moyen d'une tenue vestimentaire.⁷⁴ De plus, certains élèves portent des vêtements d'occasion des années antérieures et d'autres des vêtements neufs.
- Les élèves arrivent tout de même à se distinguer par d'autres éléments (GSM, sacs et cartables, vestes et accessoires comme les chaussures et les chaussettes).
- Institutionnellement vu notre système scolaire et ses cinq réseaux [subventionnés] indépendants, l'uniforme ne semble pas adapté à nos écoles.
- Culturellement l'uniforme ne paraît plus adapté à la société actuelle qui comporte une pluralité de normes et qui a fait une place au jeune en tant que personne. Dans ce sens, l'uniforme découragerait l'expression de certains droits de l'enfant⁷⁵ comme l'expression de sa personnalité, de sa créativité. Au contraire, spécialement chez des adolescents en pleine construction identitaire, l'uniforme lisserait les différences et pourrait participer à un sentiment d'enfermement.
- En termes éducatifs et pédagogiques, l'uniforme irait à l'encontre de la formation de CRACS (Citoyens Responsables Actifs et Solidaires), une des missions essentielles de l'école. L'uniforme, en imposant les mêmes vêtements à tous, empêcherait le débat, la réflexion, la confrontation des points de vue, la remise en question des stéréotypes et des représentations et, enfin, l'ouverture à la diversité.



© Pixabay

⁷⁴ Voir les prix sur <https://www.uniformes-scolaires.be/fr/>

⁷⁵Source : <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3570>

6. Faut-il adapter ou réadapter les ROI au sujet des tenues vestimentaires ?

Dans notre enquête, on peut constater que les avis divergent. La majorité des écoles et des parents ne se sont pas prononcés sur cette question. Pour ceux qui se sont prononcés, voici un rappel des chiffres :

- 20 % des écoles et 19 % des parents ont coché l'item « il n'est plus adapté à notre époque et devrait être réadapté »
- 20 % des écoles et 10 % des parents ont coché l'item « il est adapté à notre époque »

Du côté des élèves, 50 % trouvent que le ROI de leur école concernant les tenues vestimentaires n'est plus adapté. Seulement 6 % d'élèves estiment qu'il est adapté. Les autres ne se sont pas prononcés. Un grand nombre d'élèves désirerait que l'on réadapte les ROI au sujet des tenues vestimentaires, parce qu'ils sont, à leurs yeux, trop stricts, discriminatoires, inégaux, flous, ne collant pas aux réalités de notre société.

Pourquoi une telle différence de point de vue ? Pourquoi les écoles semblent-elles frileuses à l'idée de réadapter leur ROI ? Y aurait-il une peur de certains acteurs de l'école face à cette adaptation ou réadaptation ? Les écoles craignent-elles de devoir réentamer le débat sur les tenues vestimentaires avec les différents acteurs de l'école trop fréquemment et que cela soit trop énergivore ?

Pour Philippe Van Geel, il est nécessaire d'adapter ces ROI, mais il ne faut pas nécessairement le faire cela chaque année. Il faut que cette partie du ROI sur les tenues vestimentaires soit revue tous les cinq ans, vu la vitesse avec laquelle les mœurs évoluent.

Il semble nécessaire que les ROI soient réadaptés en fonction de l'actualité de l'école et de la société. En effet, les règles évoluent et sont le reflet d'une société en mouvance. *« Ce sont les règles ponctuelles qui doivent surtout être réadaptées à intervalles réguliers en fonction des débats du moment. C'est ce qui fait la richesse et la cohérence de la communauté scolaire. Quand on rediscute les règles, on fait en sorte qu'elles aient du sens. On confronte les différents points de vue. »*, explique Berengère Dromelet, sous-directrice du Lycée Martin V.

Il n'est donc pas nécessaire de revoir l'entièreté du ROI tous les ans mais d'adapter les points qui posent le plus souvent des problèmes. Comme la mode et les tenues vestimentaires changent souvent, le point sur les tenues vestimentaires est donc un de ces points à remettre à l'ordre du jour régulièrement. Certains pouvoirs organisateurs, plus perfectionnistes et zélés que d'autres, remettent ce point à l'ordre du jour chaque année sans ce que cela ne se justifie vraiment. D'autres, par peur du temps que cela va prendre, se trouvent dans une démarche de procrastination. Le juste milieu n'est-il pas de rigueur ?

Les ROI sont à adapter régulièrement, car la société évolue et la manière dont on perçoit les vêtements aussi. Autrefois, un jeans troué était considéré comme un vieux jeans négligé ; maintenant on confectionne les jeans avec des trous et cela donne parfois un



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

style. *C'est important d'avoir une écoute par rapport à cette évolution de la mode combinée à un souci d'avoir des tenues appropriées aux apprentissages. Et elles ne sont pas toujours appropriées au même moment. C'est important d'avoir des espaces de dialogue avec les élèves pour comprendre tout cela*, explique Bruno Derbaix.

En effet, il est important d'adapter le ROI des écoles en se posant les bonnes questions qui collent avec notre société actuelle. Si on veut interdire les trainings, il faut s'interroger. Qu'est-ce qu'un training et qu'est qui n'en n'est pas un ? Aujourd'hui, il y a des trainings très habillés qui ne sont pas des vêtements de sport. Le training a évolué dans sa symbolique, dans sa fonction. Et s'il n'y a pas d'espaces de dialogue, on s'en rend compte beaucoup plus lentement.

Certains des ROI de nos écoles sont pointés comme sexistes, discriminatoires et portent atteintes aux droits fondamentaux (notamment le droit à la vie privée). En tant qu'association de défense des droits et des intérêts des élèves du secondaire, le Comité des élèves francophones (CEF) vient de publier, en mai dernier, un état des lieux et des recommandations au sujet des ROI⁷⁶ des écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Après avoir passé au crible quelques 388 ROI auxquels il a pu avoir accès, le CEF a estimé qu'il y avait dans ceux-ci encore bien trop de formulations problématiques, vagues, parfois sexistes et discriminatoires.

Attentive aux recommandations du CEF, la ministre de l'éducation, Caroline Désir, souhaite diffuser un guide à l'attention des pouvoirs organisateurs et des directions, d'ici la prochaine rentrée scolaire, afin de les accompagner dans l'élaboration ou la révision de leur ROI, afin d'éviter qu'ils soient discriminatoires et sexistes.

La circulaire 3974 du 25 avril 2012⁷⁷, qui avait pour objectif premier de faire le point sur les principes d'élaboration et d'application des dispositions du ROI dans les établissements scolaires, doit également être mise à jour. *La nouvelle circulaire attirera l'attention des pouvoirs organisateurs et des directions sur le respect de principe de non-discrimination, sur le choix du vocabulaire à employer, et encouragera la participation des élèves à ce document central dans la vie des établissements scolaires*⁷⁸.

Pour le CEF, bien des règles concernant les ROI ne sont pas suffisamment connues, visibles par tous. Certaines formulations ou termes qui y figurent sont imprécis, ambigus. On y trouve trop souvent des jugements de valeurs, des interprétations induites par un vocabulaire inapproprié ou vague. Il faut donc réadapter tous ces ROI qui posent problème.

*«Par respect pour les autres et pour lui-même, chaque élève a le souci d'adopter une tenue propre, **simple et correcte**. Toute tenue **négligée, excentrique, inadéquate ou***

⁷⁶ COVIELLO D. et PELTIER T., *ROI des écoles en FWB – Etat des lieux et recommandations du Comité des Elèves Francophones*, Mai 2022,

https://res.cloudinary.com/cefasbl/image/upload/v1651225769/CEF_NOTE_ROI_MAI22_nisvzv.pdf

⁷⁷ Source :

http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000002/4189_20120425_092922.pdf

⁷⁸ Source : « Enseignement: la ministre veut réformer les règlements d'ordre d'intérieur » publié par Belga in *Le Soir*, 10/05/2022, [Enseignement : la ministre veut réformer les règlements d'ordre d'intérieur - Le Soir](#)



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

indécente sera refusée. Le cas échéant, la direction se réserve le droit de renvoyer les élèves chez eux afin qu'ils revêtent la tenue attendue.

Cet extrait de ROI anonyme est donné pour exemple par le CEF. Y sont indiqués en gras les mots qui posent problèmes. Une règle doit être comprise par tous (élèves et équipe éducative) de la même manière et ce n'est pas toujours le cas. Le CEF critique également les ROI qui ne sont pas pédagogiques. *En outre, nous doutons fortement du caractère pédagogique de la sanction réservée aux élèves dont la tenue serait jugée "inadéquate" et dénonçons fermement ce genre de pratiques qui conditionnent ou restreignent l'accès à l'école à cause d'une tenue vestimentaire.*⁷⁹

Le CEF pointe surtout les discriminations liées au genre. *En effet, nous constatons encore beaucoup trop souvent des règles basées sur des assignations de genre, une hypersexualisation ou encore des stéréotypes sexistes, qui mènent inévitablement à des préjugés et à des discriminations. Celles-ci sont tantôt directes, tantôt indirectes. D'une part, elles peuvent être directes, en institutionnalisant des règles particulières pour les filles et pour les garçons, jusqu'à la création de règlements distincts. D'autre part, elles peuvent être indirectes, c'est-à-dire qu'elles établissent des règles spécifiques pour chacun des genres sans l'annoncer clairement. En outre, le vocabulaire utilisé dans les ROI est parfois en inadéquation totale avec le principe de non-discrimination : "indécence", "provocation", "vulgarité"... sont autant de mots que l'on y retrouve et qui sont directement liés à des jugements*⁸⁰.

Fatima Amkouy (JEC) a également un avis sur l'adaptation des ROI. *La société évolue tellement vite ! Il faut être au courant de ce qui se passe dans la société si je veux être en adéquation avec les élèves et ne pas paraître « has-been ». Oui, il y a encore des ROI qui ne sont pas en adéquation avec l'évolution de la société. Les ROI doivent être clairement explicités aux élèves. Ils doivent être régulièrement adaptés. Il ne suffit pas d'écrire un ROI et le réadapter une fois tous dix ans.*

Les écoles ne devraient-elles donc pas accepter le changement et être davantage en accord avec l'évolution de notre société en adaptant leur ROI ? Sans renoncer à son identité propre, accepter le changement, c'est accepter l'idée, qu'à l'image de notre société, l'école est une mosaïque où chacun est reconnu comme unique, c'est être prêt à s'ouvrir aux diversités culturelles, économiques et sociales et enclin à s'enrichir des différents avis des acteurs de l'école, parents et élèves compris. Cette adaptation au changement permet, semble-t-il, de s'ouvrir sur les autres et sur la société. N'est-ce pas là un défi majeur ?

⁷⁹ COVIELLO D. et PELTIER T., op cit., p. 7.

⁸⁰ Idem, p. 8.

7. Droits et règles à l'école

- Pourquoi des règles à l'école ?

Faut-il des règles à l'école ? L'école étant une "micro-société", reflet de notre société, elle se doit d'imposer un cadre pour qu'un fonctionnement collectif soit possible. Elle donne aux élèves et à leurs parents d'emblée, avant même l'inscription, les règles du jeu. Avant d'inscrire leur enfant à l'école, les parents ont pris connaissance et acceptent le projet éducatif et pédagogique, le projet d'école, le règlement des études et le ROI de l'école. Dans ce sens, dans le respect de chacun et sans discrimination, chaque école a le droit d'affirmer son identité et ses valeurs au travers de son ROI.

Les élèves ont des droits, mais aussi des devoirs. S'ils ne respectent pas certaines règles, ils peuvent subir certaines sanctions. Les règles émanant des ROI des écoles semblent nécessaires à la bonne gestion et au fonctionnement d'une école et doivent permettre d'assurer le vivre ensemble. *Il y a des sujets qui fâchent : le rôle des règles et des sanctions à l'école est un de ceux-là. Pourtant, si l'école est avant tout un lieu de construction de savoirs, c'est également un lieu d'apprentissage du "vivre ensemble".*⁸¹

D'un point de vue sociologique, les règles permettent également dans une société, tout comme à l'école, de réaliser sereinement des échanges sociaux et d'anticiper les comportements d'autrui pour éviter la violence, les débordements, l'insécurité, les dangers. Les règles sont aussi une manière de protéger les différents acteurs de l'école en leur permettant d'agir dans une collectivité. *Le droit est bien souvent assimilé à des normes de conduite ou à des règles. Les normes, concept clef en sociologie, jouent un rôle fondamental dans la structuration et l'orientation de l'action sociale. Plus ou moins explicites ou intériorisées, elles sont nécessaires à la coordination et à la réalisation des échanges sociaux, car elles cadrent les acteurs, leur permettent d'anticiper le comportement d'autrui, d'en appréhender la signification, et leur fournissent des capacités d'action.*⁸²

Est-ce qu'une école qui n'utiliserait aucune règle au sujet des tenues vestimentaires pourrait bien fonctionner ? Certains diront qu'il y aurait de toute façon une auto-régulation et que les élèves feraient pression sur ceux qui dépasseraient les limites... Mais est-ce vraiment réaliste ?

Bruno Derbaix précise qu'un cadre est important pour les élèves. *Je trouve que le cadre doit être clair. Il ne faut pas laisser place à l'arbitraire ou à la subjectivité, car cela peut générer des frustrations. C'est très insécurisant un cadre qui n'est pas clair. Mais les règles doivent être ouvertes aux diversités, cela doit être un enjeu d'expression des libertés combiné à l'enjeu d'apprentissage.*

Chaque établissement scolaire du réseau libre est autonome et possède la liberté d'écrire son ROI comme il l'entend, mais en suivant la législation commune à toutes les écoles,

⁸¹ YAPAKA, *Quel cadre à l'école : du rôle des règles et des sanctions*, Événement 2012,

<https://www.yapaka.be/evenement/quel-cadre-a-lecole-du-role-des-regles-et-des-sanctions>

⁸² DELPEUCH T., DUMOULIN L. et DE GALEMBERT C., *Sociologie du droit et de la justice*, 2014, pages 27 à 54, <https://www.cairn.info/sociologie-du-droit-et-de-la-justice--9782200246457-page-27.htm>



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

ainsi qu'un modèle et les conseils donnés par le Secrétariat de l'enseignement catholique (SeGEC).

Le code de l'enseignement prévoit que ce sont les pouvoirs organisateurs qui établissent les ROI. Article 1.5.1-9. - *Le pouvoir organisateur fixe le règlement d'ordre intérieur de l'école s'appliquant aux élèves. Il comprend notamment les règles relatives à la vie en commun, aux sanctions disciplinaires, aux procédures de recours qui peuvent leur être opposées et aux faits graves visés à l'article 1.7.9- 2.*⁸³

- **Remarques, avertissements, sanctions...**

Quand les élèves ne respectent pas les règles qui concernent les tenues vestimentaires, ils reçoivent un rappel à l'ordre. Les avertissements semblent détenir le palmarès dans nos écoles quand il s'agit de mettre le holà aux tenues vestimentaires qui ne correspondent pas à leur ROI. Chaque année, surtout lorsque les beaux jours arrivent, l'UFAPEC reçoit des messages de parents désespérés parce que leur enfant a été humilié devant la classe, sanctionné ou renvoyé de l'école. À tort ou à raison, les sanctions sont estimées dégradantes, trop lourdes et disproportionnées par rapport au fait.

Je ne peux plus porter de jeans troués ou de crop tops, car cela dérange les directrices. Je peux comprendre que certaines tenues choquent, mais je veille toujours à rester bien habillée afin de ne pas provoquer de malentendus. La dernière fois que j'ai porté un jean troué, celui-ci avait un trou sur le genou de 5 cm d'ouverture. La directrice m'a envoyé l'éducatrice pour me coller un avertissement comme quoi ma tenue n'était pas adaptée à l'environnement scolaire. Il faut faire la part des choses entre vulgarité et style. Cela n'est qu'un exemple parmi d'autres, évidemment, explique une élève en répondant à notre enquête.

Certains avertissements choquent profondément les enfants. Les parents ne savent pas à qui s'adresser. Tout réside souvent dans la manière de faire les remarques. Si l'école (la direction, les enseignants, les éducateurs) ne se sent pas toujours respectée, les élèves et leurs parents, eux aussi, ont parfois l'impression d'un manque de respect.

Les remarques, les avertissements et les sanctions doivent se faire dans le respect, ce qui n'est apparemment pas le cas dans toutes les écoles. Les remarques de certains éducateurs ou de certains membres de l'équipe éducative peuvent être très blessantes pour les élèves. Poser du papier collant sur les trous d'un jeans ou faire des remarques devant toute la classe peut paraître humiliant, par exemple.

Très souvent ce ne sont pas les règlements des écoles qui sont considérés comme injustes, mais bien leurs applications. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est dans l'interprétation des règlements que les tensions peuvent naître et certaines sanctions peuvent alors être considérées comme injustes par rapport à des concepts flous.

⁸³ Décret portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Livre 1^{er} – Titre 5 – Chapitre 1 - Section 5 : Du règlement d'ordre intérieur de l'école. Article 1.5.1-9.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Au niveau des sanctions, y a-t-il une marge de manœuvre de la part des écoles ? Jusqu'où peuvent aller ces sanctions ? Une école peut-elle renvoyer un élève chez lui pour tenue incorrecte ?

Geoffrey Van Puymbrouck explique ce qu'il entend par sanctions justes. *On insiste dans nos communications sur le fait qu'il faut éviter tout propos ou toute attitude qui puisse être blessante ou humiliante, à savoir, par exemple, les remarques en public. On conseille de régler les problèmes des tenues vestimentaires seul à seul. On conseille aussi qu'il y ait une échelle des sanctions. Il faut que cette échelle soit assez étendue pour ne pas provoquer des situations où inévitablement on va arriver très vite à des sanctions quasi extrêmes. Si vous n'avez que trois sanctions dans votre arsenal, forcément vous arriverez très vite à la troisième. Si la troisième c'est l'exclusion, c'est compliqué. On conseille d'avoir un éventail de sanctions assez large. On conseille que les sanctions soient bien comprises par les élèves, qu'elles ne soient peut-être pas coconstruites, mais, en tous cas, commentées et discutées avec les élèves.*

Peut-on exclure un élève ? Geoffrey Van Puymbrouck répond à cette question. *Exclure un élève de l'école, même de manière provisoire est tout de même un acte grave et il faut faire attention à ce que la sécurité de l'élève soit garantie quand il rentre chez lui.*

Dans de nombreuses écoles, les éducateurs ont un rôle primordial à jouer quant à l'explication de la règle et quant à son application. C'est très souvent eux qui donnent les sanctions, les remarques et les avertissements. Il est important que ceux-ci soient expliqués dans la bienveillance et le respect de chacun. *En tant qu'éducateur, on devrait sans cesse réfléchir, se remettre en question, faire évoluer les choses, favoriser l'esprit critique chez nos élèves, être bienveillant. On ne peut pas être comme cela si on applique tout simplement ce que l'on nous dit de faire sans réfléchir. En tant qu'éducateur, on doit pouvoir requestionner certaines choses qui ne fonctionnent pas ou qui ne fonctionnent plus. Je crois que ce sont les éducateurs qui peuvent amener ce changement-là parce que cela fait partie de notre formation de pouvoir se questionner, faire évoluer un projet, l'évaluer. Les éducateurs (sans vouloir généraliser) ne doivent plus être des agents de contrôle, très stricts, qui crient sur les élèves devant tout le monde. Au lieu de mal interpréter, de stigmatiser, de sanctionner, de punir, d'humilier, il faut pouvoir se poser les bonnes questions et essayer de comprendre pourquoi le jeune a tel ou tel comportement, de travailler avec le jeune et sa famille,* explique Housnia Debboun.

Les éducateurs sont proches des élèves, ils ont un autre regard sur les élèves et d'autres contacts avec eux. *Je crois que c'est important de confier aux éducateurs le soin de veiller au respect de la tenue vestimentaire,* affirme Philippe Van Geel.

Et pourtant Bruno Derbaix estime que les éducateurs et les enseignants ne sont pas toujours à l'aise avec le fait d'imposer ou d'interdire telle ou telle tenue et de faire respecter le règlement. *Très souvent, les équipes éducatives ne sont finalement pas très à l'aise pour gérer cette partie de leur travail qui consiste à accompagner les élèves dans leur positionnement et dans leur choix de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas porter, dans les enjeux de porter un vêtement et de ce que cela véhicule.* Comment faire en sorte que l'équipe éducative soit plus à l'aise pour gérer la question des tenues vestimentaires ? Sans doute en osant le débat dans l'école et en précisant le ROI, ses notions floues et ses implicites...

- **Tenue correcte ou décente exigée**

Il n'est pas rare de trouver encore dans les ROI des écoles les termes "tenue correcte" et "tenue décente". D'autres notions existent également comme tenues vulgaires ou tenues provoquantes. Ces notions ne sont-elles pas floues pour les élèves et leurs parents et sont-elles adaptées à notre société actuelle ? Ne sont-elles pas également empruntées d'une certaine subjectivité ou d'un jugement de valeur ? En effet, il semble que l'on puisse interpréter ces différentes notions en fonction de nos représentations et valeurs personnelles influencées par notre milieu familial, notre éducation, notre milieu socio-culturel. Prenons un exemple ancien : autrefois le jeans était assimilé à une tenue de travail, puis à une tenue de loisir et interdit à l'école. Peu à peu, il a pénétré toutes les sphères de la société et se porte aujourd'hui en toute circonstances même, pour certains, à des événements solennels tels que des mariages et enterrements. Étant donné que les adultes d'aujourd'hui ont milité pour le port du jeans, les ados trouvent d'autres vêtements pour se démarquer, ce qui est le propre de l'adolescence : jeans délavé ou descendant sur une belle part du caleçon, jeans troué ou moulant pour les filles comme pour les garçons, crop top, petit short, etc.

Les notions de tenue correcte ou décente sont apparemment des notions floues, à géométrie variable. Margot Goblet semble être sceptique sur l'emploi de ces notions. *C'est une définition que je trouve jusqu'à présent assez floue. Elle n'est pas claire pour moi. Qu'est ce qui est correct, décent ? Pour quel objectif ? Cela dépend comment on pense l'école. L'école est avant tout un lieu d'apprentissage et de socialisation et pour moi une tenue décente cela devrait être simplement une tenue qui ne gêne pas le fait de faire ce pourquoi on est à l'école.*

Bruno Derbaix pense que le fait de demander une tenue correcte relève d'une sorte d'ethnocentrisme. *Avec un « vêtement neutre » ou avec un « vêtement adéquat », on se réfère à des stigmates de la culture occidentale respectable (la chemise, le tailleur, ...). Quand on écrit dans les ROI les mots « tenue décente » ou « correcte », on sous-entend souvent le mot « tenue traditionnelle ». Il y a souvent un élément d'hypocrisie. On sous-entend aussi que cette tenue doit être suffisamment pudique. Cela renvoie aux seins, au ventre, à la taille, aux jambes et aux parties « découvertes ». Ce que je trouve embêtant dans l'expression « décente » c'est que l'on met dans le même paquet deux choses qui sont différentes. D'une part, il y a le « décent » qui renvoie à une norme culturelle ; et, d'autre part, il y a le « décent » dans le sens où quelqu'un qui est « déshabillé » à l'école va générer des stimuli autour de lui. Il faut faire très attention à ce que la tenue correcte exigée ne soit pas « ethnocentrée », qu'elle ne soit pas centrée sur des us et coutumes culturels parce que c'est un vecteur de violence par rapport aux diversités. Encore plus qu'il y a dix ans, nous sommes aujourd'hui dans des enjeux importants qui sont d'accueillir les diversités et de construire ensemble. Si on ne va pas dans cette direction-là, les rapports de forces et de tensions, notamment sur les vêtements, vont s'accroître.*

Bruno Derbaix remplacerait cette notion de décent ou de correct par une notion qui serait celle-ci : « appropriée pour les apprentissages et les activités ». Certains vêtements doivent, en effet, être propice à la sécurité et à l'hygiène des élèves (ex : en ce qui concerne les cours d'éducation physique, on parlera d'hygiène... Pour les labos de sciences, on parlera de vêtements non inflammables, etc.).



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Pour Fatima Amkouy, ce que sous-entend les termes de tenue correcte ou décente est une tenue qui inspire le respect. *Je crois qu'une tenue correcte, c'est une tenue qui respecte la dignité individuelle et celle des autres. Une tenue qui entraîne et met en évidence le respect de moi et celui des autres.*

Logan Verhoeven ne trouve pas ces termes judicieux non plus et estime important de définir ensemble la notion de tenue correcte. *C'est au moment où on va rédiger le ROI que le débat est nécessaire, c'est à ce moment-là qu'on va pouvoir mettre un sens commun derrière ce qu'on entend par tenue correcte. Ce terme est un terme un peu valise qui en tous cas doit évoluer avec le temps et les générations.*

Pour la FESeC, il semble que ces notions de "correct" ou de "décent" soient désuètes et n'aient plus de sens. Philippe Van Geel explique : *nous conseillons aux écoles de ne plus utiliser ces notions de tenue correcte ou décente, parce que la définition de ces notions est devenue très difficile à expliciter pour ne pas dire impossible...*

Pourtant dans de nombreuses écoles, encore aujourd'hui, ces notions persistent. En effet, l'UFAPEC constate que les écoles gardent ces notions de tenues décentes et correctes dans leur ROI et que ce sont souvent les éducateurs qui passent dans les classes pour expliquer aux élèves ce qu'ils entendent par ces notions. L'explication des éducateurs est-elle suffisante et objective puisque, sans débat sur la question, cette explication ne représente que leur point de vue personnel issu de leurs propres représentations et valeurs ? Quand nous utilisons ces notions de « décence », de « correct », ne sommes-nous pas comme sur des sables mouvants, car nos repères, les bonnes mœurs et les convenances, changent sans cesse ? Le danger d'un ROI qui continuerait à dire « correct » et « décent » ne laisse-t-il pas un pouvoir d'appréciation aux éducateurs et ne laisse-t-il pas la porte ouverte aux discriminations ? *Un autre conseil que nous donnons aux écoles et qui est sans doute le plus important de tous : c'est d'éviter les ROI qui établissent des discriminations ou d'éviter d'appliquer des ROI en faisant des discriminations parce que c'est là que finalement les tensions se cristallisent,* conclut Geoffrey Van Puymbrouck .

- **Recommandations de la FESeC quant aux ROI et aux règles liées aux tenues vestimentaires**

Plutôt que d'utiliser les notions de décent ou de correct, la FESeC propose aux écoles d'utiliser la notion de « tenue en adéquation avec le métier d'élève ». Mais cette nouvelle notion va-t-elle vraiment éviter les problèmes et les discussions au sujet des tenues vestimentaires ? N'est-ce pas une notion toute aussi floue ?

On peut en effet se poser la question sur ce qu'est exactement une tenue en adéquation au métier d'élève. Venir en crop top à l'école, par exemple, est-ce oui ou non une tenue adéquate au métier d'élève ? Le crop top, le training, le pantalon troué ou encore le short empêcheraient-ils d'être un bon élève ? Ce n'est pas parce qu'un élève s'habille en short qu'il ne serait pas apte à apprendre... Et ce qui peut être adéquat au métier d'élève pour une école ne l'est à nouveau pas pour d'autres... Bref, il faut faire attention à cette notion et très probablement la préciser.



Certains diront que si cela n'empêche pas les élèves d'étudier tout est bon ; d'autres diront que certaines tenues, même si elles sont un peu originales, n'empêchent pas d'être bon élève. *Ce n'est pas la tenue ou les spécificités qui vont faire de lui un bon élève ou un bon citoyen. Ce n'est pas parce qu'un élève vient avec des cheveux roses qu'il sera moins intelligent. Ce qui est intéressant, c'est de décoder avec le jeune pourquoi il s'habille comme cela. Est-ce l'expression de son identité ou le résultat d'un état (rébellion, instabilité au niveau d'une reconnaissance de son identité, besoin d'être créatif...).* *Accepter l'autre dans sa différence ne veut pas dire ouvrir la porte aux ennuis,* affirme Fatima Amkouy, sans pour autant dire qu'il faut tout accepter.

D'autres diront que cette nouvelle notion « en adéquation avec le métier d'élève » est préférable aux notions empreintes de subjectivité et qui sont récurrentes encore actuellement dans les ROI. *Je préfère cette notion-là, car c'est en lien avec un objectif. Maintenant qu'est-ce que c'est que le métier d'élève ? Est-ce apprendre et dans ce cas-là est ce qu'un vêtement qui s'arrête au nombril est un problème pour apprendre ?* s'interroge Margot Goblet.

Ce qui est intéressant dans cette notion c'est qu'on y trouve moins de jugement de valeur et que l'on dit que l'élève a un métier comme les adultes. Son métier à lui, c'est d'aller à l'école, c'est de réussir sa scolarité. Le fait d'introduire la notion de métier d'élève peut le responsabiliser. La FESec, qui préconise, comme nous venons de le dire, de changer la notion de tenue décente ou correcte par « tenue en adéquation avec le métier d'élève », n'est cependant pas dupe. Cette nouvelle notion ne résoudra pas tout. Même en confiant aux éducateurs le soin d'expliquer aux élèves ce que l'on attend d'eux par cette nouvelle notion, il restera toujours une part d'appréciation subjective. Comme l'explique Philippe Van Geel, *il restera de toute façon une marge d'appréciation. Ce que l'on dit, c'est que cette marge d'appréciation ne peut plus se baser sur les notions de tenues correctes ou décentes, mais sur une règle d'or qui est une règle juridique qui est d'interdire toute discrimination.*

Outre cette nouvelle notion de tenue "adéquate au métier d'élève" qu'elle conseille d'inclure dans les ROI des écoles, la FESec préconise également de protéger les élèves en intégrant les notions de sécurité et d'hygiène parmi les règles afin que les élèves puissent porter des tenues spécifiques lors de certains cours (cours du qualifiant, labos de chimie, cours d'éducation physique, cours de cuisine).

Par rapport à cette nouvelle notion apportée par la FESec, l'UFAPEC s'interroge malgré tout. Quand on demande aux élèves de venir avec une tenue adaptée au métier d'élève, est-ce que l'on ne se heurte pas à des différences socio-culturelles ? Dans les pays nordiques, venir en short et sandales est une tenue d'élève. Dans certaines écoles, les parents viennent eux-mêmes en *slaches* à l'école. À partir de quand, ne tombe-t-on pas dans un point de vue ethnocentré ? Est-ce que l'école n'est pas aussi en droit de dire « Nous, école, nous avons un projet éducatif et pédagogique avec des valeurs, une identité propre et on considère que pour nous une tenue adéquate au métier d'élève c'est cela » ? Est-ce qu'il n'y a pas actuellement une frilosité des écoles à affirmer leur identité, notamment par rapport à ce genre de sujet ?

- **L'école parfois déstabilisée par la nouveauté**

Aujourd'hui, plus que jamais, les écoles ont à s'adapter à des nouveautés qui les font se questionner sur ce qu'elles doivent accepter ou non pour être en accord avec leur ROI. Elles sont déstabilisées par de nouvelles réalités sociétales. Qu'en est-il, par exemple, d'un garçon qui aurait envie de venir en jupe à l'école ? Est-ce que cette tenue est en adéquation avec le métier d'élève ? C'est ce genre de questions auxquelles, aujourd'hui, les directions de nos écoles sont confrontées et qui peuvent les déstabiliser. L'évolution de la société actuelle provoque bien des débats.

Une sous-directrice d'école nous explique qu'elle a reçu dans son bureau un garçon qui voulait porter une robe en classe. *Je ne lui ai pas interdit de mettre une robe, mais je lui ai dit d'en discuter avec ses parents. Si ses parents sont d'accord et surtout s'ils sont au courant, je suis prête à mettre quelque chose en place pour ce garçon. Mais je ne veux pas qu'il soit l'objet de brimades ou de vindictes. Il faudra alors expliquer les choses aux autres élèves, il faudra nommer. Nous ne sommes pas habitués à cela, mais notre ROI ne l'interdit pas. En effet, notre ROI ne dit pas qu'il y a des tenues appropriées aux garçons et aux filles. Dans un cas comme celui-là, il faudra accompagner.*

La mode vestimentaire évolue sans cesse, les crop top sont pour le moment en vogue. Les écoles sont confrontées encore une fois à une nouveauté. Pourquoi ce vêtement fait-il autant de ravage et provoque-t-il autant de débats ? Il y a quelques années, la mode était aux épaules dégainées et cela visiblement faisait moins de remous. Certains ROI des écoles soulignent que le crop top est strictement interdit, parce que l'on voit le ventre des filles. Face à l'évolution de notre société, les directions sont assez désemparées. Certaines tenues nouvelles ou reconditionnées au goût du jour questionnent. Faut-il accepter, ne pas accepter ? Tout en sachant que la mode est celle-là et que les magasins déploient dans leurs vitrines ces modèles. Il est en effet difficile pour un adolescent de ne pas être influencé par la mode et de se détacher de ce qu'elle propose en permanence. Acheter un pantalon sans trou ou non déchiré devient difficile, car c'est ce que la mode propose.

Faut-il oui ou non se focaliser sur un ou plusieurs vêtements et les interdire dans le ROI ? Encore une fois, la mode évolue, un jour on interdit les piercings, un autre jour on interdit les boucles d'oreille pour les garçons, les trainings, les jeans troués. Et ensuite ces nouveaux vêtements ou nouveaux accessoires de modes entrent dans la « normalité » (exemple : on confectionne aujourd'hui des trainings « chics » que même les adultes portent dans leur vie professionnelle) et c'est à ce moment-là que tout doit être réévalué. Quelle est la norme ? Quelle est la nouveauté que l'on va devoir gérer ? Les écoles éprouvent des difficultés à y voir clair.

Il existe des nouveautés par rapport aux vêtements, mais aussi par rapport aux comportements et orientations des jeunes. Certains élèves ont soit changé de sexe, soit annoncé leur intention de le faire. D'autres élèves ont décidé de ne pas être genrés. Pour les pouvoirs organisateurs (parfois âgés) et les directions qui sont pour la grande majorité de culture judéo-chrétienne, ce n'est pas évident et ils se « dépatouillent » avec ces nouvelles données comme ils le peuvent.

Nous sommes vraiment à la croisée des chemins entre une nouvelle génération qui a ses propres codes et qui entend qu'ils soient respectés et un monde des adultes qui en a d'autres et qui a des difficultés à comprendre cette évolution. Tout cela crée des débats intéressants, certes, et il faut, semble-t-il, se nourrir de ces échanges. La fixation de règles strictes qu'on respecte un point c'est tout ne correspond plus aux objectifs de l'enseignement (faire des élèves des CRACS) ni aux jeunes d'aujourd'hui habitués à donner leur point de vue et à participer au fonctionnement de la famille, institution dans laquelle ils évoluent depuis leur plus jeune âge. Les élèves ont besoin de comprendre pour adhérer. La solution semble se trouver dans la participation de tous les différents acteurs de l'école. Une règle qui est établie par tout le monde est forcément intéressante, parce qu'elle est comprise et acceptée par tous.

- **Une tenue à l'école aujourd'hui pour apprendre comment se comporter dans la vie professionnelle demain...**

Apprendre aux élèves à avoir une tenue correcte, décente ou "adéquate au métier d'élève" est-il intéressant pour savoir comment s'habiller plus tard dans la vie professionnelle ? De nombreux adultes le pensent. Dans notre enquête, 91,5 % des écoles et 81 % des parents estiment que c'est essentiel. En revanche, ce qui est intéressant de constater, c'est que 59,5 % des élèves ne le pensent pas ! Il y a donc une très grande opposition entre les adultes et les élèves sur cette question. Alors les élèves ne sont-ils pas conscients de la nécessité de cet apprentissage ou prend-on les jeunes pour des "imbéciles" ?

On nous dit qu'on n'a pas le droit de nous vêtir de leggings alors que certains profs le font... Et puis pour l'obligation de venir en sneakers, t-shirt et jean, alors qu'il fait chaud et qu'on ne peut pas adapter notre tenue à la météo, c'est aussi très stupide. Car souvent on meurt de chaud. Au moins pouvoir se vêtir d'un short qui arrive à la moitié des cuisses, autant pour les filles que pour les garçons, ce serait cool. Pourquoi est-ce qu'alors que certaines écoles ne tiennent pas compte de la tenue vestimentaire tant que ça couvre ce qui est absolument nécessaire selon le bon sens, d'autres veulent nous couvrir à tout prix sans même nous laisser adapter notre tenue à la météo équitablement ? Pourquoi ne pouvons-nous pas nous vêtir de pantalons de training et être confortables ? Tant qu'on a une apparence très propre, qu'est-ce qui pose problème ? On ne fait qu'être assis sur une chaise de toute façon. La façon dont nous nous habillons à l'école ne décidera pas de la manière dont nous allons nous habiller plus tard. Nous sommes quand même tous dotés de bon sens, explique un élève.

Être capable de s'habiller de façon appropriée dans la vie professionnelle doit-il s'apprendre à l'école ? Sur ce point, les avis divergent.

Philippe Van Geel estime que demander aux élèves de venir à l'école avec « une tenue adéquate au métier d'élève » est un apprentissage utile pour savoir comment s'habiller plus tard dans la vie professionnelle et en société. *L'école qui demande aux élèves de faire l'effort de s'habiller avec une tenue adéquate fait référence aux obligations professionnelles qui seront les leurs par après. L'école, en demandant cela, participe à une démarche de socialisation.*



Mais les élèves ne savent-ils pas pertinemment bien que dans la vie professionnelle on ne s'habille pas n'importe comment ou de manière dénudée ? De plus, dans la vie professionnelle certaines personnes s'habillent parfois de manière plus laxiste que ce qui peut être demandé à l'école... Même dans certaines administrations, on voit parfois des personnes s'habiller avec des jeans bien troués parce que c'est à la mode. Il y a aussi des adultes qui viennent au travail en mini-jupe, en crop-top ou qui portent des piercings.

Ne sous-estimerait-on pas parfois les adolescents dans leur manière d'appréhender les choses ? *On ne vient pas à l'école pour être à un défilé de mode, on a besoin de confort pour étudier (...) un training est un pantalon comme les autres. Il n'y a rien de vulgaire. Mais il dérange la direction parce que plus tard, quand on travaillera, on ne pourra pas mettre de training. Sauf que l'on n'est pas encore dans le monde du travail, donc on peut toujours être dans le confort plutôt que dans le superficiel*, explique un autre élève dans notre enquête.

En tant que parents, nous sommes parfois agréablement surpris de voir combien nos enfants savent comment bien s'habiller, avec des vêtements adéquats, quand ils se présentent, par exemple, pour un emploi d'étudiant. « Peut-être, mais pas toujours ! » vous diront d'autres parents plus sceptiques. Certains enseignants et parents disent que les enfants ne sont pas tous capables d'avoir cette faculté de discernement. N'est-ce pas à nous, parents d'apprendre à nos enfants ce qu'il y a lieu de porter dans tel contexte ou face à telle personne, certaines tenues pouvant mettre mal à l'aise certaines personnes ? Apprendre aux élèves à avoir une tenue adéquate, dépasserait le simple fait d'imposer une tenue, mais permettrait aux élèves de respecter un cadre. *Au-delà de cet apprentissage de savoir comment on peut s'habiller plus tard, cela permet d'apprendre à l'élève à respecter un cadre. Quoi qu'il arrive, les élèves, à un moment donné, seront amenés dans leur vie future à accepter un cadre*, explique Geoffrey Van Puymbrouck.

Pour Bruno Derbaix, l'argument de dire aux élèves qu'il faut s'habiller correctement à l'école, parce qu'il faudra que les élèves s'habillent correctement plus tard sur leurs lieux de travail, est un argument hypocrite. D'après lui, les élèves le ressentent comme cela, en tous cas. *Il y a un sentiment d'hypocrisie de la part des élèves. Dans le monde du travail, beaucoup de personnes vont travailler en jeans à trous. Dans le monde du travail, il y a certains moments où on s'habille d'une certaine manière et puis il y a des moments où on est cool. Prenons pour exemple, une école qui a une section technique « soins infirmiers ». Lorsque les élèves sont en stage, ils ont un uniforme, mais quand ils sont en cours ils savent bien qu'ils ne sont pas dans leur uniforme de travail. Pour moi, je crois que les écoles veulent marquer leur territoire. Je pense que la plupart des enseignants ont le sentiment que s'ils ne cadrent pas les vêtements, ils vont véhiculer un message implicite : « Si on ne cadre pas les vêtements, c'est qu'on peut faire ce qu'on veut dans l'école. Et si on peut faire ce qu'on veut ce n'est pas seulement dans les vêtements qu'on va faire ce qu'on veut. On va pouvoir faire ce que l'on veut aussi dans le reste de nos comportements ».*

Fatima Amkouy affirme : *Pour moi, l'important ce n'est pas de préformer le jeune dans un habillement sous prétexte qu'il devra en porter un du même type plus tard, mais plutôt d'amener le jeune à réfléchir à ce qu'il veut devenir et qu'il sache où il veut travailler. Mais il est certain qu'on ne doit pas non plus leurrer les jeunes, leur dire que tout est participatif à 100 % et leur vendre du rêve. Que cela soit à l'école ou dans la société, il y a malgré tout,*



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

des règles auxquelles nous devons nous plier. Je ne peux pas rouler à 180 km/h. Et il est compréhensible que l'école donne des règles du style « il est interdit de porter un bikini ou une tenue spécifique ». Pour moi, il faut absolument qu'il y ait une explication et une réflexion autour de ces règles, c'est très important ! De plus, et dans l'idéal, la réflexion ne devrait pas se faire qu'à l'école avec les élèves, mais aussi avec les parents.

Une des missions de l'école n'est-elle pas d'accompagner l'expression de la liberté de nos élèves ? Ne faut-il pas surtout apprendre aux élèves à comprendre où commence et où finit leur liberté d'expression dans la vie en groupe, dans une institution qui met un cadre et des règles ? Ne faut-il pas plutôt apprendre aux élèves comment s'habiller en fonction de certains contextes ou situations ? Et dans ce sens, ne peut-on pas négocier et distinguer des moments dans le temps scolaire où une tenue adaptée aux apprentissages est de mise et où une tenue plus détendue et personnalisée est autorisée comme le Friday Wear ou Casual day dans certaines entreprises ?⁸⁴

- **Des règles claires, transparentes, comprises par tous et qui ont surtout du sens**

Pour Bruno Derbaix, les règles concernant les vêtements ne sont pas suffisamment claires. *Je trouve que les règles, en général, dans les écoles sont une catastrophe démocratique et pédagogique ! Elles sont mises dans des supports non didactiques, non pédagogiques, qui ne sont vraiment pas clairs pour les élèves. Il faut aussi avoir des règles qui sont davantage transversales. Avoir des claires règles claires et transparentes n'est-ce pas un enjeu pour les écoles ?*

Imaginez une école où on imposerait aux jeunes de venir en costume cravate et chaussures cirées. Si on impose cela, alors que dans la société les jeunes portent plus souvent des baskets, il est primordial d'en expliquer les raisons. La transparence semble manquer dans les espaces d'éducation.

Pour éviter les tensions entre les différents acteurs de l'école, il faut des règles qui soient claires, transparentes et compréhensibles pour tout le monde. Des règles claires et comprises peuvent en effet plus facilement être acceptées et appliquées. Mais aussi il faut certainement que les règles que l'on veut imposer aux élèves aient un sens. *Un ROI doit avoir un langage clair et éventuellement on conseille d'avoir des ROI différents pour le premier degré et pour les autres degrés. Les élèves de première et de deuxième n'utilisent pas le même vocabulaire, n'ont pas le même niveau d'abstraction. D'ailleurs un exercice très intéressant qui peut être fait est de faire traduire le ROI officiel par des élèves de première et de deuxième pour des élèves de première et de deuxième. Pour revenir à la tenue adéquate au métier d'élève, on conseille de donner des exemples. On ne s'habille pas de la même manière quand on est chez soi, quand on est dans un bar de plage, quand on fait du sport ou quand on est sur son lieu de travail. Ce sont des notions que les ados comprennent,* explique Philippe Van Geel.

⁸⁴ Il y a environ dix ans, l'idée nord-américaine du Friday wear arrivait en France. Ce principe permet aux employés d'une compagnie de venir habillés de manière plus décontractée le vendredi. Ce new deal vestimentaire a deux visées : laisser libre cours à l'imagination du salarié en le laissant exprimer ses goûts et ses envies et effacer les disparités hiérarchiques pour faire naître un climat de travail plus amical.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Souvenez-vous des derniers CODECO⁸⁵ et des dernières mesures sanitaires que nous avons dû appliquer pour lutter contre la pandémie de la COVID -19. Certaines mesures ne nous ont pas semblées cohérentes ni logiques (exemple : on doit mettre un masque au cinéma, alors que nous ne devons plus en mettre dans certains autres endroits aussi bondés). Comme ces règles ne semblaient pas logiques ni cohérentes, de nombreuses personnes n'avaient plus envie de les suivre. Si une règle semble cohérente, elle est mieux acceptée !

Il faut donc essayer de simplifier les règles, de les rendre compréhensibles pour tous, de les exemplifier et de les expliciter. Les règles doivent éviter d'être subjectives et de permettre l'arbitraire et les interprétations. Elles doivent avoir un sens et être cohérentes. Mais les règles nécessitent aussi, semble-t-il, de pouvoir être débattues avec les élèves. *Ce qui pose problème aux jeunes et aux jeunes filles ce n'est pas tant le fait de ne pas pouvoir porter tel ou tel vêtement, c'est la justification qui est donnée autour. S'il y avait une raison pratique de ne pas dénuder ses épaules, ce serait justifié. Par contre, si c'est pour ne pas déranger les garçons, là ça pose problème et le dialogue devient compliqué*, explique Margot Goblet. En plus de tous ces critères, ne faut-il pas aussi veiller à ce que les règles n'enferment pas les élèves dans un cadre trop strict ?

- **Les règles concernant les tenues vestimentaires ne sont-elles pas trop strictes ?**

Certains parents se demandent si les ROI en matière de tenues vestimentaires sont plus stricts que quand ils étaient jeunes. Les plus vieux d'entre nous ont connus, dans les années '80, les élèves qu'on surnommaient les « lodens verts » ou les « sapins verts », les New Wave, les punks, les babas cool, les péteux ou les « Millet », etc. Dans certaines écoles, certains élèves venaient avec des tenues qui correspondaient à des styles, des groupes de rock ou des marques bien définis. Dans ces écoles, l'équipe pédagogique laissait faire. Peut-être parce que certains éducateurs avaient encore l'âme des soixante-huitards⁸⁶. D'autres parents se demandent, au contraire, s'il n'y a pas aujourd'hui plus de laxisme qu'avant, si les élèves ne sont pas complètement débridés. Ceux-là préféreraient choisir des écoles où il y a de la rigueur.

En ayant un ROI très strict sur le chapitre des vêtements, les écoles ne véhiculeraient-elles pas une vision étriquée de cette question auprès des élèves, au détriment d'une mission fondamentale qui est l'apprentissage de l'expression de la liberté ? C'est en tous cas l'avis de Bruno Derbaix, qui est réticent à l'idée d'imposer des règles strictes. L'école, pour lui, a urgemment besoin de s'ouvrir aux libertés et aux diversités. *Le fait d'imposer une tenue stricte tous les jours à l'école cache un « ethnocentrisme », c'est une société qui est centrée sur une certaine vision de la culture et qui ne se rend pas compte à quel point elle est fermée*. Pour Geoffrey Van Puymbrouck, il faut établir un cadre, mais il n'est pas nécessaire de s'enfermer dans un cadre trop strict. *Si vous vous enfermez dans des règles trop strictes du type : « Le bas de pantalon ne peut pas être à 5 cm au-dessus des chevilles », les éducateurs vont devoir mesurer les bas de pantalon tous les matins, cela n'a pas de sens non plus*.

⁸⁵ Comité de concertation.

⁸⁶ Relatif aux événements de Mai 1968. Personne qui en a conservé l'esprit, les idées.

Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Les pouvoirs organisateurs, lorsqu'ils élaborent leur ROI, ont tendance à vouloir tout prévoir. *C'est une très mauvaise idée ! Parce qu'on ne prévoit jamais tout. Reprendre un ROI avec un regard neuf est un très beau travail de conseil de participation. On reprend le ROI en éliminant tout ce qui est superflu et on essaye de faire quelque chose de simple. Si c'est simple, ce sera plus compréhensible,* ajoute Geoffrey Van Puymbrouck.

Comme le révèlent les réponses à notre enquête, les parents ne trouvent pas que les ROI sont trop stricts ; ce sont les élèves qui les trouvent trop stricts. Cela paraît normal quand on sait combien les jeunes sont épris de libertés. Mais ne devons-nous pas, ici, nous poser cette question : Est-ce que cela n'arrange pas les parents d'avoir des règlements un peu stricts dans les écoles quand ils n'arrivent pas parfois eux-mêmes à donner des règles à leurs enfants au sein de leur famille ? Faut-il qu'ils chargent l'école de faire respecter certaines règles qu'ils n'arrivent pas à faire respecter eux-mêmes ? Est-ce normal ?



© Facebook – Saint Luc secondaire Liège

8. ROI : faire participer les élèves

- Un débat avec les élèves sur les règles liées aux tenues vestimentaires

Le code de l'enseignement prévoit que le conseil de participation se charge de débattre et de remettre un avis sur le ROI de l'école et, le cas échéant, de l'amender et de le compléter⁸⁷. Lorsque le ROI est discuté au sein du conseil de participation, on sollicite l'avis des élèves (dans le secondaire), des parents, des enseignants, du pouvoir organisateur et de la direction. Le rôle du conseil de participation est donc primordial dans ces débats. Ne pas impliquer les parents, les élèves, les enseignants, c'est s'assurer que le débat revienne chaque année.

Certaines directions sont pourtant frileuses à l'idée d'entamer un débat avec les différents acteurs de l'école, surtout quand il s'agit d'entamer des discussions autour des tenues vestimentaires. Cela peut paraître, effectivement, un débat sans fin, car les règles au sujet des vêtements, comme nous l'avons dit plus haut, évoluent sans cesse puisque notre société, elle-même, évolue sans cesse. Pour certaines directions, cela apparaît, a priori, énergivore. En effet, il suffit de faire le test de discuter en famille de ce sujet pour se rendre compte qu'il y a autant d'avis différents que de personnes autour de la table. Mais est-ce pour autant inutile ? D'autres directions, pourtant conscientes du travail que cela peut occasionner, ne baissent pas les bras. Elles savent très bien qu'avec ce travail elles récolteront des fruits. Cette démarche de consultation participe à la construction d'une démocratie scolaire pour un meilleur vivre-ensemble et la formation de CRACS.

Parler des tenues vestimentaires ne se limite pas aux tenues vestimentaires, mais amène à des discussions sur d'autres enjeux de société qui y sont liés. C'est l'avis de Margot Goblet. *Il y a beaucoup de thématiques à aborder avec les jeunes lorsque l'on aborde les tenues vestimentaires : le respect de l'autre, de soi, de son corps ; la question des pulsions sexuelles adolescentes ; l'éducation ; le civisme ; le vivre ensemble ; la sexualité ; les relations amoureuses ; la question du sexisme ; le rapport à l'image, au corps, au vêtement ; et puis tout ce qui est de l'ordre de la sociologie, de l'histoire, des mécanismes psychologiques autour des discriminations, autour du genre, le règlement des écoles, pouvoir les informer, faire en sorte qu'il soit clair... Pouvoir déconstruire ces mécanismes de sexualisation et d'hyper sexualisation, etc.* L'interdiction pure et simple, sans discussion ni débat, ni négociation, est de toute manière à bannir, car, on le sait, les enfants et surtout les adolescents ne supportent pas les interdictions et risquent de prendre cela comme une restriction de leurs libertés.

Fatima Amkouy (JEC-Jeune et citoyen) est convaincue qu'il ne faut pas se braquer sur la question des tenues vestimentaires sans apporter de réponses construites avec les jeunes. À travers le débat sur les tenues vestimentaires, on peut dépasser les polémiques et se concentrer sur des apprentissages plus fondamentaux comme le vivre ensemble, les valeurs et les normes. *Qu'est-ce que la tenue vestimentaire traduit dans une volonté ou non de vivre ensemble, de vivre avec l'autre dans sa différence ? C'est quoi être différent*

⁸⁷ Décret portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Livre 1^{er} – Titre 5 – Chapitre 3 - Section 1^{ère} : Du conseil de participation – Article 1.5.3-1 § 2- 7.



de l'autre dans une manière de s'habiller ? C'est un sujet extrêmement important pour les jeunes. Un sujet qui les préoccupe. Ils se définissent davantage à partir de leur tenue qu'à partir de leur identité intrinsèque. Lorsqu'on travaille avec les écoles sur leur cadre participatif, le ROI revient systématiquement comme sujet. Il y a une volonté de concertation des jeunes. Les jeunes veulent être en concertation ou, au moins, qu'on les consulte sur le ROI, au même titre que les adultes.

Afin d'éviter les réactions de défiance et de déviance des élèves au sujet de la règle édictée, mieux vaut leur donner la parole et entamer un débat sur le pourquoi de l'interdiction ou de la permission, sur le sens qu'obtient cette règle dans un contexte particulier et dans le cadre scolaire spécifique de l'école avec un public spécifique propre lui aussi à chaque école. Ce débat sur les tenues vestimentaires peut se faire en conseil de participation ou dans des groupes de travail (créés dans le cadre des plans de pilotage, par exemple), mais aussi en amont, lors de réunions de délégués de classe qui consultent et représentent les élèves ou lors de débats de classe menés par l'enseignant. Ce débat sur les tenues vestimentaires pourrait être envisagé dans différents cours et de manière transversale. *Ne pourrait-on pas imaginer de mener des débats dans le cadre des cours transversaux qui forment à la citoyenneté ? Cela pourrait amener la discussion sur les codes professionnels qui sont parfois imposés dans certaines professions par rapport à la sécurité par exemple ou qui sont de coutumes dans le milieu professionnel. Je pense que la place du débat, de la réflexion avec l'élève manque cruellement. Cela pourrait pourtant faire en sorte que les règles du ROI soient plus vite acceptées,* explique un parent de notre groupe de travail.

Philippe Van Geel approuve l'idée. *C'est le conseil que nous donnons aux écoles. Pour nous, les règles les plus efficaces sont celles qui sont les mieux comprises, discutées et adoptées en partie en commun. Nous croyons au processus participatif de co-construction de la règle. Pas de toute la règle, mais d'une partie. Il est clair que ce ne sont pas les élèves qui décident de tout dans une école, mais les élèves sont beaucoup plus dans le pourquoi qu'avant et ce n'est pas plus mal. Certaines compétences de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté contiennent des éléments sur le débat démocratique, sur le bien-fondé des règles et donc il y aurait moyen de discuter à partir de ces notions, qui dans l'enseignement catholique, peuvent être déclinés un peu partout dans l'école, à tout moment et dans tous les cours. On peut très bien imaginer un processus participatif, on peut très bien imaginer avoir davantage d'écoles citoyennes sans prendre peut-être l'intégralité du système qui est assez lourd à mettre en place. Il y a des éléments de ce système qui sont très intéressants pour la co-construction de la règle.*

Bernard De Vos considère le débat avec les élèves comme très important. Il préconise que dans les écoles on puisse inviter des comédiens extérieurs pour lancer ces débats de manière ludique et dynamique afin que les élèves accrochent. *Sachant que le ROI sera la règle pour le reste de l'année, l'école devrait pouvoir jouer et mettre en scène ce règlement (2 ou 3 jours en début d'année scolaire) en faisant venir des comédiens, des cinéastes, des acteurs pour discuter avec les élèves et les profs et pour expliquer ce que c'est une tenue décente, sinon ça ne pourra pas marcher un truc comme ça. Partout ailleurs, les règlements sont discutables, alors qu'à l'école elles ne le sont pas. Les écoles gagneraient à apprendre le règlement. Le meilleur des moyens quand on est en difficulté avec des enfants c'est de leur dire : à ma place qu'est-ce que tu ferais ? Je suis pour le dialogue avec les jeunes.*

Le débat est un exercice difficile mais il semble très bénéfique. Au sujet des règles liées aux vêtements, le débat permet de réfléchir aux valeurs, aux normes, aux moyens donnés à la participation, au cadre qui balise ce dernier. N'est-ce pas important d'apprendre aux jeunes à se poser des questions, à argumenter, à échanger et à se mettre d'accord, à réfléchir aux modèles de décisions possibles ?

- **Impliquer les jeunes : l'exemple du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve**

Certaines écoles choisissent d'impliquer les jeunes dans le débat des tenues vestimentaires pour les raisons citées ci-dessus. Comment l'école en arrive-t-elle à rentrer dans un tel processus ? Quelles sont les conditions pour que cela puisse se concrétiser ? Pour le savoir, nous avons interrogé Berengère Dromelet, directrice adjointe du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve, qui est persuadée que la participation des élèves est quelque chose de fondamental. Le projet d'établissement de l'école officialise cette participation des élèves. *Au Lycée, le conseil d'école est compétent pour établir les règles de la vie commune et d'organisation du secteur pédagogique. Les élèves qui y sont délégués deviennent des rouages importants entre les instances de l'école et l'ensemble des élèves. Leur action sera d'autant plus efficace et éducative qu'ils émaneront d'un conseil de délégués d'élèves réellement actif. Ces délégués sont également invités à se réunir par niveau (un niveau correspond à l'ensemble des classes d'une même année d'étude) pour envisager les questions propres à ce niveau. Des adultes-ressources aident les délégués.*⁸⁸

Un des objectifs du plan de pilotage du Lycée Martin V est de réécrire le ROI de l'école avec tous les acteurs pour créer de la cohérence. Faire en sorte que les conseils d'élèves au sein de l'école fonctionnent bien est sans doute la base pour impliquer les élèves, car ils permettent aux élèves d'apprendre à se répartir les rôles, à gérer les réunions, à représenter leurs pairs et à ne pas avoir peur des débats. Cet apprentissage vers la citoyenneté et la démocratie vaut la peine et est un enjeu de taille. Mais pour que les élèves et l'école soient tentés de prendre à pleines mains ce sujet, parfois polémique, des tenues vestimentaires, ne faut-il pas un ou des éléments déclencheurs ? Dans le cas de cette école, il a fallu la fin d'un confinement, l'arrivée du printemps, des tenues vestimentaires légères, des remarques et des sanctions des professeurs, une campagne d'affichage provenant des élèves de 3^e, 4^e, 5^e et rhéto, des interpellations des élèves, une lettre des professeurs adressée au directeur, pour se dire qu'il était temps de revoir les règles concernant les tenues vestimentaires et d'en discuter ensemble sereinement. Faut-il vraiment attendre tout cela avant d'en discuter ? Ne faut-il pas devancer les problèmes et provoquer le débat avant que certains éléments n'alertent les différents acteurs de la vie scolaire ?

Dans la mise en projet de cette consultation des élèves du Lycée Martin V, la cellule responsable de revoir le ROI, mise en place par le plan de pilotage et composée de professeurs, a organisé des rencontres avec les élèves et a activé les conseils des élèves. Jusqu'à présent à part l'injonction de porter une « tenue décente » et quelques obligations, le ROI n'était pas très détaillé. *L'élève se présente à l'école en tenue décente*

⁸⁸ Source : <https://www.lyceemartinv.be/ch-4-education-a-la-citoyennete-et-developpement-social/>



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

et propre, sobre et correcte, excluant négligence ou excentricité. Le piercing visible (hors oreilles) est interdit dans l'enceinte du Lycée. Le port de couvre-chef dans les bâtiments est interdit. L'école se réserve le droit de rappeler à l'ordre ou de ne pas admettre dans ses murs l'élève dont la tenue laisse à désirer. Les vêtements et objets trouvés sont rassemblés dans le bureau de l'éducateur au rez-de-chaussée. Les objets non réclamés sont remis périodiquement à une œuvre⁸⁹.

Afin d'être accompagné dans ce processus de participation et de discussion autour des tenues vestimentaires, le lycée a également invité Bruno Derbaix à former les élèves et à organiser des joutes verbales (un groupe d'élève défend un point de vue et un autre groupe défend un autre point de vue). Berengère Dromelet est convaincue que, outre le fait de discuter des tenues vestimentaires, beaucoup d'autres choses peuvent apparaître. « *Derrière le débat sur les vêtements, il y a plein d'enjeux de société en filigrane : les enjeux de genre, les enjeux de la théorie du viol, les discriminations... Il y a beaucoup de choses qui sous-tendent le débat ! L'école est forcément le reflet de l'évolution de la société* ». Il a aussi été décidé d'organiser une journée pédagogique pour les enseignants sur le sujet avec l'intervention de différents experts. Le but de tout ce processus est entre autres de combattre les stéréotypes et de déconstruire les idées reçues. Grâce à toute cette démarche de recueil de matériaux et d'échanges, l'école va pouvoir énoncer de nouvelles règles concernant les tenues vestimentaires et de se les réapproprier.

- **Co-construction d'une partie du ROI avec les élèves ?**

Le conseil de participation doit : débattre et remettre un avis sur le projet de règlement d'ordre intérieur de l'établissement et, le cas échéant, l'amender et le compléter, par consensus⁹⁰

Débattre du ROI est une chose, mais peut-on envisager de le co-construire ? C'est normalement au pouvoir organisateur à adopter le ROI de son école. *Le pouvoir organisateur fixe le règlement d'ordre intérieur de l'école s'appliquant aux élèves. Il comprend notamment les règles relatives à la vie en commun, aux sanctions disciplinaires, aux procédures de recours qui peuvent leur être opposées et aux faits graves visés à l'article 1.7.9- 2.⁹¹*

Mais pourrait-on envisager que le pouvoir organisateur co-construise une partie de son ROI avec les différents acteurs de l'école ? Y a-t-il beaucoup d'écoles qui pratiquent la co-construction du ROI avec les élèves ?

Dans un entretien effectué par l'UFAPEC pour la rédaction d'une autre étude⁹², Etienne Michel, directeur général du SeGEC affirme que l'école n'est pas une île et qu'elle est le

⁸⁹ Source : <https://www.lyceemartinv.be/wp-content/uploads/2020/06/ROI-2020-2021.pdf>

⁹⁰ Circulaire n°7014, Conseil de Participation – article 69 de décret « Missions » du 24 juillet, 28 février 2019, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/46019_000.pdf

⁹¹ Décret portant les livres 1 et 2 du Code l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, 19 septembre 2019, p. 18, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf

⁹² HOUSSENOLOGE D. et PIERARD A., *L'école face aux comportements radicaux des parents*, étude UFAPEC, décembre 2021, p. 82, <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2021/2021-Et3-Etude-radicalite.pdf>

reflet de la société. Il souligne qu'une condition du mieux vivre ensemble est d'expliquer les règles aux différents acteurs de l'école et d'éventuellement les co-construire, notamment avec les parents. *Je pense qu'il faut oser continuer à fixer des règles, c'est la légitimité de l'école de pouvoir le faire, sans quoi il n'y a pas de vie collective possible. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi de plus en plus être capable d'expliquer ces règles, de les faire accepter et même éventuellement comme on dit dans le jargon de les « co-construire » : il y a des choses que les parents peuvent mieux accepter s'ils ont bien compris le pourquoi et même s'ils ont participé à la construction de la règle elle-même.*

N'en va-t-il pas de même pour les élèves ? Ne faut-il pas associer tous les acteurs de l'école dans cette co-construction ? Geoffrey Van Puymbrouck répond par l'affirmative. *Cela commence à se voir, beaucoup plus qu'avant. Il y a de plus en plus d'écoles qui se renseignent à ce propos. Cela peut être la co-construction comme cela peut être la réflexion commune (par exemple sur le métier d'élève), comme cela peut être la traduction en mots simples d'un ROI compliqué pour les élèves du premier degré, comme cela peut être la traduction du ROI dans d'autres langues. Dans beaucoup d'écoles (certainement pas toutes), on sent un intérêt pour ce genre de démarche.*

Déjà en 1997, le décret Missions demandait aux écoles de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.⁹³ Aujourd'hui, le Pacte pour un enseignement d'excellence demande que chaque établissement scolaire élabore son ROI dans le cadre d'une dynamique participative, associant élèves, enseignants, parents, etc.⁹⁴

Dans une de ses analyses⁹⁵, l'UFAPEC observe, même s'il existe encore quelques réticences dans certaines écoles, une évolution positive en ce qui concerne la participation des élèves à la co-construction des règles qui les dirigent. *Construire la « loi » avec les élèves, prévoir un espace de parole, c'est leur donner des outils pour apprendre la vie collective, pour améliorer le vivre ensemble et diminuer les violences et incivilités. L'adulte est garant d'une loi qui soit en adéquation avec les valeurs de l'école et de la société.* Ce qui est débattu et construit ensemble n'a-t-il pas plus de poids que ce qui est imposé ?

Bruno Derbaix trouve qu'il y a malgré tout encore beaucoup de travail à faire pour permettre cette participation avec les élèves. Il milite pour que l'on construise les règles avec eux, mais il est nuancé sur la manière de procéder. La rédaction par les élèves ne doit pas être une obligation absolue. *C'est différent de participer à l'écriture du règlement et de le valider. C'est très important que le ROI soit validé non pas par les élèves, mais par ceux qui ont la responsabilité de l'école. Je trouve qu'il faut être clair à cet égard-là. Il faut être clair sur ce que l'on attend des élèves. Au niveau de la participation des élèves, ils*

⁹³ Décret Missions du 24 juillet 1997 (mise à jour du 09 octobre 2018), art.6§3, http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401

⁹⁴ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du groupe central, 7 mars 2017, p. 310. <https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=Pacte+pour+un+enseignement+d%E2%80%99excellence+avis+n%C2%B03+du+groupe+central,+7mars+2017,+page+308&ie=UTF-8&oe=UTF-8>

⁹⁵ LORIER B., *L'école doit-elle construire sa loi avec les élèves ?*, analyse UFAPEC, décembre 2020, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1720-construire-loi-eleves.html>



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

doivent tout d'abord être informés du Roi ou du changement de ROI (1^{er} niveau de la participation), ils peuvent également interpellier (2^e niveau de la participation), ils sont consultés (3^e niveau de la participation) et le 4^e niveau de la participation c'est la co-construction. Personnellement, je trouve que sur tous les éléments de l'école, y compris, la construction des règles, les élèves ont le droit d'être informés, le droit d'interpeller (c'est incontournable d'avoir des espaces de parole dans les écoles pour le faire et pourtant cela n'existe pas la plupart du temps), et ils peuvent être consultés (j'invite fortement les écoles à le faire sur ces questions de tenues vestimentaires), et je pense que, dans certains cas, c'est mieux de co-construire, mais cela n'est pas nécessairement une nécessité.

L'élaboration d'un ROI est avant tout un travail d'équipe. En amenant les élèves à co-construire la règle, on amène les élèves à la respecter. Ce que l'on crée ensemble, n'est-il pas, en effet, davantage respecté ? Il semble logique d'inclure les élèves dans ce processus participatif en les rendant acteurs. Les élèves qui représentent les autres élèves au conseil des délégués et au conseil de participation ont donc un rôle crucial à jouer. Pour le CEF (comité des élèves francophones), il est clair que les écoles doivent assurer la présence des élèves dans toutes les étapes de l'élaboration, mais également de la modification du ROI. Ainsi, la participation des élèves doit être une condition pour que le règlement soit valide⁹⁶.

L'adhésion des élèves au ROI semble importante et certaines écoles passent par le conseil de participation pour que les élèves co-construisent ce règlement et y adhèrent. *C'est par ailleurs l'une des pistes que la ministre de l'enseignement, Caroline Désir, mettait en avant dans une réponse parlementaire donnée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 10 mai dernier, et dans laquelle elle parlait des "liens indispensables avec la démocratie scolaire et la participation des élèves". La ministre prépare par ailleurs un guide pour aider les pouvoirs organisateurs dans l'établissement de ces règlements, en "rappelant les principes de proportionnalité et de non-discrimination" et en évitant "toute stigmatisation et équivoque"*⁹⁷.

La JEC (Jeune et Citoyen) prône également un échange avec tous les acteurs autour de la table pour co-construire le ROI. *Il arrive que des jeunes soient braqués sur une idée et l'échange avec les adultes permet aux jeunes de s'ouvrir à des réalités auxquelles ils n'ont pas accès et qui leur permettent de réviser leurs jugements. Idem pour les adultes qui sont parfois braqués dans une vision et lorsqu'ils échangent avec les jeunes, ils peuvent avoir accès à une réalité à laquelle ils n'ont pas accès et qui leur permet de réviser leurs jugements. Les espaces participatifs dans les écoles, conseils de délégués etc. ne sont pas encore au point. L'école dit vouloir se donner les moyens de faire participer tous les acteurs avec authenticité. Pourtant, il y a encore du travail !, affirme Fatima Amkouy.*

⁹⁶ Source :

https://res.cloudinary.com/cefasbl/image/upload/v1651225769/CEF_NOTE_ROI_MAI22_nisvxv.pdf, p. 11.

⁹⁷ Source : [Comment les écoles rédigent-elles les règlements vestimentaires ? - rtbf.be](https://www.rtb.be/fr/actualites/Comment-les-ecoles-redigent-elles-les-reglements-vestimentaires-?)



9. Pistes et positionnement de l'UFAPEC

Au terme de notre réflexion et avant de conclure, voici quelques pistes qui nous semblent utiles pour la révision des ROI. Ces pistes ont été pensées et construites sur base des résultats de nos enquêtes, de nos interviews d'experts et d'acteurs scolaires. Elles ont été également réfléchies et approuvées par le groupe de travail des parents que nous avons constitué au départ de cette étude. Ces derniers ont participé aux nombreux débats et donné leurs avis.

• Pistes d'action

1. **Adapter les ROI en veillant à ce que les règles sur les tenues vestimentaires soient comprises, claires, transparentes, non arbitraires, non subjectives et qu'elles n'utilisent pas de concepts flous sujets à interprétations.** Très souvent ce ne sont pas les règlements des écoles qui sont considérés comme injustes, ce sont leurs applications. Ce sont dans les interprétations que les tensions peuvent naître. Certaines sanctions sont considérées comme injustes par rapport à des concepts flous. Ne plus utiliser des notions empreintes de subjectivité et de jugements de valeurs tels que tenues correctes, décentes, adéquates.
2. **Faire en sorte que les règles soient égalitaires, non sexistes et qu'elles ne puissent pas mener à des discriminations :** de grandes inégalités subsistent en défaveur surtout des filles.
3. **Encourager les écoles à s'ouvrir, à travers l'adaptation de leurs règles, aux différences, aux différents genres et aux nouveautés de notre société en perpétuelle évolution.**
4. **Former les éducateurs et enseignants aux diversités culturelles, sociales et aux différences de genres.** Aujourd'hui, de nombreux jeunes ne se reconnaissent pas dans ce que la société et l'école leur proposent en termes d'identification. L'école, miroir de la société, doit pouvoir tenir compte de cet élément dans l'évolution de ses règlements et de l'attitude de ses acteurs face aux différences.
5. **Modifier les sanctions en les rendant bienveillantes.** Les remarques, les avertissements et les sanctions doivent se faire dans le respect, ce qui n'est pas apparemment le cas dans toutes les écoles. Les éducateurs par leurs contacts privilégiés avec les élèves sont bien souvent les personnes qui expliqueront les règles et les feront appliquer, c'est pourquoi il faut qu'ils soient dans la construction plutôt que dans la punition pure et simple.
6. **Renforcer la mise en œuvre des conseils de participation et leurs missions.** Faire en sorte que dans la pratique, les différents acteurs de l'école (pouvoir organisateur, direction, élèves, parents, enseignants, éducateurs) puissent effectivement et réellement échanger leurs différents points de vue sur ce sujet.
7. **Permettre la co-construction des règles concernant les tenues vestimentaires avec les élèves (en totalité ou en partie).** Ce qui est construit ensemble est mieux

compris et du coup mieux accepté. Ce qui est imposé sans discussion est moins bien accepté.

8. **Favoriser les débats sur les tenues vestimentaires avec les élèves.** Une tenue qui ne convient pas pour différentes raisons, avant de l'interdire par défaut, discutons-en, débattons-en. Cette problématique peut se transformer en espace éducatif d'apprentissage sur la question des normes ou des codes sociaux, justement, ou encore sur celle de l'égalité hommes-femmes, du respect des autres, du sexisme. Ne pourrait-on pas imaginer de mener des débats dans le cadre des cours transversaux qui forment à la citoyenneté et dans les cours sur l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) ?
9. **Encourager et développer la représentation des délégués des élèves et des conseils des élèves afin que l'ensemble des élèves de l'école donnent leur avis.**
10. **Trouver des manières créatives et ludiques d'entamer les débats avec les élèves sur le sujet. Exemple :** troupes de théâtre, joutes verbales... Faire participer les élèves au maximum.
11. **Favoriser la prévention pour faire baisser les tensions entre élèves.** La critique concernant les vêtements émane souvent des autres élèves.
12. **Faire en sorte que les parents prennent leur rôle éducatif à cœur.** Trop souvent les écoles se heurtent à des enfants-rois derrière lesquels se trouvent des parents-rois. N'est-ce pas aux parents de jouer un rôle important dans l'éducation et de ne pas se décharger sur l'école ? Les parents n'ont-ils pas un réel rôle à jouer quant à l'explication des règles aux enfants ? Si les parents acceptent un projet pédagogique et un projet d'école, ne doivent-ils pas l'expliquer à leur enfant ? Une règle comprise est une règle qui peut facilement être acceptée. En tant que principaux éducateurs, n'est-il pas intéressant que les parents puissent prendre part au débat à l'école mais aussi au sein de la famille avec leurs enfants ?
13. **Encourager les associations de parents à représenter réellement l'ensemble des parents de l'école.** Les inviter à organiser des débats sur ce sujet.
14. **Faire en sorte que les élèves puissent davantage exprimer leur créativité et que les écoles s'emparent de tout ce qui est déjà prévu à ce sujet comme le PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique), par exemple.** La créativité est considérée comme une qualité et de nombreux élèves aiment l'exprimer. Rien d'étonnant donc qu'ils répondent à ce besoin aussi dans leurs tenues vestimentaires, en l'absence de lieu qui permet cette expression au sein de l'école. Celle-ci étant le premier espace de socialisation des jeunes, elle devrait y remédier.

Dans ce sens, l'école pourrait distinguer des moments dans le temps scolaire où une tenue adaptée aux apprentissages est de mise et où une tenue plus détendue et personnalisée est autorisée comme le vendredi (le Friday Wear ou Casual day). A l'inverse, l'école pourrait aussi demander une tenue plus « select » un jour de la semaine, par exemple le lundi où on redémarre une semaine du métier d'élève.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

- **Positionnement de l'UFAPEC : l'école, un espace de dialogue dans un cadre clair et structurant**

Pour l'UFAPEC, la question des tenues vestimentaires à l'école a son importance parce qu'elle concerne des enjeux sociétaux et éducatifs de taille tels que l'apprentissage du vivre-ensemble et des codes sociaux, la formation citoyenne, la construction identitaire et l'épanouissement de l'élève sans discrimination entre autres, de genre.

Aujourd'hui, l'école serait devenue une valeur-refuge pour les parents.⁹⁸ Et pour les jeunes ? Après deux ans de crise sanitaire et d'isolement, les professionnels et les parents alertent sur **une crise de la santé mentale des jeunes** : perte de sens ou de confiance, notamment envers l'école, stress, sentiment de vide, déconnexion de la réalité, décrochage scolaire, oui de nombreux jeunes vont mal !

À côté de cela, l'école et des scientifiques alertent aussi sur **les dangers de l'enfant roi**, derrière lequel se trouve la plupart du temps un parent roi. A prioriser le désir et le bonheur du moment présent chez le jeune, on créerait des citoyens anxieux, narcissiques et individualistes menaçant nos démocraties⁹⁹ à l'opposé d'une mission fondamentale de l'école : former des CRACS.

Vu ce contexte, aujourd'hui plus que jamais, les jeunes ont besoin de se battre pour des valeurs. Le propre de l'adolescence est de se construire en s'opposant à la règle et en se frottant à ses pairs. Or, nos enquêtes ont montré à quel point les tenues vestimentaires et toute leur portée symbolique étaient importantes pour eux. Comme plusieurs professionnels de la jeunesse et de la santé mentale le recommandent, n'est-ce pas une belle opportunité pour l'école d'ouvrir des espaces de parole avec les élèves ? C'est notre avis. Car par le biais des tenues vestimentaires, toute une série de questions peuvent être abordées.

Pour l'UFAPEC, soucieuse des relations école-familles, un défi majeur de l'école aujourd'hui est d'ouvrir un espace de dialogue dans un cadre clair, défini et reconnu.

Les règles et les limites sont nécessaires à la construction du jeune et au vivre-ensemble. Dans ce sens, l'UFAPEC considère que mettre des règles en matière de tenues vestimentaires à l'école est un apprentissage pour la vie sociale et professionnelle. L'idée n'est pas d'imposer à l'élève un certain style vestimentaire socio-culturellement marqué mais d'amener le jeune à comprendre que là où il évolue, des codes sociaux spécifiques sont à rencontrer.

Au sujet de l'uniforme, si on peut comprendre que des écoles y recourent dans le fondamental dans le but de réduire des inégalités et de limiter des excès chez les parents comme chez les enfants, **pour les adolescents en secondaire, cela semble être contre-productif.** Imposer un uniforme évacuerait le débat sur les inégalités, alors qu'elles

⁹⁸ Covid 19 et santé mentale : comment vont les jeunes ? avec Sophie Maes, pédopsychiatre, organisé par les régionales UFAPEC de Liège, Huy, Verviers et Charleroi UFAPEC en visio-conférence le 21/02/2022, <https://www.ufapec.be/agenda/21022022-reg-lge-charleroi-sante-mentale.html>

⁹⁹ DE VOGELAERE J.-P., « Le modèle de l'enfant roi remis en cause », 09/06/2022 in *Le Soir*, https://www.lesoir.be/447456/article/2022-06-09/le-modele-de-lenfant-roi-remis-en-cause#_ga=2.88455067.1230827186.1655623129-1109116439.1615383122



subsistent, les adolescents étant inventifs pour trouver d'autres moyens de se distinguer. Par ailleurs, l'UFAPEC ne peut cautionner les cas où l'uniforme a pour objectif caché de sélectionner les élèves sur une base socio-économique.

Concernant les points du ROI sur le sujet des tenues vestimentaires, le pouvoir organisateur est en droit d'exprimer l'identité de l'école et est responsable de l'adoption de ce règlement.

Cependant, ces règles ne doivent pas être discriminantes, jugeantes et enfermantes. **Aujourd'hui, ces règles doivent aussi pouvoir être comprises, débattues, voire co-construites** avec les acteurs concernés pour donner du sens et éviter des réactions de défiance ou de rébellion contre-productives. L'UFAPEC rappelle que les élèves doivent pouvoir occuper effectivement leur place au conseil de participation. Par ailleurs, l'UFAPEC estime que s'il est regrettable que des élèves, voire des parents, alertent les médias ou déversent leurs critiques sur les réseaux sociaux, n'offrir aucun espace de parole et adopter une attitude fermée de la part de l'institution scolaire ne fera que renforcer cette tendance.

Néanmoins, nous constatons qu'une majorité de ROI ne sont plus d'actualité. Certains datent d'un autre temps et ne sont pas toujours adaptés à la société actuelle. Les termes y sont parfois flous et encore trop empreints de jugements de valeurs (comme tenue « correcte », « décente », « vulgaire » ou « provocante »). Ces interprétations s'avèrent souvent subjectives et induisent des tensions inutiles et néfastes à un climat serein. Il convient donc de bannir ces qualificatifs et toute discrimination tout en clarifiant au mieux ce qui est attendu.

La réécriture et l'adhésion au ROI s'inscrivent également dans le renforcement des structures de participation scolaires que sont le conseil de participation, le conseil des élèves et l'association de parents.

Oser le dialogue sur ce sujet demande encore aux écoles de s'ouvrir à la pluralité de normes et aux diversités culturelles, sociales et de genre qui constituent notre société aujourd'hui. Cela demande aussi de renforcer les éducateurs dans un rôle d'accompagnement plutôt que de contrôle et de veiller à une certaine cohérence entre ce qui est demandé aux élèves et à l'équipe éducative.

Par ailleurs, les sanctions ne sont pas toujours adaptées, proportionnées ou porteuses de sens. L'UFAPEC estime que l'école devrait opter pour une échelle plus large et nuancée de sanctions. L'UFAPEC attend que les remarques nécessaires soient faites à l'élève en privé, sans humiliation et dans la bienveillance. C'est une approche plus éducative et respectueuse du jeune.



Conclusion

Les tenues vestimentaires, parce qu'elles touchent à nos valeurs et à nos croyances respectives, font débat et peuvent générer des tensions dans les écoles.

Ces tensions se sont exacerbées ces dernières années. Cela s'explique par la pluralité de normes de notre société, le marché de la mode qui a fait des jeunes une cible de prédilection, la notion d'extimité qui s'est développée en encourageant les jeunes à exposer plus leur corps et à le mettre en scène, les inégalités de genre et enfin le fossé qui s'est creusé entre l'institution scolaire et la famille, où le jeune participe aux décisions et où, parfois, faute de repères et de balises, il décide seul.

Notre enquête à destination des écoles, des élèves et des parents a toutefois montré que l'ampleur du problème restait relative. L'enquête a également permis de mieux cerner les représentations de chacun des acteurs et de croiser les regards. Les résultats ont indiqué que les écoles et les élèves étaient les premiers concernés, les parents étant moins conscients de ces crispations. C'est sans surprise dans le secondaire que la question se pose le plus, les vêtements les plus sujets à polémique étant les jeans à trous, les trainings, les crop tops et les tenues légères.

Il ressort de notre enquête que les écoles reprochent principalement aux élèves un manque de respect des codes vestimentaires, mais aussi de pudeur et de décence.

Les parents, les écoles et même les élèves sont d'accord pour dire qu'un cadre est nécessaire sur cette question même si nombre d'élèves souhaitent « étendre » la notion de tenue correcte : si une tenue n'est ni vulgaire, ni provocante, elle peut être considérée comme adaptée à l'école et ne pose pas problème pour le vivre-ensemble. Dans le même sens, les avis divergent sur le ROI : les élèves le trouvent inadapté, trop strict et injuste alors que les adultes ont un regard plutôt positif le jugeant bien, juste et clair. Cependant, tout le monde est d'accord pour dire que le ROI doit être (ré)écrit par tous via le conseil de participation.

Concernant les inégalités, une majorité des adultes n'en perçoivent pas, alors que c'est l'inverse chez les élèves. Toutefois, tous évoquent les inégalités de genre comme étant les plus importantes.

Par rapport à l'importance des vêtements, le point de vue est unanime : ils sont importants pour l'élève. Les raisons évoquées sont dans l'ordre d'importance se sentir bien, avoir sa personnalité et sa créativité, se démarquer, se sentir *in* et s'intégrer, bref des éléments essentiels pour se construire en tant que personne.

L'uniforme, qui est devenu très minoritaire dans nos écoles, est rejeté par les trois catégories. L'uniforme peut être tentant pour développer un sentiment d'appartenance à l'établissement, se centrer sur le métier d'élève et réduire les différences. Cependant, les acteurs de terrain comme les experts estiment que l'uniforme ne réduit pas les inégalités et que, par ailleurs, particulièrement à l'adolescence, il empêche le débat sur la question.



Après avoir présenté les résultats de notre enquête, nous avons développé les causes de tension au sujet des tenues vestimentaires. De nombreuses incompréhensions, de part et d'autre, sont évoquées, pointant une fois de plus des difficultés de communication dans la relation école-familles. Les écoles sont ébranlées par des tenues vestimentaires qui peuvent mettre à mal le vivre-ensemble, l'esprit de travail et la pudeur requise. Les élèves pointent un manque de reconnaissance dans les diversités de l'identité de genre, un autoritarisme démesuré ne laissant pas de place au dialogue.

Une autre cause de tension majeure est la discrimination envers les filles et la persistance du contrôle de leur corps par la société et par l'école. La culpabilisation des filles, le dédouanement des garçons et le mythe du viol sont aussi dénoncés dans l'approche éducative de certaines écoles, du moins de certains membres du personnel. Ces discriminations montrent la nécessité d'une éducation spécifique aux garçons, mais aussi, en parallèle, aux filles.

D'autres inégalités sont pointées dans les ROI ou dans leur application, comme les inégalités entre les élèves et le personnel scolaire. En effet, même si les élèves ne sont pas des adultes, comment s'attendre à un respect du ROI si c'est « faites ce que je dis, mais pas ce que je fais » qui prime ?

Il y a également des inégalités entre les différents établissements, certains étant très permissifs et d'autres très stricts, et entre les élèves en fonction de leur morphologie, certains profils étant plus souvent que d'autres critiqués et sanctionnés.

La médiatisation de la problématique sur les réseaux sociaux ou via la presse rend également une gestion interne difficile. Ce qui devrait se régler au sein de l'école devient public, les écoles sont fréquemment mises au pilori et les choses s'enveniment encore plus.

En termes éducatif, les règles restent plus que jamais nécessaires. Elles permettent au jeune de se construire et d'avoir des repères alors qu'il traverse une période de turbulence et que notre société est contre-éducative notamment sur la question des tenues vestimentaires. Dans ce sens, face à une crise de l'autorité et une fragilité croissante du monde des adultes, le rôle de l'école est plus que jamais essentiel.

Par ailleurs, chaque école a le droit d'affirmer son identité et ses valeurs au travers de son ROI. Rappelons que pour l'UFAPEC, la liberté et l'autonomie des pouvoirs organisateurs et des écoles est à défendre dans leur choix des règles, notamment liées aux tenues vestimentaires.

Toutefois, les remarques et sanctions sont pointées comme étant régulièrement irrespectueuses, injustes, malveillantes et inutiles pour résoudre la question. Pour plus d'égalité et de justice entre les élèves, il peut sembler judicieux d'actualiser les ROI à notre société actuelle. Il semble que les écoles gagneraient à clarifier leur ROI, à l'adapter pour qu'il soit mieux compris et accepté. Il s'agit aussi d'y évacuer toute forme de discrimination. Même si c'est le pouvoir organisateur qui avale le ROI, inclure tous les acteurs dans la discussion ou la rédaction serait un gage de démocratie et de volonté de se comprendre pour dépasser les incompréhensions évoquées. Dans ce sens également, inclure les parents dans le débat leur permettrait de discuter de la question des tenues vestimentaires en famille.



Les règlements scolaires et leur application à propos des tenues vestimentaires sont-ils toujours d'actualité ? Étude UFAPEC 2022 n°11.22/Et 1

Les divergences en matière de tenues vestimentaires entre l'ancienne et la nouvelle génération ont toujours existé même lorsqu'on demandait aux élèves d'être d'abord dociles et obéissants. Chaque génération a ses faiblesses, mais aussi ses forces. Les jeunes d'aujourd'hui ont aussi quelque chose à nous apprendre. La génération actuelle, soumise à des injonctions et des fonctionnements contradictoires, interroge ici des enjeux essentiels que sont le rapport au corps et son contrôle - nôtre corps, mais aussi celui des autres et en particulier des femmes -; la persistance de discriminations d'ordre divers ; le rapport des jeunes à l'autorité et aux règles indissociables de tout acte éducatif ; la cohérence entre le discours officiel de former des CRACS et le manque de débat sur un sujet important pour les jeunes. Dans ce sens, la question des tenues vestimentaires à l'école, tout spécialement après deux années de crise sanitaire et scolaire, ne devrait plus être considérée comme énergivore et futile. Cette problématique est au contraire une opportunité pour (re)nouer le dialogue et rendre du sens à l'école pour de nombreux jeunes désillusionnés.

Bibliographie

- ❖ Amnesty international, *Sondage sur le viol : chiffres 2020*, 4 mars 2020, <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/sondage-viol-chiffres-2020>
- ❖ ANHIMA, *Histoire et anthropologie du corps et du vêtement dans les sociétés anciennes*, *Projet 2019-2023*, <https://www.anhima.fr/spip.php?article2113>
- ❖ BA B., JURG C. et TRIN J.-L., « S'habiller. Socialisation, médiation, corps », in *Le Sociographe* n°17, mai 2005, http://www.champsocial.com/extrait-Le_sociographe_n_17_S_habiller_Socialisation_m_diation_corps,778.pdf?champsocial_panier=31d004201b6f2b39a2e6033f74fc5428
- ❖ BARBIER L., « L'uniforme qui se déforme », in *La Libre Belgique*, 7 novembre 2011
- ❖ BIDAUD E. et OUVRY O., « Adolescence, vêtement et visagification », in *Adolescence*, 2007/3 (T.25 n°3), p. 10, <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2007-3-page-645.htm>
- ❖ Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, « Si l'enfant-roi existe, l'intérêt supérieur de l'enfant n'en est pas la cause » in *La Libre Belgique*, 05 juillet 2022, [Si l'enfant-roi existe, l'intérêt supérieur de l'enfant n'en est pas la cause - La Libre](#)
- ❖ COUR F., DROUPY S., FAIXC A. et METHORST C., *Anatomie et physiologie de la sexualité*, 2012, p. 550, 2013, <https://www.urofrance.org/fileadmin/documents2/data/PU/2013/v23i9/S1166708712006719/main.pdf>
- ❖ COVIELLO D. et PELTIER T., *ROI des écoles en FWB – Etat des lieux et recommandations du Comité des Elèves Francophones*, mai 2022, https://res.cloudinary.com/cefasbl/image/upload/v1651225769/CEF_NOTE_ROI_MAI22_nisvxxv.pdf
- ❖ Culture et Santé, *Des habits et nous - Le vêtement, vecteur de signes*, Bruxelles, 2012, <https://cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/71-des-habits-et-nous-le-vetement-vecteur-de-signes.html>
- ❖ DELPEUCH T., DUMOULIN L. et DE GALEMBERT C., *Sociologie du droit et de la justice*, 2014, pp. 27-54, <https://www.cairn.info/sociologie-du-droit-et-de-la-justice--9782200246457-page-27.htm>
- ❖ DE THEUX P. et BONVOISIN D., *L'extimité : s'exposer pour se construire*, analyse Média Animation, 2012, [L'extimité : s'exposer pour se construire - Média Animation asbl \(media-animation.be\)](#)
- ❖ DE VOGELAERE J.-P., « Le modèle de l'enfant roi remis en cause », 09/06/2022 in *Le Soir*, https://www.lesoir.be/447456/article/2022-06-09/le-modele-de-lenfant-roi-remis-en-cause#_ga=2.88455067.1230827186.1655623129-1109116439.1615383122



- ❖ DIZERBO A., « Être et avoir un corps à l'école, Enjeux biographiques du contrôle du corps dans l'institution scolaire », in *Eprouver le corps*, 2016, pp.69-79, <https://www.cairn.info/eprouver-le-corps--9782749249988-page-69.htm>
- ❖ DORION A.-N., Entretien, « Le sociologue François de Singly décrypte les enjeux qui se cachent derrière les débats autour des tenues vestimentaires des lycéennes », in *Le Point*, 14/10/2020, https://www.lepoint.fr/education/le-crop-top-est-l-affirmation-d-une-feminite-adolescente-qui-veut-irriter-l-adulte-14-10-2020-2396282_3584.php
- ❖ DUPONT S., MIKOLAJCZAK M. et ROSKAM I. *Le culte de l'enfant : un examen critique de ses conséquences sur les parents, les enseignants et les enfants*, étude du département de psychologie de l'UCLouvain, mars 2022, <https://www.mdpi.com/2076-0760/11/3/141/htm>
- ❖ GUERET F., « Des garçons en jupe à l'école pour dénoncer le sexisme : une révolution en marche » in *RTBF.be*, 08 juin 2021, <https://www.rtf.be/article/des-garcons-en-jupe-a-lecole-pour-denoncer-le-sexisme-une-revolution-en-marche-10778673>
- ❖ GRAVELEAU S., « Tenue « correcte » à l'école : « L'institution cherche depuis toujours à discipliniser le corps des élèves » in *Le Monde*, 29 septembre 2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/29/tenue-correcte-a-l-ecole-l-institution-cherche-depuis-toujours-a-discipliniser-le-corps-des-eleves_6054001_3224.html
- ❖ HENRARD L., « Un élève sur trois est victime de harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Comment lutter contre ce phénomène ? » in *RTBF.be*, 18 janvier 2022, <https://www.rtf.be/article/un-eleve-sur-trois-est-victime-de-harcelement-en-federation-wallonie-bruxelles-comment-lutter-contre-ce-phenomene-10675369>
- ❖ JONNIAUX A. , #BalanceTonBahut : on fait le point sur le phénomène anti-harcèlement scolaire, 14 septembre 2020, <https://www.journaldugeek.com/2020/09/14/balance-ton-bahut-phenomene-anti-harcelement-scolaire/>
- ❖ LE BRETON D., Corps et adolescence, collection Yapaka.be, 2016, pp. 7-8, <https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-87-lebreton-corpsadolescence-web.pdf>
- ❖ MORIN V., « #balancetonbahut, #14septembre : des jeunes filles dénoncent le sexisme au lycée », in *Le Monde*, 15 septembre 2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/15/balancetonbahut-14-septembre-des-jeunes-filles-denoncent-le-sexisme-au-lycee_6052311_3224.html
- ❖ MOURGERE I., Exposition "Que portais-tu ce jour-là ?", *Non, l'habit ne fait pas le viol*, TV5 Monde , 20 janvier 2018, <https://information.tv5monde.com/terriennes/exposition-que-portais-tu-ce-jour-la-non-l-habit-ne-fait-pas-le-viol-216227>

- ❖ *Reviewing School Uniform through a Public Health Lens: Evidence about the Impacts of School Uniform on Education and Health*, [SSPH+ | Reviewing School Uniform through a Public Health Lens: Evidence about the Impacts of School Uniform on Education and Health \(ssph-journal.org\)](https://www.ssph-journal.org/)
 - ❖ RTL INFO, *Grève d'élèves de l'IATA à Namur au sujet des règles vestimentaires*, 19 avril 2022, <https://www.rtl.be/info/video/809919.aspx>
 - ❖ SOLANO C., « Excitation : les hommes regardent, les femmes écoutent », in *E-Santé.be*, 27 août 2002 <https://www.e-sante.be/excitation-hommes-regardent-femmes-ecoutent/actualite/772>
 - ❖ SPERBER D., *Le savoir des anthropologues*, Hermann, Paris, 1982, p. 42
 - ❖ SPERBER D., *La contagion des idées*, Odile Jacob, Paris, 1996. Cité dans la thèse de LETT C., *Le prétexte du vêtement : sociologie du genre au prisme des pratiques vestimentaires*, Université Grenoble Alpes, HAL Open Science, 2016, p. 18, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01372404/document>
 - ❖ TISSERON S., *L'intimité surexposée*, Ramsay, Paris, 2001
 - ❖ WERNAERS C., « Dans les écoles, filles et garçons combattent le sexisme des règles vestimentaires », in *Axellemag*, n°241, septembre 2021, pp. 14-17, <https://www.axellemag.be/ecoles-sexisme-regles-vestimentaires/>
 - ❖ YAPAKA, *Quel cadre à l'école : du rôle des règles et des sanctions*, Événement 2012, <https://www.yapaka.be/evenement/quel-cadre-a-lecole-du-role-des-regles-et-des-sanctions>
 - ❖ « Enseignement: la ministre veut réformer les règlements d'ordre d'intérieur » publié par Belga in *Le Soir*, 10 mai 2022, [Enseignement : la ministre veut réformer les règlements d'ordre d'intérieur - Le Soir](https://www.lesoir.be/actualites/enseignement/la-ministre-veut-reformer-les-reglements-dordre-dinterieur)
 - ❖ *Covid 19 et santé mentale : comment vont les jeunes ?* avec Sophie Maes, pédopsychiatre, organisé par les régionales UFAPEC de Liège, Huy, Verviers et Charleroi UFAPEC en visio-conférence le 21 février 2022, <https://www.ufapec.be/agenda/21022022-reg-lge-charleroi-sante-mentale.html>
- **Sources légales**
 - ❖ Décret Missions du 24 juillet 1997 (mise à jour du 09 octobre 2018), art.6§3, http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401
 - ❖ Pacte pour un enseignement d'excellence, *Avis n°3 du groupe central*, 7 mars 2017, p. 310, <https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=Pacte+pour+un+enseignement+d%E2%80%99excellence+avis+n%C2%B03+du+groupe+central,+7+mars+2017,+page+308&ie=UTF-8&oe=UTF-8>



- ❖ Circulaire n°7014, *Conseil de Participation – article 69 de décret « Missions »* du 24 juillet, 28 février 2019, https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46019_000.pdf
- ❖ Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Livre 1er – Titre 5 – Chapitre 3 - Section 1e : Du conseil de participation – Article 1.5.3-1 § 2- 7, 19 septembre 2019. https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf -
- ❖ Décret portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. Livre 1^{er} – Titre 5 – Chapitre 1 - Section 5 : Du règlement d'ordre intérieur de l'école. Article 1.5.1-9, 19 septembre 2019, https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf -
- ❖ Décret portant les livres 1 et 2 du Code l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun ,19 septembre 2019, p. 18, https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf
- **Analyses et études UFAPEC en lien**
 - ❖ BAIE F., *Les relations amoureuses des jeunes sont-elles violentes ?*, analyse UFAPEC n°20.17 -novembre 2017, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/2017-amours-violentes.html>
 - ❖ BAIE F., *Le PECA permettra-t-il d'assurer un égal accès à tous les élèves à l'art et la culture ?*, analyse UFAPEC n°15.19, septembre 2019, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1519-peca.html>
 - ❖ HOUSSEONLOGE, D, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?*, analyse UFAPEC 2008, p. 3, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/l-enfant-roi-fait-isole-ou-produit-de-notre-societe.html>
 - ❖ HOUSSEONLOGE, D., *Cinquante ans après Mai 68, l'égalité hommes-femmes en tension*, étude UFAPEC n°15.18-ET2, 2018, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1518et2-egalite-hommes-femmes.html>
 - ❖ HOUSSEONLOGE D. et PIERARD A., *L'école face aux comportements radicaux des parents*, étude UFAPEC, décembre 2021, p. 82, <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2021/2021-Et3-Etude-radicalite.pdf>
 - ❖ HUBIEN B., *Entre école et famille : les enfants dans le rapport d'autorité*, analyse UFAPEC n°17.11, 2011, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1711-famille-ecole-autorite.html>
 - ❖ LONTIE M., *L'éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) : quels enjeux et perspectives ?*, étude UFAPEC, 2017, <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2017/1317-Etude1-EVRAS.pdf>

- ❖ LORIERIS B., *L'uniforme scolaire peut-il effacer les inégalités, et est-il adapté à nos réalités actuelles ?*, analyse UFAPEC 2013, p. 2, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/0413-uniformes.html>
- ❖ LORIERIS B., *L'école doit-elle construire sa loi avec les élèves ?*, analyse UFAPEC, décembre 2020, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1720-construire-loi-eleves.html>

- **Liens internet**

- ❖ <https://www.lerph.be/rph.php>
- ❖ <https://www.ufapec.be/en-pratique/projets-en-cours/harcelement/>
- ❖ https://college.maredsous.be/medias/Pdf/ROI_Emmaues_2014-2015_02.pdf
- ❖ [Projets – Institut Sainte-Marie Seutin \(ismseutin.be\)](https://www.ismseutin.be)
- ❖ <https://fr.metrotime.be/belgique/rentree-scolaire-luniforme-revient-la-mode;>
- ❖ https://www.rtbef.be/auvio/detail_l-uniforme-a-l-ecole-bonne-ou-mauvaise-idee?id=2392638
- ❖ <https://www.laroutedeslangues.com/blog/les-uniformes-scolaires-dans-le-monde/>
- ❖ <https://www.tf1info.fr/international/ces-pays-ou-les-eleves-vont-a-lecole-en-uniforme-1554085.html>
- ❖ [https://www.uniformes-scolaires.be/fr/-](https://www.uniformes-scolaires.be/fr/)
- ❖ <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=3570>
- ❖ http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000002/4189_20120425_092922.pdf <https://www.lyceemartinv.be/ch-4-education-a-la-citoyennete-et-developpement-social/>
- ❖ <https://www.lyceemartinv.be/wp-content/uploads/2020/06/ROI-2020-2021.pdf>
- ❖ https://res.cloudinary.com/cefasbl/image/upload/v1651225769/CEF_NOTE_ROI_MAI22_nisvzv.pdf [Comment les écoles rédigent-elles les règlements vestimentaires ? - rtbf.be](https://www.rtbef.be)
- ❖ [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-%C3%AAtre/9159#:~:text=bien%C3%AAtre\)&text=1,une%20sensation%20de%20bien%2D%C3%AAtre](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-%C3%AAtre/9159#:~:text=bien%C3%AAtre)&text=1,une%20sensation%20de%20bien%2D%C3%AAtre)